

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°30-2022-051

PUBLIÉ LE 24 JUIN 2022

Sommaire

Agence Régionale de la Santé- délégation départementale du Gard /	
30-2022-06-23-00005 - arrêté de traitement de l'insalubrité d'un local situe	
REMOULINS 23 rue de la salvetat (4 pages)	Page 4
30-2022-06-23-00004 - arrêté portant déclaration d utilité publique du	
projet présente par la communauté d agglomération NIMES METROPOLE d	
instauration des périmètres de protection pour le captages dit "puits des	
canaux" à Bouillargues (4 pages)	Page 9
Direction départementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des	
solidarités /	
30-2022-06-17-00006 - ARRETE ACCORDANT LA MEDAILLE D HONNEUR	
DU TRAVAIL A L OCCASION DE LA PROMOTION DU 14 JUILLET 2022 (56	
pages)	Page 14
Direction Départementale de la Protection des Populations du Gard /	
30-2022-06-13-00007 - Arrêté portant agrément temporaire et délivrant	
autorisation à labattoir de Monsieur Lionel CLAPPIER à déroger à	
l obligation d étourdissement des animaux (2 pages)	Page 71
Direction départementale des Finances Publiques du Gard /	
30-2022-06-21-00001 - Arrêté modifiant l'arrêté n°2022-21-01-SCFI-003 du	
21/01/2022 portant composition de la commission départementale des	
valeurs locatives (CDVL) du Gard (3 pages)	Page 74
30-2022-06-22-00002 - Délégation de signature en matière	
d'ordonnancement secondaire (2 pages)	Page 78
Direction Départementale des Tetrritoires et de la Mer du Gard /	
30-2022-06-21-00002 - Arrêté autorisant la réalisation de travaux d urgence	
au titre de l'article R.214-44 du code de l'environnement et portant	
prescription complémentaires au titre de l article R.214-39 du code de	
l environnement concernant la réalisation d'un seuil fusible de soutien à	
l'alimentation en eau potable du camping "Les Plans", sur la commune de	
Mialet (6 pages)	Page 81
Prefecture du Gard /	
30-2022-06-15-00007 - AP modifiant l'AP n° 30-2022-06-09-00002 du	
07-06-2022 instituant les commmissions de contrôle des opérations de vote	
pour les élections législatives des 12 et 19-06-2022 (2 pages)	Page 88
30-2022-06-24-00001 - Arrêté donnant délégation de signature à M. Olivier	
HARGUINDEGUY, directeur interdépartemental de la police aux frontières	
de Montpellier pour les sanctions administratives des fonctionnaires du	
Gard (2 pages)	Page 91

	30-2022-06-23-00003 - Arrêté n° BFLI-2022-174-001 du 23 juin 2022 portant	
	règlement d'office du budget primitif 2022 de la commune de Sardan (4	
	pages)	Page 94
	30-2022-06-08-00003 - ARRÊTÉ n°2022-06-094 du 8 juin 2022 ?? portant	
	mesures temporaires de police de la navigation sur le Rhône??Spectacle	
	Pyrotechnique Communes de Beaucaire/Tarascon (4 pages)	Page 99
	30-2022-06-23-00001 - Arrêté portant attribution d'une lettre de	
	félicitations pour acte de courage et de dévouement (1 page)	Page 104
	30-2022-06-23-00002 - Arrêté portant attribution d'une lettre de	
	félicitations pour acte de courage et de dévouement (1 page)	Page 106
	30-2022-06-22-00001 - Arrêté portant autorisation d'occupation temporaire	9
	- réalisation de différentes études de conception et la réalisation des	
	travaux d'aménagements hydrauliques de la Vallongue sur la commune de	
	Bernis (4 pages)	Page 108
S	ous Préfecture d'Alès /	
	30-2022-06-15-00004 - arrêté n°22-06-15 signé portant création d'une	
	chambre funéraire (2 pages)	Page 113
	30-2022-06-15-00005 - Arrêté n°22-06-17 du 15-06-22 signé portant retrait	
	habilitation (2 pages)	Page 116
	30-2022-06-15-00006 - arrêté n°22-06-18 du 15-06-22 signé portant retrait	
	habilitation (2 pages)	Page 110

Agence Régionale de la Santé- délégation départementale du Gard

30-2022-06-23-00005

arrêté de traitement de l'insalubrité d'un local situe REMOULINS 23 rue de la salvetat



Agence Régionale de Santé Délégation Départementale du Gard

ARRETE n°

De traitement de l'insalubrité d'un local situé 23 rue de la Salvetat à Remoulins

La préfète du Gard Officier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite

VU l'ordonnance n° 2020-1144 du 16 septembre 2020 relative à l'harmonisation et à la simplification des polices des immeubles, locaux et installations et notamment ses articles 3 et 19 :

VU le décret n° 2020-1711 du 24 décembre 2020 relatif à l'harmonisation et à la simplification des polices des immeubles, locaux et installations et notamment son article 7 ;

VU le code de la santé publique (CSP), notamment ses articles L1331-22, L1331-23 et L1331-24 :

VU le code de la construction et de l'habitation (CCH), notamment les articles L 511-1 à L 511-18, L.521-1 à L.521-4 et les articles R511-1 à R511-10 ;

VU l'arrêté préfectoral du 15 septembre 1983, portant règlement sanitaire départemental, notamment les articles 27-2, 33, 40, 40-1, et 45.

VU le rapport du directeur général de l'agence régionale de santé Occitanie en date du 6 mai 2022 :

VU le courrier du 6 mai 2022, adressé au propriétaire du local, lui indiquant les motifs qui ont conduit à mettre en œuvre la procédure de traitement de l'insalubrité et lui ayant demandé de produire ses observations dans un délai d'un mois;

VU la réponse du propriétaire du local incriminé, par l'intermédiaire de son conseil, en date du 31 mai 2022, reconnaissant l'inadaptabilité dudit local à la location à usage d'habitation et déclarant vouloir le laisser vacant ou le proposer à la location sous forme d'atelier ou d'entrepôt, après avoir effectué les démarches administratives et travaux idoines ;

Considérant que le rapport motivé établi par le directeur général de de l'ARS, en date du 6 mai 2022, atteste que le local, se trouvant au rez-de-chaussée au fond de la cour à gauche de l'immeuble situé 23 rue de la Salvetat à Remoulins, sur la parcelle cadastrée AL 590, présente un caractère impropre pour l'habitation du fait de sa configuration (pièces voûtées enterrées de 155 cm à 100 cm) et de ces aménagements qui ont abouti à la création de pièces qui ne respectent pas les dispositions d'éclairement naturel et de ventilation requises ;

Considérant que ce local engendre des problèmes d'humidité, d'éclairement naturel, d'insuffisance de chauffage et de défaut de ventilation qui sont préjudiciables pour la santé d'un occupant éventuel, du fait notamment des risques d'affections respiratoires;

Considérant que les aménagements de ce local en habitation ne respectent ni les règles de construction, fixées par le code de la construction et de l'habitation, ni les règles minimales d'habitabilité et les caractéristiques des pièces affectées à l'habitation, définies par le règlement sanitaire départemental (notamment les articles 27-2, 33, 40, 40-1, et 45);

Considérant que ce local n'est plus occupé;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture,

Arrête

Article 1

Le local, se trouvant au rez-de-chaussée en fond de cour à gauche de l'immeuble situé 23 rue de la Salvetat à Remoulins, sur la parcelle cadastrée AL 590, est reconnu comme étant un local impropre par nature à l'habitation.

Ce local est la propriété de madame DAMS Sofie domiciliée 26 Carrer Del Pont 17750 CAPMANY (Espagne).

Article 2

Le local susvisé ne peut plus être mis à disposition pour un usage d'habitation que ce soit à titre onéreux ou gratuit.

Article 3

Les équipements indispensables pour l'habitation (douche, baignoire, éléments de cuisine) devront être enlevés.

Article 4

Le non-respect du présent arrêté constitue une infraction qui peut faire l'objet d'une sanction pénale conformément à l'article L511-22 du code de la construction et de l'habitation.

Article 5

Le présent arrêté sera notifié au propriétaire mentionné à l'article 1.

Il sera affiché à la mairie de Remoulins, ainsi que sur la façade de l'immeuble.

Il sera publié à la conservation des hypothèques dont dépend l'immeuble, aux frais du propriétaire mentionné à l'article 1, et au Recueil des Actes Administratifs (RAA) de la préfecture du Gard.

Il sera également transmis au Procureur de la République, au maire de Remoulins, au président de la communauté d'agglomération de, aux organismes payeurs des aides personnelles au logement (CAF et MSA), ainsi qu'aux gestionnaires du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) du département, et à la chambre départementale des notaires.

Article 6

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de madame la préfète du Gard, dans un délai de deux mois suivant la notification du présent arrêté. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.

Le présent arrêté peut également faire l'objet d'un recours hiérarchique auprès du ministre chargé de la santé (Direction générale de la santé- EA 2- 14, avenue Duquesne, 75350 Paris 07 SP) dans un délai de deux mois suivant sa notification. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.

Un recours contentieux peut être également déposé auprès du tribunal administratif de Nîmes situé 16 avenue Feuchères CS 88010 - 30941 Nîmes Cedex 09, dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou dans le délai de deux mois à partir de la réponse de l'administration si un recours administratif a été déposé.

Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet « www.telerecours.fr ».

Article 7

Le secrétaire général de la préfecture du Gard, le maire de Remoulins , le directeur départemental des territoires et de la mer du Gard, le commandant du groupement de gendarmerie du Gard et les agents de police judiciaire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté, qui prendra effet à compter de sa notification.

Nîmes le

2 3 JUIN 2022

La préfète,

Pour la préfète, Le secrétaire général

Frédéric LOISEAU

Pour la préfété, e secrétaire dénéral

Dédent LOISEAU

Agence Régionale de la Santé- délégation départementale du Gard

30-2022-06-23-00004

arrêté portant déclaration d utilité publique du projet présente par la communauté d agglomération NIMES METROPOLE d instauration des périmètres de protection pour le captages dit "puits des canaux" à Bouillargues



Agence Régionale de Santé Délégation Départementale du Gard

ARRETE n°

De traitement de l'insalubrité d'un local situé 23 rue de la Salvetat à Remoulins

La préfète du Gard Officier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite

VU l'ordonnance n° 2020-1144 du 16 septembre 2020 relative à l'harmonisation et à la simplification des polices des immeubles, locaux et installations et notamment ses articles 3 et 19 :

VU le décret n° 2020-1711 du 24 décembre 2020 relatif à l'harmonisation et à la simplification des polices des immeubles, locaux et installations et notamment son article 7 ;

VU le code de la santé publique (CSP), notamment ses articles L1331-22, L1331-23 et L1331-24 :

VU le code de la construction et de l'habitation (CCH), notamment les articles L 511-1 à L 511-18, L.521-1 à L.521-4 et les articles R511-1 à R511-10 ;

VU l'arrêté préfectoral du 15 septembre 1983, portant règlement sanitaire départemental, notamment les articles 27-2, 33, 40, 40-1, et 45.

VU le rapport du directeur général de l'agence régionale de santé Occitanie en date du 6 mai 2022 :

VU le courrier du 6 mai 2022, adressé au propriétaire du local, lui indiquant les motifs qui ont conduit à mettre en œuvre la procédure de traitement de l'insalubrité et lui ayant demandé de produire ses observations dans un délai d'un mois;

VU la réponse du propriétaire du local incriminé, par l'intermédiaire de son conseil, en date du 31 mai 2022, reconnaissant l'inadaptabilité dudit local à la location à usage d'habitation et déclarant vouloir le laisser vacant ou le proposer à la location sous forme d'atelier ou d'entrepôt, après avoir effectué les démarches administratives et travaux idoines ;

Considérant que le rapport motivé établi par le directeur général de de l'ARS, en date du 6 mai 2022, atteste que le local, se trouvant au rez-de-chaussée au fond de la cour à gauche de l'immeuble situé 23 rue de la Salvetat à Remoulins, sur la parcelle cadastrée AL 590, présente un caractère impropre pour l'habitation du fait de sa configuration (pièces voûtées enterrées de 155 cm à 100 cm) et de ces aménagements qui ont abouti à la création de pièces qui ne respectent pas les dispositions d'éclairement naturel et de ventilation requises ;

Considérant que ce local engendre des problèmes d'humidité, d'éclairement naturel, d'insuffisance de chauffage et de défaut de ventilation qui sont préjudiciables pour la santé d'un occupant éventuel, du fait notamment des risques d'affections respiratoires;

Considérant que les aménagements de ce local en habitation ne respectent ni les règles de construction, fixées par le code de la construction et de l'habitation, ni les règles minimales d'habitabilité et les caractéristiques des pièces affectées à l'habitation, définies par le règlement sanitaire départemental (notamment les articles 27-2, 33, 40, 40-1, et 45);

Considérant que ce local n'est plus occupé ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture,

Arrête

Article 1

Le local, se trouvant au rez-de-chaussée en fond de cour à gauche de l'immeuble situé 23 rue de la Salvetat à Remoulins, sur la parcelle cadastrée AL 590, est reconnu comme étant un local impropre par nature à l'habitation.

Ce local est la propriété de madame DAMS Sofie domiciliée 26 Carrer Del Pont 17750 CAPMANY (Espagne).

Article 2

Le local susvisé ne peut plus être mis à disposition pour un usage d'habitation que ce soit à titre onéreux ou gratuit.

Article 3

Les équipements indispensables pour l'habitation (douche, baignoire, éléments de cuisine) devront être enlevés.

Article 4

Le non-respect du présent arrêté constitue une infraction qui peut faire l'objet d'une sanction pénale conformément à l'article L511-22 du code de la construction et de l'habitation.

Article 5

Le présent arrêté sera notifié au propriétaire mentionné à l'article 1.

Il sera affiché à la mairie de Remoulins, ainsi que sur la façade de l'immeuble.

Il sera publié à la conservation des hypothèques dont dépend l'immeuble, aux frais du propriétaire mentionné à l'article 1, et au Recueil des Actes Administratifs (RAA) de la préfecture du Gard.

Il sera également transmis au Procureur de la République, au maire de Remoulins, au président de la communauté d'agglomération de, aux organismes payeurs des aides personnelles au logement (CAF et MSA), ainsi qu'aux gestionnaires du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) du département, et à la chambre départementale des notaires.

Article 6

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de madame la préfète du Gard, dans un délai de deux mois suivant la notification du présent arrêté. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.

Le présent arrêté peut également faire l'objet d'un recours hiérarchique auprès du ministre chargé de la santé (Direction générale de la santé- EA 2- 14, avenue Duquesne, 75350 Paris 07 SP) dans un délai de deux mois suivant sa notification. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.

Un recours contentieux peut être également déposé auprès du tribunal administratif de Nîmes situé 16 avenue Feuchères CS 88010 - 30941 Nîmes Cedex 09, dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou dans le délai de deux mois à partir de la réponse de l'administration si un recours administratif a été déposé.

Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet « www.telerecours.fr ».

Article 7

Le secrétaire général de la préfecture du Gard, le maire de Remoulins , le directeur départemental des territoires et de la mer du Gard, le commandant du groupement de gendarmerie du Gard et les agents de police judiciaire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté, qui prendra effet à compter de sa notification.

Nîmes le

2 3 JUIN 2022

La préfète,

Pour la préfète, Le secrétaine général

Frédéric LOISEAU

Agence Régionale de la Santé- délégation départementale du Gard - 30-2022-06-23-00004 - arrêté portant déclaration d utilité publique du projet présente par la communauté d agglomération NIMES METROPOLE d instauration des périmètres de protection pour le captages dit "quits des capaux" à Rouillargues

Pour la préfété. Le secrébilie général

Direction départementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

30-2022-06-17-00006

ARRETE ACCORDANT LA MEDAILLE D HONNEUR DU TRAVAIL A L OCCASION DE LA PROMOTION DU 14 JUILLET 2022

Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

La préfète du Gard Officier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite

ARRETE N°

Accordant la médaille d'honneur du Travail A l'occasion de la promotion du 14 juillet 2022

VU le décret 48-852 du 15 mai 1948 modifié instituant la médaille d'honneur du travail ;

Vu le décret 84-591 du 4 juillet 1984 modifié par les décrets 2000-1015 du 17 octobre 2000 et 2007-1746 du 12 décembre 2007 ;

VU l'arrêté du 17 juillet 1984 portant délégation de pouvoirs aux préfets pour l'attribution de la médaille d'honneur du travail ;

Sur proposition de la directrice départemental de l'emploi, du travail et des solidarités,

ARRETE

Article 1 : La médaille d'honneur du travail ARGENT est décernée à :

- Madame ABBATE Celine

Employee de banque, CREDIT LYONNAIS, NÎMES. demeurant à NIMES

- Monsieur ABBATE Vincent

Responsable pole technique et risques, ESSET, MONTPELLIER, demeurant à NIMES

- Monsieur ADGÉ Philippe

Responsable maintenance, SMURFIT KAPPA PAPIER RECYCLE FRANCE, LE PONTET. demeurant à LES ANGLES

- Monsieur ALAURENT Benoit

Ingénieur, ORANO PROJETS, BAGNOLS-SUR-CÈZE. demeurant à BAGNOLS-SUR-CEZE

- Monsieur ALBARET Yannick

Responsable ordonnancement, APELEM, NÎMES. demeurant à FONTANES

- Madame ALCAIS Carol

Gestionnaire paye et rh, LES CHAIS DU SUD, BEAUCAIRE. demeurant à BEAUCAIRE

- Monsieur ALLAIS Romain

Ouvrier, ROYAL CANIN SAS, AIMARGUES, demeurant à AIMARGUES

- Monsieur ALLALI Hassane

Preparateur poudre, PROFILS SYSTEMES, BAILLARGUES. demeurant à AIMARGUES

- Madame ALLARDET Isabelle

Conseillère, POLE EMPLOI, BALMA. demeurant à MASSILLARGUES-ATTUECH

- Monsieur ALLEGRE Pierre

Chef de chantier, SOGEA SUD BATIMENT, NIMES. demeurant à SAINT-QUENTIN-LA-POTERIE

Monsieur ALLIENNE Denis

Gestionnaire de magasin/ magasinier, ORANO RECYCLAGE, CHUSCLAN. demeurant à LAUDUN-L'ARDOISE

- Monsieur ALLIRAND Cyrille

Ouvrier de maintenance, BAYER SEEDS SAS, NÎMES. demeurant à SAINT-GILLES

- Monsieur ALMANSA Alexandre

Responsable d'agence, PHARMAT, NÎMES. demeurant à SAZE

- Monsieur AMIEL Julien

Technicien de fabrication, AXENS, SALINDRES. demeurant à SAINT-JULIEN-LES-ROSIERS

- Madame AMION Corinne

Assistante maternelle - contractuel, COMMUNE DE MARGUERITTES, MARGUERITTES. demeurant à MARGUERITTES

- Madame AMOUROUX Céline

Cadre, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE DE VAUCLUSE, AVIGNON. demeurant à ARAMON

- Madame ANDREANI WOLLES Karine

Responsable qualité, BOULANGERIE VIENNOISERIE FRANCAISE, TARASCON. demeurant à PUJAUT

- Madame ANDRE Sylvie

Adjointe responsable logistique et distribution, FRANCE BOISSONS SUD-EST, FOURNÈS, demeurant à LEDENON

- Madame ANNICK TOLLENBOOM Annick

Rc dt program manager architecture assessment, ROYAL CANIN SAS, AIMARGUES. demeurant à BEAUVOISIN

- Monsieur ANTHEAUME Fabrice

Monteur regleur, SIRAP FRANCE, REMOULINS. demeurant à VERS-PONT-DU-GARD

- Madame APARISI MORAS Valerie

Assistante de gestion, BRL, NIMES. demeurant à MARGUERITTES

- Monsieur AUDIGIER Pascal

Steward, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY EN FRANCE. demeurant à GALLARGUES-LE-MONTUEUX

- Monsieur AUGIER Olivier

Technicien principal, ORANO DEMANTELEMENT, CHUSCLAN. demeurant à AIGUES-MORTES

- Madame AUSSET Laurie

Assistante, ARGEDIS, MARGUERITTES. demeurant à BEZOUCE

- Madame AVOUAC Caroline

Conseillere de vente, CORA, ALÈS. demeurant à CENDRAS

- Monsieur BACON Philippe

Technitien informatique, NGE, SAINT ETIENNE DU GRES. demeurant à BEAUCAIRE

- Monsieur BAL Abdelkader

Technicien(ne) entretien extérieur, EPCC PONT DU GARD, VERS-PONT-DU-GARD. demeurant à SAINT-HILAIRE-D'OZILHAN

- Monsieur BALEZ Bertrand

Conseiller à l'emploi, POLE EMPLOI, NÎMES. demeurant à ARPAILLARGUES-ET-AUREILLAC

- Monsieur BARBANSON Michel

Décontamineur, ONET TECHNOLOGIES ND, BAGNOLS-SUR-CÈZE. demeurant à CONNAUX

- Madame BARD Magali

Conseillère en insertion professionnelle, POLE EMPLOI, LE VIGAN. demeurant à VAL-D'AIGOUAL

- Monsieur BARON Didier

Chef de file, BEC CONSTRUCTION LANGUEDOC-ROUSSILLON, SAINT-GEORGES-D'ORQUES. demeurant à CAVEIRAC

- Madame BARRAL Christel

Responsable qualite adjointe, INOVIE LABOSUD, NIMES. demeurant à SAINT-PRIVAT-DES-VIEUX

- Monsieur BARRAU Cedric

Ingenieur travaux, COLAS FRANCE, MARGUERITTES. demeurant à POULX

- Monsieur BAUER Pierre-paul

Magasinier, REEL, LAUDUN-L'ARDOISE. demeurant à UZES

- Monsieur BEAUFILS Gisthain

Technicien moyens généraux, AXENS, SALINDRES. demeurant à SAINT-JULIEN-DE-CASSAGNAS

- Monsieur BECCU Mario

Preparateur de conditionnement, POPPIES BAKERIES LAUDUN, LAUDUN-L'ARDOISE. demeurant à BAGNOLS-SUR-CEZE

- Madame BEGOT Stéphanie

Responsable commerciale, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE. demeurant à NIMES

- Madame BEGUINET Isabelle

Assistance des ventes, ROYAL CANIN FRANCE, AIMARGUES. demeurant à GALLARGUES-LE-MONTUEUX

- Madame BELLOT Béatrice

Assistante marketing, KEOLIS ALES, ALES, demeurant à PORTES

- Madame BENAZET Vanessa

Chargee de rayon maison loisirs, MONOPRIX EXPLOITATION, PAR ABREVIATION MPX, NÎMES. demeurant à NIMES

- Monsieur BENDAYA Abdelhak

Agent clientele, SOCIETE DES EAUX DE LA METROPOLE NIMOISE, RODILHAN. demeurant à LA CALMETTE

- Madame BENHAMIDI Louisa

Employée commerciale, CORA, ALÉS. demeurant à ALES

- Monsieur BENSAID Farid

Commercial itinérant, ETS BAURES-PRODUITS METALLURGIQUES, NÎMES. demeurant à CALVISSON

- Monsieur BERNARD Sébastien

Employé de banque, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN, demeurant à RIBAUTE-LES-TAVERNES

- Monsieur BERNARD Sébastien

Technicien de cabine, AXENS, SALINDRES. demeurant à SAINT-VICTOR-DE-MALCAP

- Madame BERTHIAUD Carole

Technicienne de prestations à la cpam du gard, CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE, PARIS 20E ARRONDISSEMENT. demeurant à NIMES

- Monsieur BESSUGE Ludovic

Cadre principal techn. expl., SAUR, ISSY-LES-MOULINEAUX. demeurant à CONQUEYRAC

- Monsieur BEX Alexandre

Conducteur de matériel de nettoiment, OCEAN, NÎMES. demeurant à GENERAC

- Monsieur BIALOTA Frédéric

Référent technique prestations, CAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES DU GARD, NIMES, demeurant à BOURDIC

- Monsieur BIDAULT Nicolas

Responsable de maintenance, SA DEFENSE ET D ASSURANCES, NIMES, demeurant à LA CALMETTE

- Monsieur BISCAREL Stéphane

Agent de maîtrise, BOULANGERIE VIENNOISERIE FRANCAISE, TARASCON. demeurant à BEAUCAIRE

- Madame BISOU Catherine

Assistante de direction, SAUR, NÎMES. demeurant à NIMES

- Madame BIZ Coraline

Manager services generaux, AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES, ALES. demeurant à GARRIGUES-SAINTE-EULALIE

- Monsieur BLANCHARD Sylvain

Chauffeur, SUEZ R&V, VILLEURBANNE. demeurant à PARIGNARGUES

- Monsieur BOISSON Christophe

Technicien moyens généraux, AXENS, SALINDRES. demeurant à SALINDRES

- Madame BONNATERRE Carole

Manager, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL LR, MONTPELLIER, demeurant à NIMES

- Monsieur BONNEAU Benjamin

Chef d'equipe, POPPIES BAKERIES LAUDUN, LAUDUN-L'ARDOISE. demeurant à CARSAN

- Monsieur BONNET Olivier

Directeur, SUEZ RR IWS MINERALS FRANCE, COURBEVOIE. demeurant à SAINT-QUENTIN-LA-POTERIE

- Madame BOREL Cecile

Chargée de mission, SUD DE FRANCE DEVELOPPEMENT, PÉROLS. demeurant à AUBAIS

- Madame BOUBON Nathalie

Agent de recouvrement, UNION DE RECOUVREMENT DES COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE ET D ALLOCATIONS FAMILIALES DE PROVENCE - ALPES - COTE D AZUR, AVIGNON. demeurant à ESTEZARGUES

- Monsieur BOUCHI-LAMONTAGNE Jean-Philippe

Pilote de ligne, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY EN FRANCE. demeurant à RIBAUTE-LES-TAVERNES

- Madame BOUCHI-LAMONTAGNE Laetitia

Technicien service au client, SOCIETE AIR FRANCE, MESNIL AMELOT (LE). demeurant à RIBAUTE-LES-TAVERNES

- Monsieur BOUHITEM Hanafi

Chef d'équipe foreur, SEFI-INTRAFOR, GRIGNY. demeurant à BOISSET-ET-GAUJAC

- Madame BOURGUET Alexandra

Assistante commerciale, CERAMIQUES CONSEIL INDUSTRIALISATION ET DEVELOPPEMENT (C2ID), SALINDRES. demeurant à ALES

- Monsieur BOURRIER Damien

Responsable d'activité de maintenance, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES. demeurant à UCHAUD

- Monsieur BOUSQUET Franck

Banquier privé, CA INDOSUEZ, PARIS. demeurant à VERGEZE

- Madame BOUTAUD Stéphanie

Coordinatrice de reconditionnement, POPPIES BAKERIES LAUDUN, LAUDUN-L'ARDOISE, demeurant à GAUJAC

- Monsieur BOUTENZER Jean-pierre

Psychologue, POLE EMPLOI, LUNEL. demeurant à AUBAIS

- Madame BRIGNONE Cécile

Rédacteur- reporter-présentateur, VIRGIN RADIO REGIONS, MONTPELLIER. demeurant à QUISSAC

- Madame BROC Valérie

Agent de service, ELIOR SERVICES PROPRETE ET SANTE, MAUGUIO. demeurant à SAINT-NAZAIRE

- Madame BROSSARD Fabienne

Technicienne de laboratoire, INOVIE LABOSUD, NIMES. demeurant à SAINT-MAMERT-DU-GARD

- Monsieur BROYE Guillaume

Equipier mas, CASINO DE LA GRANDE MOTTE, LA GRANDE-MOTTE. demeurant à AIGUES-MORTES

- Madame BRUN Helene

Hotesse d'accueil, PENELOPE SA, PARIS. demeurant à BAGNOLS-SUR-CEZE

- Monsleur BRUN Stephan

Opérateur de fabrication, AXENS, SALINDRES, demeurant à CHAMBON

- Monsieur BUFFETEAU Christophe

Technicien magasinier, SABENA TECHNICS FNI, SAINT-GILLES. demeurant à GARONS

- Monsieur CABANAC Christian

Officier mécanicien navigant, AIRBUS, BLAGNAC, demeurant à BOUILLARGUES

- Madame CAESTEKER Pauline

Agent administratif, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL LR, MONTPELLIER. demeurant à NIMES

- Monsieur CAPUTO Florent

Responsable environnement, CIMENTS CALCIA, BEAUCAIRE. demeurant à CAISSARGUES

- Monsieur CARETTE Michel

Responsable d'activité d'exploitation, ORANO DS- DEMANTELEMENT ET SERVICES, GIF-SUR-YVETTE. demeurant à GAUJAC

- Monsieur CARLIER Eddy

Gestionnaire clientèle patrimoniale, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER. demeurant à VEZENOBRES

- Monsieur CARPIN Emmanuel

Agent d'exploitation, NOVATRANS S.A., AVIGNON. demeurant à LES ANGLES

- Monsieur CARVALHO ALVES Carlos

Monteur, régleur, SIRAP FRANCE, REMOULINS. demeurant à BELLEGARDE

- Monsieur CASSANAS Jean-luc

Operateur ligne cyclife, CYCLIFE FRANCE SA, CODOLET. demeurant à BAGNOLS-SUR-CEZE

- Monsieur CASTELLARNAU Jean-René

Agent de maitrise coordinateur production, AXENS, SALINDRES. demeurant à SAINT-PRIVAT-DES-VIEUX

- Monsieur CAULLET Thierry

Conseiller protection sociale, ALLIANZ IARD/VIE, PARIS-LA-DEFENSE, demeurant à ALES

- Monsieur CAUSSE Gilles

Responsable groupe technique, AXENS, SALINDRES, demeurant à ALES

- Madame CAVILLON Julie

Conseiller, CASDEN BANQUE POPULAIRE, CHAMPS-SUR-MARNE. demeurant à FOISSAC

- Madame CAVOLEAU Sandrine

Directrice d'agence, POLE EMPLOI, SAINT-JEAN-DE-VÉDAS. demeurant à GALLARGUES-LE-MONTUEUX

- Monsieur CAYOL Jean

Responsable régional, SODEXO SANTE MEDICO SOCIAL, MARSEILLE 2. demeurant à NIMES

- Monsieur CEREZO Brice

Monteur electricien, SANTERNE MEDITERRANEE, NIMES. demeurant à NIMES

- Monsieur CHAILA Eric

Els, ABD PAINLEVE, NÎMES. demeurant à NIMES

- Monsieur CHAMBONCEL Eric

Technicien d'atelier, SANOFI CHIMIE, ARAMON. demeurant à BELLEGARDE

- Monsieur CHICHE Fréderic

Cadre bancaire, BPCE FINANCEMENT, PARIS, demeurant à POULX

- Monsieur CHIDEKH Thierry

Cadre, ARCELORMÍTTAL MEDITERRANEE, FOS SUR MER. demeurant à JONQUIERES-SAINT-VINCENT

- Monsieur CHINAL Sébastien

Technicien laboratoire, CIMENTS CALCIA, BÉAUCAIRE. demeurant à CAISSARGUES

- Monsieur CHOFFLET Christophe

Technicien/charge d'affaire, APAVE SUDEUROPE SAS, CAISSARGUES. demeurant à PONT-SAINT-ESPRIT

- Monsieur CHOUCHAN Christophe

Agent de service, MAJ, NÎMES. demeurant à REDESSAN

- Monsieur CLAPIER Fabrice

Piombier chauffagiste, COMPAGNIE INTERNATIONALE DE MAINTENANCE ET D'ASSISTANCE TECHNI Q UE, LAUDUN L'ARDOISE. demeurant à SAINT-LAURENT-DES-ARBRES

- Madame COLPIN Christelle

Specialiste qualite, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE, demeurant à VERGEZE

- Monsieur COLSON Pascal

Manager, CORA, ALES. demeurant à ALES

- Monsieur COMTE Gregory

Responsable clientèle professionnelle, BANQUE POPULAIRE DU SUD, NÎMES. demeurant à NIMES

- Madame CONESA Peggy

Hōtesse de caisse, AIGUESMORTAISE DE DISTRIBUTION, AIGUES-MORTES. demeurant à AIGUES-MORTES

- Monsieur CORDEIRO Michael

Chef d'equipe, ENDEL, FOS-SUR-MER. demeurant à BEAUCAIRE

- Madame CORNU Julia

Psychologue du travail, POLE EMPLOI, BALMA. demeurant à CAISSARGUES

- Monsieur COTTAZ-CARTOUX Sébastien

Conseiller développement relation client, GMF ASSURANCES, ORANGE. demeurant à ROCHEFORT-DU-GARD

- Monsieur COUTELLE Cedric

Coordinateur service generaux, PROFILS SYSTEMES, BAILLARGUES. demeurant à CALVISSON

- Monsieur CRESPIN Joel

Controleur retraite carsat montpellier, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL LR, MONTPELLIER. demeurant à ALES

- Monsieur CUADRADO Jérôme

Technicien qualité, SAINT MAMET, VAUVERT. demeurant à VAUVERT

- Madame DALLE LUCHE Ana Maria

Conseillère de vente, CARREFOUR HYPERMARCHES, BEAUCAIRE. demeurant à BEAUCAIRE

- Monsieur DAMIEN Christophe

Agent de maîtrise, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER. demeurant à UCHAUD

- Monsieur DAULLE Julien

Conseiller d'insertion, POLE EMPLOI, ALÈS. demeurant à BOISSET-ET-GAUJAC

- Monsieur DAUPHIN Thierry

Responsable agence, REXEL FRANCE, PARIS. demeurant à CLARENSAC

- Madame DEFLAUX Leila

Conseillère emploi, POLE EMPLOI, MONTPELLIER. demeurant à LIRAC

- Madame DEFRESNE Rose

Assistante ressources humaines - ts, ARTES - LES OLIVETTES, SAINT-PRIVAT-DES-VIEUX. demeurant à ALES

- Monsieur DEGEORGE Frederic

Opérateur logistique, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE, demeurant à VERGEZE

- Monsieur DELABRE Sebastien

Cadre commercial, TERREAL, SURESNES. demeurant à MARGUERITTES

- Monsieur DELMAS Lilian

Agent de traitement, SA DEFENSE ET D ASSURANCES, NIMES, demeurant à NIMES

- Madame DELTOUR Virginie

Auditrice qualité, EUROFINS ADME BIOANALYSES, VERGEZE. demeurant à GENERAC

- Madame DEMISSY Magali

Responsable regie, LES CHAIS DU SUD, BEAUCAIRE. demeurant à BEAUCAIRE

- Monsieur DE MORA Cedric

Attache technique, ENGIE HOME SERVICES, MARSEILLE 11. demeurant à FONS

- Monsieur DESMARAIS Jean Christophe

Formateur, AFTRAL, PARIS. demeurant à BEZOUCE

- Monsieur DESPREZ Mathieu

Moniteur educateur, ASSOCIATION DE PARENTS ET AMIS DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP MENTAL, SALINDRES. demeurant à LAVAL-PRADEL

- Madame DESSORT Pascale

Conseiller pole emploi, POLE EMPLOI, NÎMES. demeurant à NIMES

- Madame DIBOUNE Malika

Assistante paie, CORA, ALÈS. demeurant à SALINDRES

- Madame DIDIER Christine

Employée logistique, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES. demeurant à SAINT-CLEMENT

- Madame DJELLOUL DAQUADJI Christelle

Pointeur certifieur, CARREFOUR SUPPLY CHAIN, SAINT-GILLES. demeurant à NIMES

- Madame DOMEC Carole

Technicienne, CAISSE PRIMAIRE ASSUR MALADIE, NÎMES. demeurant à CAISSARGUEŞ

- Madame DOMERGUE Dominique

Assistante rh 2e niveau, SAUR, NÎMES. demeurant à NIMES

- Monsieur DONDINI Sébastien

Superviseur exploitation informatique, AXENS, SALINDRES. demeurant à SAINT-VICTOR-DE-MALCAP

- Monsieur DUBOIS Axel

Pro ecosystem activation manager, ROYAL CANIN SAS, AIMARGUES. demeurant à CONGENIES

- Madame DUBOIS Gabrielle

Secretaire administrative, AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE, GALLARGUES-LE-MONTUEUX. demeurant à CALVISSON

- Madame DUBOIS Sophie

Responsable clientele, SAUR, NÎMES. demeurant à LEDIGNAN

- Madame DUBOIS Virginie

Technicienne des métiers de la banque, SOCIETE GENERALE, PARIS. demeurant à NIMES

- Madame DUMUR Gaelle

Technicien de laboratoire, INOVIE LABOSUD, MONTPELLIER. demeurant à SOUVIGNARGUES

- Monsieur DUMUR Nicolas

Manager de proximité, MAAF ASSURANCES SA, CHAURAY. demeurant à BOISSIERES

- Monsieur DUPLAN Guillaume

Technicien gdi, AXENS, SALINDRES. demeurant à SAINT-JULIEN-LES-ROSIERS

- Monsieur DURAND Philippe

Chauffeur livreur, FRANCE BOISSONS SUD-EST, FOURNÉS. demeurant à MONTFRIN

- Madame DUROU MALLET Carole

Assistante rh/dir, AXENS, SALINDRES. demeurant à SAINT-HIPPOLYTE-DE-CATON

- Madame ECHEVARRIA GOMEZ Esmeralda

Responsable promotion, EPCC PONT DU GARD, VERS-PONT-DU-GARD, demeurant à SAINTE-ANASTASIE

- Monsieur EGREFEUILLE Frédéric

Chef de chantier, SOGEA SUD BATIMENT, MONTPELLIER. demeurant à BEAUVOISIN

- Monsieur EL BOUKILI Fouad

Salarié, BOULANGERIE VIENNOISERIE FRANCAISE, SAINT-PAUL-EN-JAREZ. demeurant à BEAUCAIRE

- Monsieur EL FANANI Jassim

Assistant reap, CONSERVES FRANCE, TARASCON. demeurant à BEAUCAIRE

- Monsieur EL HADAFE Adil

Conseiller a l'emploi, POLE EMPLOI, NÎMES. demeurant à CAVEIRAC

- Monsieur EL MESSAOUDI Driss

Agent de maîtrise, SAINT MAMET, VAUVERT. demeurant à UCHAUD

- Monsieur ERES Frederic

Mécanicien, COMPAGNIE INTERNATIONALE DE MAINTENANCE ET D'ASSISTANCE TECHNI Q UE, LAUDUN L'ARDOISE. demeurant à SAINT-GENIES-DE-COMOLAS

- Monsieur ETCHEBER Cyril

Cuisinier, COMPASS GROUP FRANCE HOLDINGS SAS, CHÂTILLON. demeurant à NIMES

- Monsieur FABREGUE Serge

Coordinateur grands projets, AXENS, SALINDRES. demeurant à SALINDRES

- Madame FAISSAT Nelly

Cadre bançaire, CREDIT LYONNAIS, LYON. demeurant à AIMARGUES

- Monsieur FALZON Nicolas

Chargé d'interventions collectivités, AGENCE EAU RHONE MEDITERRANEE ET CORSE, MONTPELLIER, demeurant à VERGEZE

- Madame FAPPIANO Sandrine

Chef comptable- responsable administrative, P G O AUTOMOBILES, SAINT-CHRISTOL-LEZ-ALÈS. demeurant à MONS

- Madame FATHI Marie Isabelle

Opératrice de fabrication, SAINT MAMET, VAUVERT. demeurant à VAUVERT

Madame FAVAS Sylvie

Employée, COMMUNE DE CALVISSON, CALVISSON. demeurant à JUNAS

- Madame FELTIN Marilyn

Responsable vente, NORAUTO FRANCE, SORGUES. demeurant à BOUILLARGUES

- Monsieur FERNANDES Agostinho

Ouvrier, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE. demeurant à VERGEZE

- Monsieur FERNANDEZ François

Preparateur de commandes, GEODIS LOGISTICS RHONE-ALPES, GRANS. demeurant à NIMES

- Madame FERRIER Claudine

Aide soignante, UGECAM OCCITANIE, CAVEIRAC. demeurant à ALES

- Monsieur FEUERSTEIN Cedric

Technicien de production, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, ISSY-LES-MOULINEAUX. demeurant à CODOGNAN

- Monsieur FLAVIEN Jérôme

Agent réseaux, SOCIETE DES EAUX DE LA METROPOLE NIMOISE, RODILHAN. demeurant à NIMES

- Madame FLOUZAT-NISGAND Sandrine

Conseillere transition, AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES, SAINT-JEAN-DE-VEDAS. demeurant à GARONS

- Monsieur FOIS Maxime

Statisticien, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE DE VAUCLUSE, AVIGNON. demeurant à ARAMON

- Monsieur FOISSAC Olivier

Manager service indemnisation, SA DEFENSE ET D ASSURANCES, NIMES. demeurant à REDESSAN

- Monsieur FONTANILLE Pascal

Responsable production et supply, POPPIES BAKERIES LAUDUN, LAUDUN-L'ARDOISE. demeurant à VENEJAN

- Monsieur FOULGON David

Technicien cabinier, AXENS, SALINDRES. demeurant à ROUSSON

- Madame FOURNIER Nathalie

Employee station service, CORA, ALÉS. demeurant à SAINT-JEAN-DU-PIN

- Monsieur FOURNIVAL Mickael

Agent logistique, PROFILS SYSTEMES, BAILLARGUES, demeurant à GALLARGUES-LE-MONTUEUX

- Monsieur FRANCO Ludovic

Magasinier, WINNCARE FRANCE, NIMES. demeurant à MILHAUD

- Monsieur FREIDEL Cyril

Preparateur de commande, LABORATOIRE PASQUIER, DOMAZAN, demeurant à REMOULINS

- Monsieur FRERE Antoine

Personnel navigant technique - pilote, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY EN FRANCE. demeurant à CALVISSON

- Monsieur FRITSCH Fréderic

Vrp titulaire, THIRIET DISTRIBUTION, ÉLOYES, demeurant à GENERAC

- Monsieur GALEOTTI Jimmy

Salarie, MPB SAS, LÜNEL-VIEL. demeurant à VERGEZE

- Madame GALIBERT Sophie

Inspecteur commercial, GENERALI IARD, MARSEILLE 15. demeurant à AIMARGUES

- Monsieur GAMBETTA Nicolas

Directeur des ventes, SERGE FERRARI SAS, SAINT JEAN DE SOUDAIN. demeurant à SARDAN

- Monsieur GARCIA David

Employe de banque, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN. demeurant à PARIGNARGUES

- Madame GARCIA Ingrid

Notaire salariée, NOTAIRES FOCH, MONTPELLIER. demeurant à VILLEVIEILLE

- Madame GARIE Véronique

Oprateur de conditionnement, POPPIES BAKERIES LAUDUN, LAUDUN-L'ARDOISE. demeurant a LAUDUN-L'ARDOISE

- Madame GARNIER Marie-Ange

Chargée de clientèle, EPCC PONT DU GARD, VERS-PONT-DU-GARD. demeurant à MARGUERITTES

- Monsieur GASSIN Thierry

Ingénieur, ORANO SUPPORT, CHÂTILLON. demeurant à VILLENEUVE-LES-AVIGNON

- Madame GAUDINET Nadege

Technicienne laboratoire, BLANCOLOR, LES ANGLES. demeurant à CASTILLON-DU-GARD

- Monsieur GAUDINO Laurent

Conducteur machine polyvalent, GREIF FRANCE, LAUDUN L'ARDOISE. demeurant à CONNAUX

- Madame GAVILAN Vanessa

Assistante technico commerciale sedentaire, SAINT-GOBAIN GLASS SOLUTIONS SUD-EST, VILLEURBANNE. demeurant à BEAUCAIRE

- Madame GENTILHOMME Catherine

Aide soignante, UGECAM OCCITANIE, CAVEIRAC. demeurant à LEZAN

- Monsieur GEÖFFRE Olivier

Technicien de prestation, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE L'HERAULT, LUNEL. demeurant à LE CAILAR

- Monsieur GERCER Denis

Agent de maitrise - radioprotection, ONET TECHNOLOGIES ND, BAGNOLS-SUR-CÈZE. demeurant à LAUDUN-L'ARDOISE

- Monsieur GEYNET Thierry Chauffeur, FRANCE BOISSONS SUD-EST, FOURNÉS. demeurant à GARONS

- Monsieur GHISALBERTI Cyril

Chef d'equipe, POPPIES BAKERIES LAUDUN, LAUDUN-L'ARDOISE. demeurant à LAUDUN-L'ARDOISE

- Madame GIANORDOLI Marie

Referent metiers, POLE EMPLOI, BALMA. demeurant à SAINT-LAURENT-D'AIGOUZE

- Madame GIBOULET Martine

Médiatrice culturelle, EPCC PONT DU GARD, VERS-PONT-DU-GARD. demeurant à CASTILLON-DU-GARD

- Madame GILBERT Valerie

Hote de vente tres qualifiee, ARGEDIS, MARGUERITTES. demeurant à BEZOUCE

- Monsieur GILLES Bruno

Opérateur de fabrication, AXENS, SALINDRES. demeurant à BORDEZAC

- Monsieur GILLES Guillaume

Responsble de maintenance adjoint, POPPIES BAKERIES LAUDUN, LAUDUN-L'ARDOISE. demeurant à PONT-SAINT-ESPRIT

- Madame GILLES Séverine

Conseillère en assurance, MAAF ASSURANCES SA, ALÉS. demeurant à ALES

- Monsieur GIL Williams

Conducteur d'engin balayeur, TECHNO VIA, LATTES. demeurant à GALLARGUES-LE-MONTUEUX

- Monsieur GIMBERT Michel

Magasinier, ENTREPRISE DE TRAVAUX ELECTRIQUES, ALÉS. demeurant à ROUSSON

- Madame GIRAL Audrey

Assistante logistique transport, POPPIES BAKERIES LAUDUN, LAUDUN-L'ARDOISE, demeurant à GAUJAC

- Monsieur GIRAUD Pascal

Technicien maintenance, AXENS, SALINDRES. demeurant à SAINT-PRIVAT-DES-VIEUX

- Madame GOMEZ Sophie

Technicien conseil assurance maladie, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE DE VAUCLUSE, AVIGNON. demeurant à COMPS

- Monsieur GONZALEZ Alain

Machiniste, ACIERS DE CONSTRUCTION RATIONALISES, VAUVERT. demeurant à VAUVERT

- Monsieur GOURC Philippe

Directeur des clients nationaux, ROYAL CANIN FRANCE, AIMARGUES. demeurant à LANGLADE

- Monsieur GRAMMAISE Arnaud

Opérateur de fabrication, AXENS, SALINDRES, demeurant à ROUSSON

- Madame GRANIER Nathalie

Chargee de recrutement et d'accompagnement, AFPA ACCES A L' EMPLOI, ALÈS, demeurant à UZES

- Monsieur GRAU Frédéric

Ingénieur informatique, PSA AUTOMOBILES SA, VESOUL. demeurant à CONGENIES

- Monsieur GRENET Laurent

Responsable vente, NORAUTO FRANCE, NÎMES. demeurant à BOUILLARGUES

- Madame GUIET Karine

Gestionnaire contentieux, NEXITY, PARIS. demeurant à NIMES

- Madame GUIGOU Audrey

Technicien de prestations, CAISSE PRIMAIRE ASSUR MALADIE, NÎMES. demeurant à MONTAGNAC

- Monsieur GUILLAUD Paul

Chargé d'affaire, ORANO DS- DEMANTELEMENT ET SERVICES, GIF-SUR-YVETTE. demeurant à SABRAN

- Madame GUILLELMET Delphine

Assistante opérationnelle, SOC EQUIPEMENT REGION MONTPELLIERAINE, MONTPELLIER. demeurant à COMBAS

- Madame GUY Carole

Chargée de mission ressources humaines, POLE EMPLOI, BALMA. demeurant à NIMES

- Monsieur HADDADI Bouchaib

Programmeur, SODAPEM, SOMMIÈRES. demeurant à SAINT-COME-ET-MARUEJOLS

- Monsieur HAMBACHER Frederic

Coursier, INOVIE LABOSUD, NIMES, demeurant à SAUZET

- Madame HANINI Amel

Conseillère à l'emploi, POLE EMPLOI, BALMA. demeurant à NIMES

- Monsieur HAON Olivier

Maitre batisseur, BOUYGUES BATIMENT CENTRE SUD-OUEST, ORLÉANS. demeurant à PONT-SAINT-ESPRIT

- Monsieur HERAIL Christophe

Technicien de maintenance, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE demeurant à VERGEZE

- Monsieur HERGAULT Laurent

Directeur operations, POPPIES BAKERIES LAUDUN, LAUDUN-L'ARDOISE. demeurant à LAUDUN-L'ARDOISE

- Monsieur HIGON Stefan

Agent de maitrise production, AXENS, SALINDRES. demeurant à SAINT-JULIEN-DE-CASSAGNAS

- Monsieur HILDWEIN Didier

Chef soudeur, GUINTOLI, SAINT-ETIENNE-DU-GRES. demeurant à SAINT-GILLES

- Monsieur HLIMI Bouchaïb

Manutentionnaire, STRADAL, BEAUCAIRE. demeurant à BEAUCAIRE

- Madame HOCQUET Perrine

Technicien chimiste, ORANO DEMANTELEMENT, CHUSCLAN. demeurant à PONT-SAINT-ESPRIT

- Monsieur HUGON Hervé

Agent de maitrise posté, AXENS, SALINDRES. demeurant à ROUSSON

- Monsieur IMBERT Cyril

Responsable r&d, DEDIENNE SANTE, NIMES. demeurant à CABRIERES

- Madame IVARS Marie-Pierre

Agent de restauration, COMITE D'ACTIVITES SOCIALES INTER-ENTREPRISES, MONTPELLIER, demeurant à NAGES-ET-SOLORGUES

- Madame IZARD Christine

Cadre de banque, LYONNAISE DE BANQUE, VALENCE. demeurant à NIMES

- Madame JALOUS BIE Isabelle

Assistante commerciale, ARGEL SUD EST, NÎMES. demeurant à GENERAC

- Madame JARGOT Magali

Assistante commerciale, JALLATTE, SAINT-HIPPOLYTE-DU-FORT. demeurant à BAGARD

- Madame JEANROY Fabienne

Cadre de banque, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN. demeurant à NIMES

- Monsieur JEAOUANI El Hocine

Chef d'equipe, PROFILS SYSTEMES, BAILLARGUES, demeurant à MILHAUD

- Monsieur JEROME Gael

Cadre, CORA, ALÈS. demeurant à SERVIERS-ET-LABAUME

- Madame JOB Natacha

Technicienne, CAISSE PRIMAIRE ASSUR MALADIE, NÎMES. demeurant à BOUILLARGUES

- Monsieur JOUVE Gilles

Technicien travaux, B.R.L EXPLOITATION, GARONS. demeurant à GENERAC

- Monsieur KAMIL El Houssine

Conseiller de vente, LEROY MERLIN FRANCE, NĪMES. demeurant à NIMES

- Monsieur KANNICHE Younes

Electricien, ARCELORMITTAL MEDITERRANEE, FOS SUR MER. demeurant à BELLEGARDE

- Monsieur KELKERMANS Arnaud

Plafinicateur produits finis, EMINENCE, AIMARGUES. demeurant à CODOGNAN

- Monsieur KOUBAA Abdelhafid

Responsable maintenance, BOULANGERIE VIENNOISERIE FRANCAISE, TARASCON. demeurant à BEAUCAIRE

- Monsieur LABADIE Frederic

Conducteur de ligne, BOULANGERIE VIENNOISERIE FRANCAISE, TARASCON. demeurant à BEAUCAIRE

- Monsieur LABAYS Ludovic

Charge de rayon alimentation, MONOPRIX EXPLOITATION, PAR ABREVIATION MPX, NÎMES, demeurant à NIMES

- Monsieur LACOMBE Pascal

Préleveur matières premières, ROYAL CANIN SAS, AIMARGUES. demeurant à SAINT-MAMERT-DU-GARD

- Monsieur LACROIX Jean-Paul

Mécanicien, SUEZ RV MEDITERRANEE, AVIGNON. demeurant à LES ANGLES

- Monsieur LAGRANGE Nicolas

Responsable sav, PREVOIR VIE GROUPE PREVOIR, PARIS. demeurant à BEAUCAIRE

- Monsieur LALANNE Eric

Représentant de commerce salarié, GROUPE PIERRE LE GOFF MEDITERRANEE, NÎMES. demeurant à SAUVETERRE

- Madame LANDO Laurina

Technicienne chimiste, ORANO RECYCLAGE, CHUSCLAN. demeurant à SAINT-PAUL-LES-FONTS

- Monsieur LANFRANCHI Marc

Directeur financier, SA DEFENSE ET D ASSURANCES, NIMES, demeurant à NIMES

- Madame LAPIERRE Marielle

Technicienne de production, LABORATOIRE PASQUIER, DOMAZAN. demeurant à DOMAZAN

- Madame LARDENOIS Jocelyne

Charge de rayon alimentation, MONOPRIX EXPLOITATION, PAR ABREVIATION MPX, NÎMES, demeurant à NIMES

- Madame LAVIELLE Elizabeth

Médiatrice, EPCC PONT DU GARD, VERS-PONT-DU-GARD. demeurant à VERS-PONT-DU-GARD

- Madame LAZZARELLI Jocelyne

Délégué assurance maladie, CAISSE PRIMAIRE ASSUR MALADIE, NÎMES. demeurant à SAINT-JULIEN-DE-CASSAGNAS

- Monsieur LEBRUN Laurent

Coordinateur she, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE. demeurant à LANGLADE

- Madame LE FICHANT Muriel

Spécialiste admin rh, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, ISSY-LES-MOULINEAUX, demeurant à CLARENSAC

- Monsieur LE PRINCE Christophe

Chef d'équipe, INEO PROVENCE ET COTE D AZUR, PONT-SAINT-ESPRIT. demeurant à SAINT-VICTOR-LA-COSTE

- Monsieur LE SAOUT Nicolas

Directeur de magasin, CELIO FRANCE, NÎMES. demeurant à SAINT-GENIES-DE-MALGOIRES

- Monsieur LETULLE Laurent

Charge de tarififation, PROFILS SYSTEMES, BAILLARGUES. demeurant à VAUVERT

- Madame LEYNINGER Florence

Conseillère retraite, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL LR, MONTPELLIER. demeurant à BŁAUZAC

- Monsieur LIEUTARD Gregory

Superviseur process et r&d, POPPIES BAKERIES LAUDUN, LAUDUN-L'ARDOISE. demeurant à LAUDUN-L'ARDOISE

- Monsieur LLOPIS Jose

Chef de chantier, BRL ESPACES NATURELS, NÎMES. demeurant à UCHAUD

- Monsieur LOMER Norbert

Opérateur travaux, ASTERALIS, CHASSE-SUR-RHÔNE. demeurant à TAVEL

- Madame LUCCHESI Nadia

Vendeuse, STOCK J BOUTIQUE JENNYFER, ALÈS. demeurant à SALINDRES

- Monsleur LUC Sébastien

Cadre, CORDON ELECTRONICS, QUÉVERT. demeurant à SAINT-GERVASY

- Monsieur MACHOU Malik

Agent de maitrise posté, AXENS, SALINDRES. demeurant à ROUSSON

- Madame MAGONNET Nathalie

Conseillere en clientele assurances, MAAF ASSURANCES, CHAURAY, demeurant à NIMES

- Madame MAKLOUFI Zouina

Agent de surface, P G O AUTOMOBILES, SAINT-CHRISTOL-LEZ-ALÉS. demeurant à BAGARD

- Madame MALAVAL Edith

Employé commercial confirmé, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, ALES. demeurant à SAINT-CHRISTOL-LES-ALES

- Monsleur MALAVELLE William

Directeur, CENTRE SOCIAL ET CULTUREL LA COUR DES MIRACLES, SALINDRES. demeurant à SAINT-CHRISTOL-LES-ALES

- Monsieur MALGOIRE Cyril

Chef d'équipe, EIFFAGE CONSTRUCTION LANGUEDOC ROUSSILLON, NIMES, demeurant à NIMES

- Monsieur MARANDON Julien

Opérateur de fabrication, AXENS, SALINDRES, demeurant à SALINDRES

- Monsieur MARCILLAT Christian

Technicien de chaîne, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES, CHUSCLAN.

demeurant à SAINT-PAULET-DE-CAISSON

- Monsieur MARCILLAT Thierry

Chimiste, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES, PARIS. demeurant à SAINT-ALEXANDRE

- Monsieur MARCON Charlet

Agent de maitrise, ROYAL CANIN SAS, AIMARGUES. demeurant à SAINT-LAURENT-D'AIGOUZE

- Monsieur MARINGOLO Patrick

Chef de piste, RENAULT RETAIL GROUP, NIMES. demeurant à GAUJAC

- Madame MARIOTTI Ingrid

Conseiller support client, SMAG, CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE. demeurant à VAUVERT

- Monsieur MARTIN Benoit

Directeur de groupe adjoint, BANQUE POPULAIRE MEDITERRANEE, NÎMES. demeurant à SAZE

- Madame MARTIN Christelle

Hotesse de caisse, SODICRES, LE CRES. demeurant à AIGUES-VIVES

- Monsieur MARTIN Eric

Technicien rivière, SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'OR, LUNEL. demeurant à SOMMIERES

- Monsieur MARTINEZ Michel

Technicien prevention des risques, ELECTRICITE DE FRANCE, SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX. demeurant à PONT-SAINT-ESPRIT

- Madame MARTIN Lydie

Employée de banque, BANQUE POPULAIRE DU SUD, MAUGUIO. demeurant à AIGUES-VIVES

- Monsieur MARTINOTTI Philippe

Chargé d'affaires, AEMCO, CODOLET. demeurant à SAINT-ANDRE-DE-ROQUEPERTUIS

- Monsieur MASSARD Gilles

Directeur d'exploitation, SOGEA SUD BATIMENT, NIMES. demeurant à AIGUES-VIVES

- Monsieur MASSON Loic

Spécialiste logistique, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE. demeurant à NIMES

- Madame MASTEN Laurence

Responsable commerciale, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE. demeurant à MARGUERITTES

- Madame MATTEONI Patricia

Manager drive, CORA, ALÈS. demeurant à ALES

- Madame MEHADJRI Farida

Chargee de clientele des particuliers, LYONNAISE DE BANQUE, LYON. demeurant à ALES

- Madame MERAH Hadjria

Conseillère à l'emploi, POLE EMPLOI, ALÈS. demeurant à RIBAUTE-LES-TAVERNES

- Madame MERCIER Sandy

Directrice d'agence bancaire, SOCIETE GENERALE, ORANGE. demeurant à SAINT-LAURENT-DES-ARBRES

- Monsieur MER Sebastien

Employe de banque, CREDIT LYONNAIS, LYON. demeurant à BAGNOLS-SUR-CEZE

Madame MIALHE Severine

Responsable des suivis de chantiers, HABITAT DU GARD, NÎMES, demeurant à NIMES

- Monsieur MINASSIAN Eric

Dessinateur projeteur chef de groupe, EGIS INDUSTRIES, MARSEILLE. demeurant à MONS

- Madame MIRAS Cindy

Qualiticienne, SODAPEM, SOMMIÈRES, demeurant à LECQUES

- Madame MISSOURI Noufissa

Vendeuse principale, ARMAND THIERY SAS, NÎMES. demeurant à NIMES

- Madame MOLIERE Valerie

Charge exploitation boues, SAUR, NÎMES, demeurant à POULX

- Monsieur MOLINER Laurent

Technicien coordinateur maintenance, ORANO DEMANTELEMENT, CHUSCLAN. demeurant à ROCHEFORT-DU-GARD

- Madame MORAR Valérie

Cadre ingénieur, ORANO CHIMIE-ENRICHISSEMENT, PIERRELATTE. demeurant à LES ANGLES

- Monsieur MORATILLE Emmanuel

Dessinateur principal, GRAND PORT MARITIME DE MARSEILLE, MARSEILLE, demeurant à REDESSAN

- Madame MOSCA Chantal

Conseiller clientele, LYONNAISE DE BANQUE, LYON. demeurant à LA CAPELLE-ET-MASMOLENE

- Monsieur MOUREAU Fablen

Chef de chantier, EUROVIA GRANDS PROJETS FRANCE, BRIVE-LA-GAILLARDE. demeurant à LE VIGAN

- Monsieur MOUROT Laurent

Superviseur gta, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE. demeurant à NIMES

- Monsieur MOUTANABIH Omar

Agent polyvalent, ABER PROPRETE AZUR, NÎMES. demeurant à SAINT-GILLES

- Monsieur MULLER Jean-Eric

Technicien supérieur, ORANO DEMANTELEMENT, CHUSCLAN. demeurant à BAGNOLS-SUR-CEZE

- Monsieur MULLER Pierre

Directeur bureaux d etudes, SAUR, ISSY-LES-MOULINEAUX. demeurant à VILLENEUVE-LES-AVIGNON

- Madame MURONI Fabienne

Auxiliaire de vie sociale, ORIALYS, LUNEL. demeurant à SAINT-GENIES-DE-MALGOIRES

- Monsieur MUSITELLI Fabrice

Cariste, SIRAP FRANCE, REMOULINS. demeurant à REMOULINS

- Madame NABOT Marine

Assistante des ventes, LAFARGEHOLCIM BETONS, CLAMART. demeurant à CODOLET

- Madame NAUD Laure

Gestionnaire administratrice des ventes (adv), SODAPEM, SOMMIÈRES. demeurant à AUBAIS

- Monsieur NIALON Julien

Directeur d'agence, SUEZ EAU FRANCE, DIJON. demeurant à PUJAUT

- Madame NICOLAS Cicelly

Collaboratrice d'agence assurances, DE NARDO MARC ET PREYRE THIERRY, BEAUCAIRE. demeurant à BEAUCAIRE

- Madame NOGUIER Amandine

Responsable commercial, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE. demeurant à SAINT-CHAPTES

- Madame OBERTO Tatiana

Pharmacienne, MONOPRIX EXPLOITATION, PAR ABREVIATION MPX, AVIGNON. demeurant à PUJAUT

- Monsieur OLIVES Bruno

Agent portuaire polyvalent, PORT CAMARGUE REGIE AUTO PORT PLAISANCE, LE GRAU-DU-ROI. demeurant à LE GRAU-DU-ROI

- Monsieur OLLIVIER André

Technicien hotellerie de plein zir, ASSOC REMOULINOISE DEVELOPP TOURISME, REMOULINS. demeurant à VERS-PONT-DU-GARD

- Madame ORIVE Noëlle

Agent d'entretien, SOGEA SUD BATIMENT, NIMES. demeurant à BOISSIERES

Monsieur OSMAN Kamel

Chef de chantier, SPIE BATIGNOLLES MALET, MAUGUIO. demeurant à VAUVERT

- Madame OUBAKI Bouchra

Operatrice de production, MAJ, NÎMES. demeurant à NIMES

- Monsieur PACCHIOTTI Laurent

Technicien production, PAREFEUILLE PROVENCE, FOURNES. demeurant à CASTILLON-DU-GARD

- Madame PADILLA Sandra

Ouvrier carrière, CIMENTS CALCIA; BEAUCAIRE. demeurant à BELLEGARDE

- Monsieur PARAIRE Stephane

Chargé d affaires particulier, BANQUE CIC SUD OUEST, BORDEAUX. demeurant à CLARENSAC

- Madame PARRA Amelie

Manager, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE DE VAUCLUSE, AVIGNON. demeurant à VILLENEUVE-LES-AVIGNON

- Monsieur PASCAL Christophe

Responsable usine, VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX, MONTPELLIER. demeurant à SAINT-HILAIRE-DE-BRETHMAS

- Madame PELLET Sabine

Assistante technique, ASSYSTEM ENGINEERING AND OPERATION SERVICES, PIERRELATTE. demeurant à BAGNOLS-SUR-CEZE

- Monsieur PELLIER James

Responsable d'équipe chimie physique, AXENS, SALINDRES. demeurant à LES MAGES

- Monsieur PENARRUBIA Stéphan

Chef de projet informatique, SYND MIXTE TRAITEMENT INFORMATION ET NOUVELLES TECHNOLOGIES, MONTPELLIER. demeurant à BAGARD

- Madame PERAHIA Laurence

Assistante administrative, BAYER SEEDS SAS, NÎMES, demeurant à AUBORD

Monsieur PERCEVAUD Richard

Chef projet/coordinateur sécurité, WINNCARE FRANCE, NIMES. demeurant à VAUVERT

- Madame PERONI Françoise

Secrétaire bibliothécaire, COMITE D ACTIVITES SOCIALES INTER-ENTREPRISES, MONTPELLIER, demeurant à CLARENSAC

- Monsieur PERRIER Cedric

Agent administratif, CARREFOUR SUPPLY CHAIN, SAINT-GILLES. demeurant à COMBAS

- Monsieur PETIT Alain

Assistant commercial, COOPERATIVE U ENSEIGNE, RUNGIS. demeurant à VERGEZE

- Monsieur PETITFOUR Bruno

Chef projet infra informatique, ORANGINA SUNTORY FRANCE PRODUCTION, CHÂTEAUNEUF-DE-GADAGNE.

demeurant à ROCHEFORT-DU-GARD

- Monsieur PEYRON Stephane

Chef de chantier, CISE TP, VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON. demeurant à NIMES

- Monsieur PIALOT Gregory

Directeur administratif, FONCIA TERRES DE PROVENCE, AIX-EN-PROVENCE, demeurant à SERNHAC

- Monsieur PICOT Aurelien

Responsable secteur, ORANO DS- DEMANTELEMENT ET SERVICES, GIF-SUR-YVETTE. demeurant à ROCHEFORT-DU-GARD

- Monsieur PIRE Didier

Technicien hydrocurage, ACCM ASSAINISSEMENT, SALON-DE-PROVENCE. demeurant à FOURQUES

- Madame PLANCHON Francoise

Technicienne, INOVIE LABOSUD, NIMES. demeurant à NIMES

- Monsieur PLEUTIN Christophe

Officier de port, GRAND PORT MARITIME DE MARSEILLE, MARSEILLE. demeurant à NIMES

- Madame PLOYER Brigitte

Animatrice gymnastique, ASS GYM VOLONT DE SOMMIÈRES, SOMMIÈRES. demeurant à VILLEVIEILLE

- Monsieur PÖLIN Thierry

Chef chantier, CÓLAS FRANCE, MARGUERITTES. demeurant à CLARENSAC

- Madame PONTAUD Sylvie

Employé responsable, HOLDING DE RESTAURATION CONCEDEE HRC, TAVEL. demeurant à GAUJAC

- Madame PONTY Delphine

Chargée de mission, CAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES DU GARD, NIMES. demeurant à NIMES

- Madame PRINEAU Blandine

Technicien assurance maladie, CAISSE PRIMAIRE ASSUR MALADIE, NÎMES, demeurant à AIGUES-VIVES

- Monsieur PRIVAT Pascal

Contrôleur financier, CAISSE D'EPARGNE CEPAC, MARSEILLE 6. demeurant à BEAUCAIRE

- Madame PROCUREUR Isabelle

Chargée d'affaires des professionnels, BANQUE CIC SUD OUEST, LA GRANDE-MOTTE. demeurant à AIGUES-MORTES

- Madame PROT Sandrine

Secrétaire de redaction, CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS, PARIS. demeurant à UZES

- Monsieur PRUNIER Frederic

Manager commercial, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE. demeurant à UCHAUD

- Monsieur PRUVOST Geoffroy

Technicien supérieur en recherche et développement, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES, PARIS. demeurant à SAINT-GENIES-DE-COMOLAS

- Monsieur PRUVOT Thierry

Responsable commercial confirmé, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, NIMES. demeurant à GARONS

- Monsieur QUEFFURUS Nicolas

Chef service logistique, MAJ, NÎMES. demeurant à LIOUC

- Madame RAHALI Laetitia

Technicienne prestations, CAISSE PRIMAIRE ASSUR MALADIE, BAGNOLS-SUR-CÈZE. demeurant à GAUJAC

- Monsieur REBOUL Sébastien

Responsable qualite produit, SODAPEM, SOMMIÈRES. demeurant à CLARENSAC

- Madame REBUFFAT Floriane

Community manager, EPCC PONT DU GARD, VERS-PONT-DU-GARD. demeurant à VERS-PONT-DU-GARD

- Madame REVEST Sophie

Commerciale sedentaire, ETS BAURES-PRODUITS METALLURGIQUES, MONTPELLIER. demeurant à LE MARTINET

- Madame REYNAUD Corinne

Responsable de service rh, MONOPRIX EXPLOITATION, PAR ABREVIATION MPX, NÎMES. demeurant à NIMES

- Monsieur RIBET Franck

Responsable d'atelier, LOXAM, NIMES. demeurant à REDESSAN

- Madame RIBOREAU Marie-Christine

Conseillère assurance maladie, CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE, NÎMES. demeurant à ALES

- Monsieur RICHARD Frédéric

Mécanicien aéronautique, SABENA TECHNICS FNI, GARONS. demeurant à NIMES

- Madame RICHARD Laure

Responsable qualité, WINNCARE FRANCE, SAINT-PAUL-MONT-PENIT. demeurant à BEAUCAIRE

- Monsieur RIEU Christophe

Operateur, CYCLIFE FRANCE SA, CODOLET. demeurant à ORSAN

- Monsieur RIGAL Jean Paul

Chef de marché ep, MAJ, NÎMES. demeurant à NIMES

- Monsieur RIPOLL Nicolas

Operateur, ACCM EAU, SALON-DE-PROVENCE. demeurant à FOURQUES

- Madame RIVERA Sofia

Coach professionnelle, AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES, SAINT-JEAN-DE-VEDAS. demeurant à AIMARGUES

- Monsieur RIVERA Yoann

Mécanicien auto, GARAGE NOTRE DAMÉ, ROCHEFORT-DU-GARD. demeurant à SAINT-GENIES-DE-COMOLAS

- Monsieur RIVERO Raphael

Responsable des ventes, BRITISH AMERICAN TOBACCO FRANCE, COURBEVOIE. demeurant à PUJAUT

- Madame RIVOLIER Sandrine

Chargee de recrutement, AESIO MUTUELLE, PARIS. demeurant à MANDUEL

- Monsieur ROCCHIA Patrick

Chef d'équipe industrie 1, ROUMEAS SERVICES, LAUDUN-L'ARDOISE. demeurant à ROQUEMAURE

- Madame RODRIGUEZ Jessica

Hotesse de caisse, CSF, SAINT-AMBROIX. demeurant à ROBIAC-ROCHESSADOULE

- Madame RODRIGUEZ Nadine

Hotesse de caisse, CORA, ALÈS. demeurant à ALES

- Monsieur ROGNE Nicolas

Responsable d'affaires adjoint, INEO INFRACOM, LATTES, demeurant à MUS

- Madame ROLLAND Clarisse

Employee conseiller de vente, CORA, ALÈS. demeurant à CENDRAS

- Madame ROMERO Jennifer

Employee de banque, CREDIT AGRICOLE ALPES PROVENCE, AIX EN PROVENCE. demeurant à TAVEL

- Monsieur ROSSETTO Jerome

Directeur agence bancaire, SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT, MARSEILLE 6. demeurant à SAINT-LAURENT-D'AIGOUZE

- Monsieur ROTONDO Roch

Agent administratif, POPPIES BAKERIES LAUDUN, LAUDUN-L'ARDOISE. demeurant à LAUDUN-L'ARDOISE

- Monsieur ROUCHANIDES Jean-Pierre

Directeur export, ECOLOGIE ECONOMIE TECHNOLOGIE ECOTEC, TARASCON. demeurant à FOURQUES

- Monsieur ROURE Aurélien

Agent d'intervention, ORANO DS- DEMANTELEMENT ET SERVICES, PIERRELATTÉ. demeurant à BAGNOLS-SUR-CEZE

- Monsieur ROUSSET Bernard

Frigoriste, CARRIER, MONTLUEL. demeurant à NIMES

- Monsieur ROUX Christian

Employé de commerce, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, ALES. demeurant à SAINT-JULIEN-LES-ROSIERS

- Madame ROUX Sandrine

Vendeur assistante, CELIO FRANCE, SAINT-OUEN-SUR-SEINE. demeurant à BERNIS

- Monsieur ROZZONELLI Gerard

Technicien de laboratoire, INOVIE LABOSUD, NIMES. demeurant à NIMES

- Madame SABAT Gaëlle

Employée cpam, CAISSE PRIMAIRE ASSUR MALADIE, NÎMES. demeurant à SAINT-MAMERT-DU-GARD

- Madame SABATIER Celine

Vendeuse, DISTRIBEM, AIMARGUES. demourant à UCHAUD

- Monsieur SAILLY Franck

Chef de service travaux, BOUYGUES ENERGIES & SERVICES, MARGUERITTES. demeurant à COLLORGUES

- Monsieur SALVADOR Bernard

Conrte maitre, PROFILS SYSTEMES, BAILLARGUES. demeurant à SOMMIERES

- Madame SAMSON Brigitte

Responsable générale des boutiques, EPCC PONT DU GARD, VERS-PONT-DU-GARD, demeurant à UZES

- Monsieur SANCHEZ Alfredo

Operateur matieres premieres, FERROPEM, LAUDUN L'ARDOISE. demeurant à BAGNOLS-SUR-CEZE

- Madame SANCHEZ Nathalie

Responsable administrative des achats et des ventes, EUROFINS ADME BIOANALYSES, VERGEZE. demeurant à BELLEGARDE

- Madame SANTOS Mélanie

Technicien référent rh, CAISSE PRIMAIRE ASSUR MALADIE, NÎMES. demeurant à ARPAILLARGUES-ET-AUREILLAC

- Monsieur SAUMADE Olivier

Mécanicien, LOXAM, NIMES. demeurant à BOUILLARGUES

- Monsieur SAUVAIRE Vincent

Conseille mobilite, MA NOUVELLE VILLE, QUINT-FONSEGRIVES. demeurant à SAINT-LAURENT-DES-ARBRES

- Monsieur SAVOYNI Jean-michel

Technicien maintenance, AXENS, SALINDRES, demeurant à SALINDRES

- Madame SCHALLER Odile

Référente métiers, POLE EMPLOI, BALMA. demeurant à CAISSARGUES

- Madame SCHUEBER Sylvia

Agent des services logistiques, MAISON SECOURS DE BESSEGES, BESSEGES. demeurant à ALES

- Monsieur SEVERAC Lionel

Charge d'affaires, CYCLIFE FRANCE SA, CODOLET. demeurant à SAINT-MICHEL-D'EUZET

- Monsieur SIBELAIT Christian

Logisticen, MAINCO, BREST. demeurant à SABRAN

- Madame SISOULACK Sandra

Gestionnaire contrat adp ep, ASSOCIATION DE MOYENS ASSURANCE DE PERSONNES, MONTPELLIER. demeurant à CALVISSON

- Monsieur SOUALAH Rachid

Soudeur, AEMCO, CODOLET. demeurant à LAUDUN-L'ARDOISE

- Madame SOUBIRON Carole

Comptable copropriete, CITYA OCIMMO, LA GRANDE-MOTTE. demeurant à SAINT-LAURENT-D'AIGOUZE

- Madame SOULIER Sonia

Technicienne, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L HERAULT, MONTPELLIER. demeurant à LE CAILAR

- Madame SOUTOUL Sandra

Assistante de gestion, LEROY MERLIN FRANCE, LEZENNES. demeurant à SAZE

- Madame SZEWCZYK Muriel

Employee commerciale, ABD PAINLEVE, NÎMES, demeurant à NIMES

- Madame TALENS Vincent

Employe commercial, CSF, BAGNOLS-SUR-CEZE. demeurant à BAGNOLS-SUR-CEZE

- Monsieur TARRADAS Paul

Responsable méthodes, P G O AUTOMOBILES, SAINT-CHRISTOL-LEZ-ALÈS. demeurant à MASSILLARGUES-ATTUECH

- Madame TATIN Géraldine

Technicien budgets et achats, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE VAUCLUSE, AVIGNON. demeurant à LES ANGLES

- Madame TAZAIT M'Barka

Employee de banque, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON, BEAUCAIRE. demeurant à MANDUEL

- Monsieur TESIO Frederic

Coordinateur ligne conditionnement, POPPIES BAKERIES LAUDUN, LAUDUN-L'ARDOISE. demeurant à LAUDUN-L'ARDOISE

- Monsieur TEYSSEYRE Jean Baptiste

Chef de chantier, EUROVIA LANGUEDOC ROUSSILLON, BAILLARGUES. demeurant à SAINT-LAURENT-D'AIGOUZE

- Madame THEROND VERNIER Cecile

Conseiller retraite, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL LR, MONTPELLIER. demeurant à NIMES

- Madame THIEL Carole

Manager logistique, CARREFOUR SUPPLY CHAIN, SAINT-GILLES. demeurant à BEZOUCE

- Monsieur TOLMOS Nadine

Employée d'assurance, SA DEFENSE ET D ASSURANCES, NIMES. demeurant à BEAUVOISIN

- Madame TOPIE Elisabeth

Hôtesse de l'air, AIR FRANCE, ROISSY, demeurant à AIGUES-MORTES

- Madame TOUREAU Patricia

Technicien-consell prestations, CAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES DU GARD, NIMES. demeurant à CAISSARGUES

- Monsieur TOURNIER Frederic

Responsable travaux, ISDEL, SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX. demeurant à ORSAN

- Madame TRAZIC Fabienne

Formatrice, AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES, NÎMES. demeurant à CAISSARGUES

- Madame TRIAIRE Chantal

Esh, CLINIQUE STELLA, ENTRE-VIGNES. demeurant à FONTANES

- Monsieur VACHER Gaël

Logisticien, CREDIT LYONNAIS, MARSEILLE 1. demeurant à VILLENEUVE-LES-AVIGNON

- Madame VADAM Sylvie

Responsable qualite, POPPIES BAKERIES LAUDUN, LAUDUN-L'ARDOISE, demeurant à LAUDUN-L'ARDOISE

- Madame VALETTE Agnès

Contrôleur allocataires, CAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES DU GARD, NIMES. demeurant à SAINT-MARTIN-DE-VALGALGUES

- Monsieur VALETTE Eric

Responsable de production, BOULANGERIE VIENNOISERIE FRANCAISE, TARASCON. demeurant à BELLEGARDE

- Monsieur VANDENDRIESSCHE Florian

Ingenieur, MERLIN GERIN ALES, ALÈS. demeurant à SALINDRES

- Monsieur VAUTHIER Frederic

Directeur, FRANCE BOISSONS SUD-EST, BOUC-BEL-AIR. demeurant à CABRIERES

- Monsieur VERBESTEL Jérôme

Technicien, APAVE SUDEUROPE SAS, AVIGNON. demeurant à SAINT-LAURENT-DE-CARNOLS

- Monsieur VERNHETTES Jonathan

Technicien de traitement, SUEZ EAU FRANCE, SAUVE. demeurant à SOMMIERES

- Madame VERVAEKE Christine

Personnel de service, LYONNAISE DE BANQUE, LYON. demeurant à NIMES

- Monsieur VEZINET Patrice

Mécanicien automobile, POUJOL FREDERIC, MUS. demeurant à MUS

- Madame VIALE Marie-Christine

Agent de propreté, ABER PROPRETE AZUR, NÎMES. demeurant à NIMES

- Monsieur VIEILLEDENT Yann

Responsable projets engineering, ROYAL CANIN SAS, AIMARGUES, demeurant à COMBAS

- Madame VIELJUS Stéphanie

Gestionnaire client, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON, ALÉS demeurant à SAINT-MARTIN-DE-VALGALGUES

- Monsieur VIGNAUD Laurent

Gestionnaire stock, POMONA, NIMES, demeurant à MANDUEL

- Monsieur VIGNE Stephane

Charge d'affaires, FOSELEV ENERGIE, SAINT PAUL LES DURANCE. demeurant à LAUDUN-L'ARDOISE

- Madame VIGUT-ARIETE Carine

Gestionnaire client particulier, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER, demeurant à LE VIGAN

- Monsieur WERQUIN Mickael

Responsable de region, OPTEVEN ASSURANCES, VILLEURBANNE. demeurant à VERGEZE

- Madame WESTERMANN Martine

Secretaire approvisionnement, CORA, ALÈS. demeurant à SERVAS

- Madame ZEROUAL Haféda

Conseillère à l'emploi, POLE EMPLOI, NÎMES. demeurant à MILHAUD

- Monsieur ZUCCA Rodolphe

Vrp titulaire, THIRIET DISTRIBUTION, ÉLOYES. demeurant à ROQUEMAURE

Article 2 : La médaille d'honneur du travail Vermeil est décernée à :

- Monsieur ADGÉ Philippe

Responsable maintenance, SMURFIT KAPPA PAPIER RECYCLE FRANCE, LE PONTET. demeurant à LES ANGLES

- Monsieur AINI Farid

Chef de quart exploitation, ORANO DEMANTELEMENT, CHUSCLAN. demeurant à BAGNOLS-SUR-CEZE

- Monsieur ALLAL-GUIRAUD Thierry

Technicien documentation, ORANO CHIMIE-ENRICHISSEMENT, PIERRELATTE. demeurant à PONT-SAINT-ESPRIT

- Monsieur ALLARD Franck

Conducteur de travaux, CEGELEC INDUSTRIE SUD EST, VITROLLES. demeurant à CABRIERES

- Monsieur ALLE Frédéric

Responsable qualité, EURENCO, SORGUES. demeurant à VILLENEUVE-LES-AVIGNON

- Monsieur ALLIENNE Denis

Gestionnaire de magasin/ magasinier, ORANO RECYCLAGE, CHUSCLAN. demeurant à LAUDUN-L'ARDOISE

- Monsieur ALTEYRAC Ludovic

Cariste, CARREFOUR SUPPLY CHAIN, SAINT-GILLES. demeurant à COLLORGUES

- Monsieur ALVAREZ Herminio

Employé, MONCIGALE, BEAUCAIRE. demeurant à THEZIERS

- Monsieur ANTEGNARD Frédéric

Ingénieur chimiste, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES, CHUSCLAN.
demeurant à CONNAUX

Monsieur ANTHEAUME Fabrice

Monteur regleur, SIRAP FRANCE, REMOULINS. demeurant à VERS-PONT-DU-GARD

- Madame ARPIGNY Sylvie

Ingénieur chimiste. COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES, CHUSCLAN.
demeurant à SAINT-LAURENT-DES-ARBRES

- Monsieur ATO Olivier

Employe de banque, CREDIT LYONNAIS, SAINT-GILLES. demeurant à SAINT-GILLES

- Monsieur AUGIER Olivier

Technicien principal, ORANO DEMANTELEMENT, CHUSCLAN. demeurant à AIGUES-MORTES

- Monsieur BADAROUX Yves

Technicien de contrôle, APAVE SUDEUROPE SAS, CAISSARGUES. demeurant à GAUJAC

- Madame BARBUSSE Magali

Operatrice confection, EMINENCE, AIMARGUES. demeurant à ANDUZE

- Madame BARLAGUET Johanna

Ingénieur en production, BAYER SEEDS SAS, LYON, demeurant à CALVISSON

- Monsieur BAUMANN Laurent

Agent de maintenance, MLT MINET LACING TECHNOLOGY, SAINT-PRIVAT-DES-VIEUX. demeurant à SAINT-PRIVAT-DES-VIEUX

- Monsieur BELET Thierry

Grutier, EIFFAGE CONSTRUCTION SUD-EST, VAUVERT. demeurant à VAUVERT

- Monsieur BELLY Laurent

Spécialiste logistique, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE, demeurant à AUBORD

- Monsieur BELROMARI Cheikh

Monteur-regieur, SIRAP FRANCE, REMOULINS. demeurant à MEYNES

- Monsieur BENEZECH Patrick

Technicien méthode maintenance, SYNGENTA PRODUCTION FRANCE SAS, SAINT-PIERRE-LA-GARENNE.

demeurant à MUS

- Monsieur BERNARD Rémi

Educateur, ARTES - LES OLIVETTES, ALÈS. demeurant à SAINT-CHRISTOL-LES-ALES

- Madame BERTOLAS Mireille

Assistante commerciale, ETEX FRANCE BUILDING PERFORMANCE, AVIGNON, demeurant à LES ANGLES

- Madame BETHUNE Marielle

Client manager, ROYAL CANIN SAS, AIMARGUES. demeurant à AIGUES-MORTES

- Madame BEZIERS Emmanuelle

Commerciale sédentaire, MINET LACING TECHNOLOGY S.A, SAINT-CHAMOND, demeurant à ALES

- Madame BLAIS Isabelle

Conseillere assurance maladie, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE DE VAUCLUSE, AVIGNON. demeurant à ARAMON

- Madame BLAIZE Marie-Josee

Aide soignante, UGECAM OCCITANIE, CAVEIRAC. demeurant à LE CAILAR

- Monsieur BLANCHARD Sylvain

Chauffeur, SUEZ R&V, VILLEURBANNE. demeurant à PARIGNARGUES

- Madame BOISSONNADE Magali

Conseillère retraite, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL LR, SAINT-PRIVAT-DES-VIEUX. demeurant à ALES

- Monsieur BRICE Olivier

Assistant chef de poste, FERROPEM, LAUDUN L'ARDOISE. demeurant à VENEJAN

- Madame BRUN Christine

Responssable planning logistique, GREIF FRANCE, LAUDUN L'ARDOISE, demeurant à SAINT-LAURENT-DE-CARNOLS

- Monsieur BRUNEAU Pascal

Responsable marchés grands comptes, ASCO SAS, LUCÉ. demeurant à LES ANGLES

- Monsieur BRUNON Thierry

Am risques majeurs/surete, KEM ONE, FOS-SUR-MER. demeurant à JONQUIERES-SAINT-VINCENT

- Monsieur BULLY Thierry

Projeteur, SNEF POWER SERVICES, MARSEILLE 15. demeurant à UZES

- Monsieur CAILLOUET Eric

Afficheur expert, CLEAR CHANNEL FRANCE, NÎMES. demeurant à LE GRAU-DU-ROI

- Madame CAMPELLO Eugenia

Assistante commerciale, SAINT MAMET, NÎMES. demeurant à NIMES

- Monsieur CANO David

Animateur de vente, CARREFOUR HYPERMARCHES, BEAUCAIRE. demeurant à BEAUCAIRE

- Monsieur CARABBIO Jerome

Employé, MERLIN GERIN ALES, ALÈS. demeurant à LES SALLES-DU-GARDON

- Monsieur CARRARA Laurent

Technicien d'exploitation, SAUR, NIMES, demeurant à VAUVERT

- Madame CARTA FRECHINOS Nathalie

Employée de banque, CREDIT LYONNAIS, VILLEJUIF, demeurant à UZES

- Monsieur CASSANAS Jean-luc

Operateur ligne cyclife, CYCLIFE FRANCE SA, CODOLET, demeurant à BAGNOLS-SUR-CEZE

- Madame CATARSI Caroline

Coordinateur système europe, ROYAL CANIN SAS, AIMARGUES. demeurant à SAVIGNARGUES

- Monsieur CAYOL Jean

Responsable régional, SODEXO SANTE MEDICO SOCIAL, MARSEILLE 2. demeurant à NIMES

- Monsieur CHALIER Gilles

Chef de secteur, SAUR, MAUGUIO. demeurant à CLARENSAC

- Monsieur CHAPON Alain

Ouvrier, SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE, RUEIL-MALMAISON. demeurant à ALLEGRE-LES-FUMADES

- Madame CHATELAIN Nathalie

Technico commerciale, REXEL FRANCE, NÎMES. demeurant à SAINT-GENIES-DE-MALGOIRES

- Monsieur CHAUSSINAC Philippe

Directeur d'agence, INEO NUCLEAIRE, CHUSCLAN. demeurant à PUJAUT

- Monsieur CHENNAF Rachid

Technicien logistique, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE. demeurant à VERGEZE

- Madame CHEVRIER Katia

Conseillère indemnisation pôle emploi, POLE EMPLOI, BALMA. demeurant à CAISSARGUES

- Monsieur CLEMENT Olivier

Technicien d'exploitation, ORANO DEMANTELEMENT, CHUSCLAN. demeurant à SAINT-VICTOR-LA-COSTE

- Monsieur COLOMA Juan

Ouvrier, ACIERS DE CONSTRUCTION RATIONALISES, VAUVERT. demeurant à VAUVERT

- Monsieur COLSON Pascal

Manager, CORA, ALÈS. demeurant à ALES

- Madame COMMEINHES SIGAL Françoise

Gestionnaire de clientèle particulier, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON, CAVEIRAC.

demeurant à BOISSIERES

- Monsieur COULIN Olivier

Opérateur, ORANO DEMANTELEMENT, CHUSCLAN. demeurant à TAVEL

- Madame COULOMB Marianne

Directrice commerciale, AVIGNON TOURISME, AVIGNON, demeurant à SAUVETERRE

- Monsieur CRUVEILLER Xavier

Gestionnaire de clientèle patrimoniale, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON, NÎMES.

demeurant à NIMES

- Madame CZYZYK Sylvie

Technicienne clientèle, SOCIETE REGIONALE DE DISTRIBUTION D'EAU- SRDE, ALES. demeurant à SAINT-JULIEN-LES-ROSIERS

- Monsieur D'AMARAL Fernand

Responsable du service technique, ETABLISSEMENTS IGUAL, VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONE. demeurant à AUBAIS

- Monsieur DAMIEN Christophe

Agent de maîtrise, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER. demeurant à UCHAUD

- Monsieur DAUPHIN Thierry

Responsable agence, REXEL FRANCE, PARIS. demeurant à CLARENSAC

- Monsieur DAUVÉ Thierry

Technicien maintenance, ROYAL CANIN SAS, AIMARGUES. demeurant à BOISSIERES

- Madame DEFRESNE Rose

Assistante ressources humaines - ts, ARTES - LES OLIVETTES, SAINT-PRIVAT-DES-VIEUX, demeurant à ALES

- Madame DELCAUSSE Veronique

Infirmiere en sante au travail, ASS INTER PROF SERV MEDIC TRAV, NÎMES. demeurant à NIMES

- Monsieur DELESTRE Guy

Ingénieur, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES, CHUSCLAN. demeurant à VALLABREGUES

- Madame DELEUZE Magalie

Employée commerciale, HYPERMARCHE LA PRAIRIE, ALÉS. demeurant à ALES

- Monsieur DELHAYE Philippe

Préparateur de commandes, DREYER, AVIGNON, demeurant à BEAUCAIRE

- Monsieur DELMOTTE Alain

Coordinateur technique, SYNGENTA PRODUCTION FRANCE SAS, AIGUES VIVES. demeurant à GALLARGUES-LE-MONTUEUX

- Monsieur DELORME Alain

Conducteur d'engins, EIFFAGE ROUTE GRAND SUD, NÎMES. demeurant à UCHAUD

- Monsieur DHIEUX Bernard

Agent tehchnique, SNEF POWER SERVICES, MARSEILLE 15. demeurant à PONT-SAINT-ESPRIT

- Madame DIBOUNE Malika

Assistante paie, CORA, ALÈS. demeurant à SALINDRES

- Madame DIMEGLIO Joelle

Operatrice confection, EMINENCE, AIMARGUES. demeurant à SAINT-MAMERT-DU-GARD

- Monsieur DION Bertrand

Directeur de site, ARGEDIS, MARGUERITTES. demeurant à FOURNES

- Monsieur DJOUDI Bachir

Technicien supérieur, SANOFI CHIMIE, ARAMON. demeurant à ROCHEFORT-DU-GARD

- Monsieur DOBLADO Francisco

Spécialiste méthodes eg, NAPHTACHIMIE, MARTIGUES. demeurant à SAINT-GILLES

Monsieur DORLHAC DE BORNE Michel

Chef de projet si, GEODIS DIVISION MESSAGERIE SERVICES G.D.M.S., GENNEVILLIERS, demeurant à NIMES

- Madame DOUASBIN Ingrid

Technicienne méthode production, PCAS, ARAMON. demeurant à ARAMON

- Monsieur DUBOIS Jacques

Technicien supérieur cellule blindé, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES, CHUSCLAN, demeurant à VENEJAN

- Monsieur DUFERMONT Eric

Responsable paie, SOGEA SUD BATIMENT, MONTPELLIER. demeurant à LE VIGAN

- Monsieur DUMONT Emmanuel

Inspecteur qualité fabrication, ORANO NUCLEAR PACKAGES AND SERVICES, CODOLET. demeurant à SAINT-GENIES-DE-MALGOIRES

- Monsieur ESTOURNET Alain

Agent de sécurité, ORANO CHIMIE-ENRICHISSEMENT, PIERRELATTE. demeurant à MEJANNES-LE-CLAP

- Monsieur FABRO Serge

Dessinateur projeteur, SAUR, ISSY-LES-MOULINEAUX. demeurant à SALINELLES

- Madame FALCOT Agnès

Assistante administrative, INEO INFRACOM, NIMES. demeurant à MONTPEZAT

- Monsieur FAUQUEUR Laurent

Technicien superieur, ORANO CHIMIE-ENRICHISSEMENT, PIERRELATTE. demeurant à BAGNOLS-SUR-CEZE

- Madame FELIPE Christelle

Directrice de groupe, SOCIETE GENERALE, PARIS. demeurant à LES ANGLES

- Monsieur FERNANDEZ Laurentino

Chefs des ventes, ETS BAURES-PRODUITS METALLURGIQUES, MONTPELLIER. demeurant à CLARENSAC

- Madame FERRIER Ariane

Tehnicienne chef de projets, ORANO CHIMIE-ENRICHISSEMENT, PIERRELATTE. demeurant à SAINT-ALEXANDRE

- Madame FICHOT Christine

Technicien hautement qualifié, POLE EMPLOI, BALMA. demeurant à VESTRIC-ET-CANDIAC

- Madame FOURNIER Nathalie

Employee station service, CORA, ALÈS. demeurant à SAINT-JEAN-DU-PIN

Monsieur FRANCOIS Regis

Ouvrier, ATS, ALES, demeurant à SALINDRES

- Monsieur FRAPPEZ Herve

Agent de fabrication, SNR CEVENNES, SAINT-PRIVAT-DES-VIEUX. demeurant à SAINT-PRIVAT-DES-VIEUX

- Monsieur FROMAGER Frederic

Chef de chantier, SNEF POWER SERVICES, MARSEILLE 15. demeurant à BAGNOLS-SUR-CEZE

- Monsieur GAMBETTA Nicolas

Directeur des ventes, SERGE FERRARI SAS, SAINT JEAN DE SOUDAIN. demeurant à SARDAN

- Madame GARCIA Pascale

Employee administrative, POMONA, NIMES, demeurant à UCHAUD

- Monsieur GARRIGUES Christophe

Geometre etude, EIFFAGE ROUTE GRAND SUD, NÎMES. demeurant à POULX

- Monsieur GAUCEL Laurent

Technicien électrotechnique, MERLIN GERIN ALES, ALÈS, demeurant à ALES

- Monsieur GAUDRY Yves

Chef d'escale air france, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE, demeurant à AIGUES-MORTES

- Madame GERVAIS Nathalie

Référent technique prestations, CAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES DU GARD, NIMES. demeurant à BOURDIC

- Madame GIANORDOLI Marie

Referent metiers, POLE EMPLOI, BALMA. demeurant à SAINT-LAURENT-D'AIGOUZE

- Madame GIMENEZ Sabine

Hotesse accueil/coffre, AIMARGALI, AIMARGUES. demeurant à LE CAILAR

Monsieur GiNHAC Thierry

Cadre principal clientele, SOCIETE D'AMENAGEMENT URBAIN ET RURAL, GUYANCOURT. demeurant à CLARENSAC

- Madame GIORDAN Judith

Comptable, ETS BAURES-PRODUITS METALLURGIQUES, NÎMES. demeurant à GARONS

- Monsieur GONZALEZ Alain

Machiniste, ACIERS DE CONSTRUCTION RATIONALISES, VAUVERT. demeurant à VAUVERT

- Monsieur GONZALEZ Eric

Conducteur de travaux, INEO PROVENCE ET COTE D AZUR, AIX-EN-PROVENCE. demeurant à JUNAS

- Monsieur GORCZYCA Christophe

Ingénieur, REEL, SAINT-CYR-AU-MONT-D'OR, demeurant à PONT-SAINT-ESPRIT

- Monsieur GRALL Michel

Conducteur presse flexo, SMURFIT KAPPA FRANCE, GALLARGUES-LE-MONTUEUX. demeurant à BEAUVOISIN

- Monsieur GRAU Frédéric

Ingénieur informatique, PSA AUTOMOBILES SA, VESOUL. demeurant à CONGENIES

- Monsieur GROSS Gerald

Conducteur machine, DELIFRANCE S A, AVIGNON. demeurant à CASTILLON-DU-GARD

- Monsieur GUERRY Jean Luc

Agent de service, MAJ, NÎMES. demeurant à NIMES

- Madame GUIEYSSE Sabrina

Operatrice confection, EMINENCE, AIMARGUES, demeurant à SAINT-HIPPOLYTE-DU-FORT

- Monsieur HENIN Christophe

Manager logistique, SYNGENTA PRODUCTION FRANCE SAS, AIGUES VIVES. demeurant à AUBAIS

- Monsieur HULBERT Michael

Magasinier entretien, SMURFIT KAPPA FRANCE, GALLARGUES-LE-MONTUEUX. demeurant à SAINT-LAURENT-D'AIGOUZE

- Monsieur JAUSSAUD David

Chef de partie jeux, SOCAFUMA SOCIETE D'EXPLOITATION DU CASINO DES FUMADES, ALLÈGRE-LES-FUMADES.

demeurant à SALINDRES

- Monsieur JONATHAN Olivier

Chef de cabine principal, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE, demeurant à NIMES

- Madame JULLIAN Christine

Assistante projets, B.R.L. INGENIERIE, NÎMES. demeurant à ESTEZARGUES

- Madame KALAGA Lidia

Ouvrier, MERLIN GERIN ALES, ALÈS. demeurant à ROUSSON

- Madame LABROT Murielle

Opératrice d'atelier, MLT MINET LACING TECHNOLOGY, SAINT-PRIVAT-DES-VIEUX, demeurant à SAINT-PRIVAT-DES-VIEUX

- Monsieur LACOR Benjamin

Directeur régional d'association, COMITÉ NATIONAL DES ACTIONS SOCIALES, GUYANCOURT. demeurant à GARRIGUES-SAINTE-EULALIE

- Monsieur LAHOUD Christophe

Gestionnaire maitrise des risques prestations familiales, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE VAUCLUSE, AVIGNON. demeurant à ROCHEFORT-DU-GARD

- Monsieur LAURENT David

Conducteur Filage, OWENS CORNING FIBERGLAS FRANCE, LAUDUN-L'ARDOISE. demeurant à SAINT-VICTOR-LA-COSTE

- Monsieur LAUX Olivier

Directeur, POLÉ EMPLOI, BALMA. demeurant à NIMES

- Madame LECLERC Géraldine

Directrice d'agence, MAAF ASSURANCES SA, CHAURAY. demeurant à MEJANNES-LE-CLAP

- Madame LECLUSE Nathalie

Chef de poste, MAJ, NÎMES. demeurant à BELLEGARDE

- Monsieur LEFEVRE Christophe

Inspecteur fonction support, AXA FRANCE IARD, NANTERRE. demeurant à ARAMON

- Madame LEPELTIER Sylvie

Gestionnaire principale, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES, CHUSCLAN.
demeurant à BAGNOLS-SUR-CEZE

- Madame LE ROUX Michele

Agent de gestion, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES, CHUSCLAN.

demeurant à ORSAN

- Monsieur LHUISSIER Stephane

Salarié chargé d'affaires, COMMISSARIAT A L' ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES, PARIS.

demeurant à LE PIN

- Monsieur LIAUTAUD Fabien

Ingénieur etudes & développement, STERELA, PINS-JUSTARET. demeurant à ALES

- Monsieur LOMER Norbert

Opérateur travaux, ASTERALIS, CHASSE-SUR-RHÔNE. demeurant à TAVEL

- Madame LORILLERE Sylviane

Conseiller en transition professionnelle, AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES, NÎMES. demeurant à BEAUVOISIN

- Madame MACOU Réjane

Responsable de clientele, AXA FRANCE IARD, NÎMES. demeurant à CAISSARGUES

- Monsieur MARINGOLO Patrick

Chef de piste, RENAULT RETAIL GROUP, NIMES. demeurant à GAUJAC

- Madame MARTIN Chantal

Deleguee hospitaliere, PFIZER, PARIS 14E ARRONDISSEMENT. demeurant à VILLEVIEILLE

- Madame MARTINEZ Corinne

Assistante de direction, SPIE BATIGNOLLES VALERIAN, SORGUES. demeurant à VILLENEUVE-LES-AVIGNON

- Monsieur MARTINEZ Michel

Technicien prevention des risques, ELECTRICITE DE FRANCE, SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX. demeurant à PONT-SAINT-ESPRIT

- Monsieur MARTINOTTI Philippe

Chargé d'affaires, AEMCO, CODOLET. demeurant à SAINT-ANDRE-DE-ROQUEPERTUIS

- Monsieur MATHIEU Nicolas

Agent de maintenance et logistique, CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE REGION OÇCITANIE, NIMES. demeurant à NIMES

- Madame MATTEONI Patricia

Manager drive, CORA, ALÉS. demeurant à ALES

- Monsieur MAURAS Emmanuel

Chef d'équipe, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, GALLARGUES-LE-MONTUEUX. demeurant à AIGUES-MORTES

- Madame MAURIN Laure

Charge de clientele particulier, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER. demeurant à BOISSET-ET-GAUJAC

- Monsieur MAYEN Christophe

Directeur mobilite transport, BOUYGUES ENERGIES & SERVICES, LYON, demeurant à VILLENEUVE-LES-AVIGNON

- Madame MESEGUER Veronique

Gestionnaire courrier-support ged, KLESIA AGIRC ARRCO, MONTPELLIER, demeurant à AIMARGUES

- Madame MICHEL Patricia

Responsable de ligne de conditionnement, MAISON JOHANES BOUBEE, NIMES. demeurant à VERS-PONT-DU-GARD

- Monsieur MICHEL Philippe

Opérateur hydrocurage, SAUR, ISSY-LES-MOULINEAUX. demeurant à ALES

- Madame MILLERET Muriel

conductrice de machine, MLT MINET LACING TECHNOLOGY, SAINT-PRIVAT-DES-VIEUX. demeurant à SAINT-PRIVAT-DES-VIEUX

- Monsieur MINASSIAN Eric

Dessinateur projeteur chef de groupe, EGIS INDUSTRIES, MARSEILLE. demeurant à MONS

- Monsieur MODESTE Mathias

Directeur commercial, SOC EXPLOITATION ETS NORMAND, HÉNIN-BÉAUMONT, demeurant à NIMES

- Monsieur MONTAGUD François

Conducteur nettoiement pl. SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, LUNEL. demeurant à AIMARGUES

- Madame MONTO Encarnacion

Responsable commerciale confirmée, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE. demeurant à BELLEGARDE

- Monsieur MORVANT Romuald

Agent technique carrière, CIMENTS CALCIA, BEAUCAIRE. demeurant à MONTFRIN

- Monsieur MULLER Jean-Eric

Technicien supérieur, ORANO DEMANTELEMENT, CHUSCLAN. demeurant à BAGNOLS-SUR-CEZE

- Monsieur NAVARRO Jean Robert

Chef de chantier principal, COLAS FRANCE, MARGUERITTES, demeurant à SAINT-LAURENT-D'AIGOUZE

- Monsieur NICOLAI Alain

Coordinateur de la surveillance, ORANO CHIMIE-ENRICHISSEMENT, PIERRELATTE. demeurant à TRESQUES

- Madame NOUIS Sandra

Agent de bascule, GSM, CAVEIRAC. demeurant à CAVEIRAC

- Monsieur OLLIVIER André

Technicien hotellerie de plein air, ASSOC REMOULINOISE DEVELOPP TOURISME, REMOULINS, demeurant à VERS-PONT-DU-GARD

- Madame OTTAVIANI Nathalie

Chargée de mission, POLE EMPLOI, MARSEILLE. demeurant à VILLENEUVE-LES-AVIGNON

- Monsieur PACCHIOTTi Laurent

Technicien production, PAREFEUILLE PROVENCE, FOURNES. demeurant à CASTILLON-DU-GARD

- Monsieur PALAU Patrice

Journaliste, LE DAUPHINE LIBERE, VEUREY-VOROIZE. demeurant à LES ANGLES

- Monsieur PASCAL Christophe

Responsable usine, VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX, MONTPELLIER. demeurant à SAINT-HILAIRE-DE-BRETHMAS

- Madame PAULIN Nathalie

Conseiller clientèle, LYONNAISE DE BANQUE, LYON. demeurant à VILLENEUVE-LES-AVIGNON

- Monsieur PAYS Christophe

Technichien de laboratoire, ORANO CHIMIE-ENRICHISSEMENT, PIERRELATTE, demeurant à NIMES

- Monsieur PEREIRA Gilles

Employé de jeux, SOCAFUMA SOCIETE D'EXPLOITATION DU CASINO DES FUMADES, ALLÉGRE-LES-FUMADES.

demeurant à ALLEGRE-LES-FUMADES

- Madame PEYRET Christine

Assistante, ISDEL, SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX. demeurant à LAUDUN-L'ARDOISE

- Monsieur PEYRIC Frederic

Technicien, ORANO CHIMIE-ENRICHISSEMENT, PIERRELATTE. demeurant à SAINT-PRIVAT-DES-VIEUX

- Madame PIANETTI Sandrine

Employee second de rayon, AUCHAN HYPERMARCHE, AVIGNON. demeurant à VILLENEUVE-LES-AVIGNON

- Madame PICQ Christine

Responsable ressources humaines, NICOLLIN SAS, MONTPELLIER, demeurant à GALLARGUES-LE-MONTUEUX

- Monsieur PIZANO Luc

Gestionnaire de clientèle immo corner, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON, NÎMES.

demeurant à NIMES

- Madame PLANCHON Francoise

Technicienne, INOVIE LABOSUD, NIMES. demeurant à NIMES.

- Madame PLOUVIER Karine

Responsable de secteur, NESTLE PURINA PETCARE COMMERCIAL OPERATIONS FRANCE OU NPPCOF, ISSY-LES-MOULINEAUX. demeurant à LIRAC

- Monsieur POCHON Patrick

Ingénieur chimiste, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES, CHUSCLAN.

demeurant à SAINT-LAURENT-DES-ARBRES

- Madame POULMAIRE Blandine

Employée commerciale, AIGUESMORTAISE DE DISTRIBUTION, AIGUES-MORTES. demeurant à AIGUES-MORTES

- Madame PRADELL VIALA Sonia

Employée commerciale, HYPERMARCHE LA PRAIRIE, ALÈS. demeurant à SAINT-BRES

- Monsieur PRINGAL Franck

Conseiller indemnisation pôle-emploi, POLE EMPLOI, BALMA. demeurant à NIMES

- Monsieur PROCIDA Eric

Opérateur, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, ISSY-LES-MOULINEAUX. demeurant à NIMES

- Madame PROVENCIO Josepha

Operatrice confection, EMINENCE, AIMARGUES, demeurant à SAINT-BENEZET

- Madame PRUVOT-PALMA Brigitte

Cadre administratif, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES, CHUSCLAN.

demeurant à PONT-SAINT-ESPRIT

- Madame PUECHGUIRAL Isabelle

Executive assistant, ROYAL CANIN SAS, AIMARGUES. demeurant à AIMARGUES

- Monsieur PULZE Stephane

Chef du service des sports, LE DAUPHINE LIBERE, VEUREY-VOROIZE, demeurant à LES ANGLES

- Madame RABAUD Elisabeth

Chargée de clientèle, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER. demeurant à GAGNIERES

- Monsieur RANVIER Jean

Responsable d'agence, CHAM, BAGNOLS-SUR-CÈZE. demeurant à MONTFAUCON

- Madame RASCLE Christine

Agent administratif, CAISSE PRIMAIRE ASSUR MALADIE, NÎMES, demeurant à NIMES

- Madame REBEYROTTE Valérie

Responsable commercial, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, NIMES. demeurant à NIMES

- Monsieur REGGIANI Philippe

Formateur, ARGEL SUD EST, NÎMES. demeurant à ORSAN

- Madame RICO Christine

Responsable magasin, DISTRIBEM, SAUVE. demeurant à LOGRIAN-FLORIAN

- Monsieur RIEU Christophe

Operateur, CYCLIFE FRANCE SA, CODOLET. demeurant à ORSAN

- Madame RIEUTORD Nathalie

Secrétaire de direction, AUTO HALL, ALES. demeurant à LE MARTINET

- Madame RIVERA Sofia

Coach professionnelle, AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES, SAINT-JEAN-DE-VEDAS. demeurant à AIMARGUES

- Madame RIVET Nathalie

Administration des ventes, LAFARGEHOLCIM BETONS, CLAMART. demeurant à PONT-SAINT-ESPRIT

- Monsieur RIVIERE Alain

Salarié, CSE ORANO CYCLE MARCOULE, CHUSCLAN. demeurant à PONT-SAINT-ESPRIT

- Madame ROEHRIG Christine

Gestionnaire de paie, ROYAL CANIN SAS, AIMARGUES. demeurant à AIMARGUES

- Madame ROLLAND Clarisse

Employee conseiller de vente, CORA, ALÈS. demeurant à CENDRAS

- Monsieur ROMAGNANI David

Els, AUCHAN HYPERMARCHE, LE PONTET, demeurant à SAZE

- Madame ROMAGNANI Nathalie

Vendeur produit et service, AUCHAN HYPERMARCHE, AVIGNON. demeurant à SAZE

- Monsieur ROMAN Jean-Marie

Agent d'assainissement radioactif, ONET TECHNOLOGIES ND, BAGNOLS-SUR-CÈZE. demeurant à CONNAUX

- Monsieur ROUCHANIDES Jean-Pierre

Directeur export, ECOLOGIE ECONOMIE TECHNOLOGIE ECOTEC, TARASCON. demeurant à FOURQUES

- Monsieur ROUGON Frédéric

Contre maitre de zone, ARCELORMITTAL MEDITERRANEE, FOS SUR MER. demeurant à BEAUCAIRE

- Madame ROURE Sonia

Aide soignante, MAISON SECOURS DE BESSEGES, BESSEGES. demeurant à SAINT-AMBROIX

- Madame ROUSSEL Marie Pierre

Secrétaire référente technique, CAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES DU GARD, NIMES. demeurant à BAGNOLS-SUR-CEZE

- Monsieur ROUX Christian

Employé de commerce, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, ALES. demeurant à SAINT-JULIEN-LES-ROSIERS

- Monsieur ROZZONELLI Gerard

Technicien de laboratoire, INOVIE LABOSUD, NIMES. demeurant à NIMES

- Monsieur SABATHIER Jean Marc

Agent portuaire, PORT CAMARGUE REGIE AUTO PORT PLAISANCE, LE GRAU-DU-ROI. demeurant à LE CAILAR

- Monsieur SAINT SAMAT Jean-Michel

Gestionnaire appui, POLE EMPLOI, NÎMES. demeurant à BOUILLARGUES

- Monsieur SANCHEZ Michel

Responsable operations magasins, BFSA, CANNES. demeurant à LES ANGLES

- Madame SAN NICOLAS Celine

Technicienne relation client, BOIRON, PÉROLS. demeurant à AIGUES-MORTES

- Monsieur SAUMADE Olivier

Mécanicien, LOXAM, NIMES. demeurant à BOUILLARGUES

- Madame SCHIEVEN Claire

Conseiller clientele particuliers, BNP PARIBAS, PARIS, demeurant à NIMES

- Madame SENE Martine

Agent administratif, SNEF, MARGUERITTES. demeurant à BEAUVOISIN

- Monsieur SIBELAIT Christian

Logisticen, MAINCO, BREST. demeurant à SABRAN

- Madame SOLBES Marie Claude

Agent de logistique, ORANO DS- DEMANTELEMENT ET SERVICES, PIERRELATTE. demeurant à BAGNOLS-SUR-CEZE

- Madame SOURDON-NICOLAS Véronique

Assistante technique, ORANO RECYCLAGE, CHUSCLAN. demeurant à LE GARN

- Monsieur STROSAR Christophe

Membre de comité de direction, SOCAFUMA SOCIETE D'EXPLOITATION DU CASINO DES FUMADES, ALLÈGRE-LES-FUMADES, demeurant à MONS

- Madame TARI Sylvie

Operatrice de production, MAJ, NÎMES. demeurant à AUBORD

- Madame TARLET Patricia

Assistante de direction, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE L'HERAULT, MONTPELLIER, demeurant à CALVISSON

- Monsieur TARSAC Claude

Chef de poste, FERROPEM, LAUDUN L'ARDOISE. demeurant à SAINT-MICHEL-D'EUZET

- Madame TESTE Patricia

Responsable supply chain usines externes, ROYAL CANIN SAS, AIMARGUES. demeurant à SOMMIERES

- Monsieur THIBAULT Joël

Conseiller emploi, POLE EMPLOI, NÎMES. demeurant à NIMES

- Monsieur THILLAY Frederic

Electricien, FERROPEM, LAUDUN L'ARDOISE. demeurant à BAGNOLS-SUR-CEZE

- Madame TORRE Beatrice

Referent technique, CAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES DU GARD, NIMES. demeurant à CLARENSAC

- Monsieur TOUZELLIER Rémy

Technicien de fabrication, EXPANSIA, ARAMON. demeurant à NIMES

- Madame TRANIER Lydia

Vendeuse, A.Ď.O.P ATELIER D OPTIQUE DE PRECISION, ALÈS. demeurant à ALES

- Monsieur UGHETTO Bruno

Préparateur chantier, ORANO DS- DEMANTELEMENT ET SERVICES, PIERRELATTE. demeurant à GOUDARGUES

- Madame VALETTE Agnès

Contrôleur allocataires, GAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES DU GARD, NIMES. demeurant à SAINT-MARTIN-DE-VALGALGUES

- Monsieur VALIBOUZE Louis

Cadre, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER. demeurant à AIGUES-MORTES

- Madame VANCORSELIS Beatrice

Animatrice qualite, LES CHAIS DU SUD, SÈTE. demeurant à BEAUCAIRE

- Monsieur VEISSIERE Bruno

Agent d'infrastructure, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, GRANDE MOTTE (LA). demeurant à AIMARGUES

- Monsieur VELASQUEZ Alain

Agent de maitrise, SUEZ RV ENERGIE, LUNEL-VIEL. demeurant à AIMARGUES

- Madame VERVAEKE Christine

Personnel de service, LYONNAISE DE BANQUE, LYON. demeurant à NIMES

- Monsieur VIAL Patrice

Operateur de production, OPTIROC SA, NÎMES. demeurant à GENERAC

Monsieur VIGNE Philippe

Comptable, LES CHAIS DU SUD, BEAUCAIRE. demeurant à ARAMON

- Monsieur VIGNE Stephane

Charge d'affaires, FOSELEV ENERGIE, SAINT PAUL LES DURANCE. demeurant à LAUDUN-L'ARDOISE

- Madame VOISSIER Catherine

Inspecteur auditeur deontologue, COMPAGNIE GENERALE DE CREDIT AUX PARTICULIERS CREDIPAR, POISSY.

demeurant à LANGLADE

- Madame WATTEAU-JOURDAN Valérie

Technicienne administrative, SOCIETE REGIONALE DE DISTRIBUTION D'EAU- SRDE, ALES, demeurant à ALES

- Madame WESTERMANN Martine

Secretaire approvisionnement, CORA, ALÉS. demeurant à SERVAS

- Madame XAVIER Marie Roselyne

Conseiller du système d'informations cpam du gard, CAISSE PRIMAIRE ASSUR MALADIE, NÎMES. demeurant à NIMES

- Madame ZIBELLI Christine

Employée syndic, AGENCE PROBY - SOCIETE COMMERCIALE ET IMMOBILIERE DE TRANSACTIONS SCIT, MONTPELLIER. demeurant à CALVISSON

- Madame ZUCCHINI Patricia

Assistante de gestion, CARREFOUR SUPPLY CHAIN, SAINT-GILLES. demeurant à ROQUEMAURE

Article 3 : La médaille d'honneur du travail OR est décernée à :

- Madame ABDELLI Fatiha

Assistante qualité, WINNCARE FRANCE, NIMES. demeurant à NIMES

- Monsieur ALBEPART Eric

Coordinateur technique, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, ISSY-LES-MOULINEAUX. demeurant à AIGUES-MORTES

- Monsieur ALIAS René-Pierre

Technicien de maintenance, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE. demeurant à CODOGNAN

- Monsieur ALLIENNE Denis

Gestionnaire de magasin/ magasinier, ORANO RECYCLAGE, CHUSCLAN. demeurant à LAUDUN-L'ARDOISE

- Madame ANASTASY Marie-Claude

Conseillère retraite, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL LR, SAINT-PRIVAT-DES-VIEUX.

demeurant à BAGNOLS-SUR-CEZE

Monsieur ANSELME Eric
 Technicien, MERLIN GERIN ALES, ALÈS.

 demeurant à ALES

- Madame ARISA Christine Henriette

Assistante gestion, NEXITY LAMY, LA GRANDE-MOTTE. demeurant à LE GRAU-DU-ROI

- Monsieur ARLABOSSE Stéphane

Coordinateur de production, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE. demeurant à CODOGNAN

- Monsieur AUDIGIER Gérald

Agent de sécurité, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES, PARIS.

demeurant à CAVILLARGUES

- Monsieur BARBE Pascal

Responsable procedes, SYNGENTA PRODUCTION FRANCE SAS, AIGUES VIVES. demeurant à MUS

- Monsieur BARI Pasquale

Technicien de fabrication, ARCELORMITTAL MEDITERRANEE, FOS SUR MER. demeurant à SAINT-MARCEL-DE-CAREIRET

- Monsieur BARNIER Fabrice

Spécialiste service clients, BAUSCH ET LOMB FRANCE, MONTPELLIER. demeurant à CONGENIES

- Monsieur BASSAGET Fréderic

Manutentionnaire, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE. demeurant à LE CAILAR

Monsieur BELLON Jérôme

Opérateur zone conditionnement, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, ISSY-LES-MOULINEAUX, demeurant à CODOGNAN

- Monsieur BELLOT Olivier

Conseiller retraite, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL LR, NIMES. demeurant à CLARENSAC

- Madame BENOÎT Carole

Auditrice, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN. demeurant à BOUILLARGUES

- Madame BENZONELLI Florence

Attachée de direction, UNION DE RECOUVREMENT DE SECURITE SOCIALE ET D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER. demeurant à NIMES

- Monsieur BLANCHARD Sylvain

Chauffeur, SUEZ R&V, VILLEURBANNE. demeurant à PARIGNARGUES

- Monsieur BLOCH Bernard

Equipier de collecte, ROCHEBLAVE ENVIRONNEMENT, LE GRAU-DU-ROL demeurant à VILLEVIEILLE

- Monsieur BOCAHUT Joel

Coupeur feuilleté, LE VITRAGE DU MIDI, BEAUCAIRE. demeurant à JONQUIERES-SAINT-VINCENT

- Monsieur BOLLA Andre

Technicien d'atelier, MERLIN GERIN ALES, ALÈS. demeurant à SALINDRES

- Monsieur BONZI Philippe

Invalidite, SNR CEVENNES, SAINT-PRIVAT-DES-VIEUX. demeurant à ANDUZE

- Monsieur BOUDOUDAH Ahmed

Agent de production, SOFREMI COMPOSITES, SAINT-GRATIEN. demeurant à NIMES

- Monsieur BOUTEILLE Pierre

Technicien, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE. demeurant à VERGEZE

- Monsieur BRUNEL Hervé

Responsable maintenance, MERLIN GERIN ALES, ALÈS. demeurant à SAINT-MARTIN-DE-VALGALGUES

- Monsieur BUSSER Jean-Marie

Poste relais chauffeur, CONFRATERNELLE D'EXPLOITATION ET DE REPARTITION PHARMACEUTIQUE RHIN RHONE MEDITERRANEE, NÎMES. demeurant à BERNIS

- Monsleur CABLAT Michel

Cadre bancaire, CREDIT LYONNAIS, LUNEL. demeurant à SOMMIERES

- Monsieur CABRERA Miguel

Conducteur machine a imprimer, ADESA, LA ROUVIERE. demeurant à MOUSSAC

- Monsieur CAMINADE Alain

Responsable logistique, AUCHAN HYPERMARCHE, LE PONTET. demeurant à PUJAUT

- Madame CANET Maria

Commerciale sedentaire, ARCELORMITTAL DISTRIBUTION SOLUTIONS FRANCE, NÎMES. demeurant à AUBAIS

- Monsieur CANTONI Fabien

Chimiste, SANOFI CHIMIE, ARAMON. demeurant à ARAMON

- Monsieur CAPRINI Lionel

Charge clientele privee, BANQUE POPULAIRE MEDITERRANEE, NICE. demeurant à VILLENEUVE-LES-AVIGNON

- Monsieur CARBOU Jean

Responsable equipe maintenance, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE. demeurant à VERGEZE

- Monsieur CARDONA Amilio

Conducteur matériel de collecte, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, GALLARGUES-LE-MONTUEUX. demeurant à UCHAUD

- Monsieur CASSANAS Jean-luc Operateur ligne cyclife, CYCLIFE FRANCE SA, CODOLET. demeurant à BAGNOLS-SUR-CEZE

- Madame CASTANG Sylvie

Responsable de territoire, HARMONIE MUTUELLE, PARIS 15. demeurant à UCHAUD

- Monsieur CATOEN Bruno

Technicien radioprotection, ORANO CHIMIE-ENRICHISSEMENT, PIERRELATTE. demeurant à BAGNOLS-SUR-CEZE

- Monsieur CHALEIL Frédéric

Technicien en métrologie, SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE, RUEIL-MALMAISON. demeurant à ROUSSON

- Monsieur CHAREYRE Patrick

Decontamineur, ONET TECHNOLOGIES ND, BAGNOLS-SUR-CÈZE. demeurant à SAINT-GENIES-DE-COMOLAS

- Madame CHATALIC Florence

Comptable, NEXITY LAMY, NÎMES. demeurant à NIMES

- Madame CHENNAF Malika

Technicien supply chain, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE. demeurant à VERGEZE

- Monsieur CLEMENT Olivier

Technicien d'exploitation, ORANO DEMANTELEMENT, CHUSCLAN. demeurant à SAINT-VICTOR-LA-COSTE

- Monsieur CLERC Charles

Technicien supérieur, ORANO CHIMIE-ENRICHISSEMENT, PIERRELATTE. demeurant à BAGNOLS-SUR-CEZE

- Monsieur COINTEPAS Mathieu

Technicien, ORANO RECYCLAGE, CHÂTILLON. demeurant à PUJAUT

- Monsieur CORTES Claude

Responsable fonction support, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE, demourant à VERGEZE

- Madame COULOMB Marianne

Directrice commerciale, AVIGNON TOURISME, AVIGNON, demeurant à SAUVETERRE

- Monsieur COURET Philippe

Employé d'entretien, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES. demeurant à AUBAIS

- Madame CRUZ Sylvie

Chargee de rayon mode beaute, MONOPRIX EXPLOITATION, PAR ABREVIATION MPX, NÎMES. demeurant à POULX

- Monsieur CUBIZOLLE Christian

Préparateur vendeur, ETS BAURES-PRODUITS METALLURGIQUES, ALES. demeurant à SAINT-HILAIRE-DE-BRETHMAS

- Monsieur DAHINDEN Fabien

Opérateur rx, CYCLIFE FRANCE SA, CODOLET. demeurant à SABRAN

- Monsieur DALLE-LUCHE Eric

Agent de maitrise, LES CHAIS DU SUD, BEAUCAIRE. demeurant à BEAUCAIRE

- Monsieur DAMIEN Christophe

Agent de maîtrise, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER, demeurant à UCHAUD

- Monsieur DA ROCHA Yvon

Opérateur production, JALLATTE, SAINT-HIPPOLYTE-DU-FORT. demeurant à ROUSSON

- Monsieur DEDIEU Jean François

Technicien, MELOX, CHUSCLAN. demeurant à LAUDUN-L'ARDOISE

- Madame DEFRESNE Rose

Assistante ressources humaines - ts, ARTES - LES OLIVETTES, SAINT-PRIVAT-DES-VIEUX. demeurant à ALES

- Monsieur DELESTRE Guy

Ingénieur, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES, CHUSCLAN. demeurant à VALLABREGUES

- Monsieur DELOFFRE Didier

Directeur adjoint production, SAUR, ISSY-LES-MOULINEAUX. demeurant à LANGLADE

- Monsieur DELUBAC Jean-Christophe

Employé logistique, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES. demeurant à VERGEZE

- Madame DE PALMA Carole

Technicien conseil en action sociale, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE VAUCLUSE, AVIGNON. demeurant à SAINT-LAURENT-DES-ARBRES

- Monsieur DERAISIN Gilles

Ingénieur de production si, POLE EMPLOI, MONTREUIL. demeurant à CORCONNE

- Madame DIBOUNE Mailka

Assistante paie, CORA, ALÈS. demeurant à SALINDRES

- Madame DLUBALA Juana

Chimiste, EURENCO, SORGUES. demeurant à LES ANGLES

- Madame DONELLI Michèle

Référente métiers, POLE EMPLOI, NÎMES. demeurant à POULX

- Monsieur DRIGO Jean-Yves

Technicien de fabrication, PCAS, ARAMON, demeurant à ARAMON

- Monsieur DUBOIS Jacques

Technicien supérieur cellule blindé, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES, CHUSCLAN. demeurant à VENEJAN

- Madame DUCHANGE Annie

Salariée, AIGUESMORTAISE DE DISTRIBUTION, AIGUES-MORTES. demeurant à SAINT-LAURENT-D'AIGOUZE

- Madame DULEY Catherine

Cadre administratif, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES, CHUSCLAN.

demeurant à PONT-SAINT-ESPRIT

- Madame DUMAS Catherine

Chef d'equipe, ELIOR SERVICES PROPRETE ET SANTE, MAUGUIO. demeurant à SAINT-NAZAIRE

- Monsieur DUMAS Thierry

Chef de groupe orano chimie enrichissement etab tricastin, ORANO CHIMIE-ENRICHISSEMENT, PIERRELATTE. demeurant à SAINT-NAZAIRE

- Monsieur DUMAZERT Lionel

Chef d'équipe, ATS, ALES. demeurant à ALES

- Madame DUREPAIRE Martine

Assistante administrative, BAYER SEEDS SAS, NÎMES. demeurant à AUBORD

- Madame ESCANDE Caroline

Ingénieur en contrôle commande, FRAMATOME, LYON. demeurant à BAGNOLS-SUR-CEZE

- Monsieur ESTOURNET Alain

Agent de sécurité, ORANO CHIMIE-ENRICHISSEMENT, PIERRELATTE. demeurant à MEJANNES-LE-CLAP

- Madame FALLET Annie

Chargée d'accueil, ERILIA, MONTPELLIER. demeurant à NIMES

- Monsieur FARGIER Pascal

Cadre technique, ONET TECHNOLOGIES ND, MARSEILLE 9. demeurant à SAINT-PAULET-DE-CAISSON

- Madame FERRAUD Catherine

Employee, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE. demeurant à BERNIS

- Monsieur FERRET Christophe

Opérateur de production, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE. demeurant à SAINT-LAURENT-D'AIGOUZE

- Monsieur FESQUET Christophe

Maître de port, PORT CAMARGUE REGIE AUTO PORT PLAISANCE, LE GRAU-DU-ROI. demeurant à SAINT-LAURENT-D'AIGOUZE

- Monsieur FILIPPELLI Benite

Chef de chantier, INEO NUCLEAIRE, LAUDUN-L'ARDOISE. demeurant à LE GARN

- Madame FIORENZANO Line

Technicien de prestations, CAISSE PRIMAIRE ASSUR MALADIE, NÎMES. demeurant à NIMES

- Monsieur FLEURIAL Bernard

Commercial, BASF FRANCE SAS, LEVALLOIS-PERRET. demeurant à CHUSCLAN

- Madame FOSSE Carmen

Gestionnaire de clientèle, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON, NÎMES. demeurant à SAINT-GERVASY

- Monsieur FOUQUE Erlc

Assainissement nucléaire, ENDEL, BAGNOLS-SUR-CÈZE. demeurant à UZES

- Monsieur FRANCOIS Bernard

Maçon, EUROVIA LANGUEDOC ROUSSILLON, NÎMES. demeurant à SAINT-MAMERT-DU-GARD

- Monsieur GAILLARD Christophe

Agent de maitrise, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, ISSY-LES-MOULINEAUX. demeurant à GALLARGUES-LE-MONTUEUX

- Monsieur GALAVIELLE Didier

Ouvrier, SOCIETE DES EAUX DE LA METROPOLE NIMOISE, RODILHAN, demeurant à SAINT-GILLES

- Monsieur GAMBETTA Nicolas

Directeur des ventes, SERGE FERRARI SAS, SAINT JEAN DE SOUDAIN. demeurant à SARDAN

- Madame GARCIA Francoise

Assistante rh, EUROVIA LANGUEDOC ROUSSILLON, NÎMES. demeurant à MARGUERITTES

- Madame GARCIA Laurence

Coordinatrice de production, BAYER SEEDS SAS, NÎMES. demeurant à SAINT-COME-ET-MARUEJOLS

- Madame GARCIA Martine

Gestionnaire copropriété, NEXITY LAMY, PARIS. demeurant à GALLARGUES-LE-MONTUEUX

- Monsieur GEOFFRE Jean

Ingénieur, EGIS, GUYANCOURT. demeurant à SAINT-LAURENT-D'AIGOUZE

- Monsieur GILLES Denis

Gestionnaire de clientele, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER. demeurant à LES SALLES-DU-GARDON

- Madame GIRAUDET Noëlle

Ouvrière, MERLIN GERIN ALES, ALÈS, demeurant à ALES

- Monsieur GIRY Eric

Responsable commercial, ALLIANZ VIE, AVIGNON. demeurant à NIMES

- Monsieur GIULIANO Jean Marc

Technicien, ORANO CHIMIE-ENRICHISSEMENT, PIERRELATTE. demeurant à COLLORGUES

- Monsieur GIVET Denis

Chargé d'affaires spécialisé, LYONNAISE DE BANQUE, ALES, demeurant à GENERARGUES

- Monsieur GONZALEZ Alain

Machiniste, ACIERS DE CONSTRUCTION RATIONALISES, VAUVERT. demeurant à VAUVERT

- Monsieur GONZALEZ Jean-Pierre

Opérateur de production, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE. demeurant à VAUVERT

- Monsieur GROROD Didier

Magasignier, SYNGENTA PRODUCTION FRANCE SAS, AIGUES VIVES. demeurant à VERGEZE

- Monsieur GUERIN Laurent

Chef de parc, VCF PROVENCE, MARSEILLE. demeurant à BELLEGARDE

- Madame GUIBERT Isabelle

Gestionnaire clientele patrimoniale, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON, NÎMES.
demeurant à CAVEIRAC

- Monsieur GUIGON Laurent

Technicien nucléaire, ROUMEAS SERVICES, LAUDUN-L'ARDOISE. demeurant à SABRAN

- Monsieur GUIRAUD Gerard

Informaticien, ORANO, CHÂTILLON. demeurant à ARAMON

- Monsieur HONNET Jean-Jacques

Magasinier, MERLIN GÉRIN ALES, ALÉS. demeurant à VEZENOBRES

- Madame JACQUET Annick

Assistante, SNEF POWER SERVICES, MARSEILLE 15. demeurant à BAGNOLS-SUR-CEZE

- Monsieur JACQUIER Christophe

Technicien de banque / conseiller clientèle professionnel, CREDIT LYONNAIS, AVIGNON. demeurant à SABRAN

- Madame JANICOT Sylvie

Administrateur référentiel, GERFLOR, SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX. demeurant à LIRAC

- Madame JEANNE HOLTZ Marie

Personnel au sol. SOCIETE AIR FRANCE, MAUGUIO. demeurant à GALLARGUES-LE-MONTUEUX

- Monsieur JEAN Pascal

Cadre de banque, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN. demeurant à NIMES

- Madame KARILA Mylene

Conseillere de vente, MAGASINS GALERIES LAFAYETTE, MONTPELLIER. demeurant à GALLARGUES-LE-MONTUEUX

- Madame KENISBERG Valerie
Agent d'accueil, CAISSE PRIMAIRE ASSUR MALADIE, NÎMES. demeurant à BOUILLARGUES

- Madame LAFORGUE Monique

Opératrice de production, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE. démeurant à GALLARGUES-LE-MONTUEUX

- Monsieur LAHONDE Franck

Approvisionneur, COOPERATIVE U ENSEIGNE, RUNGIS. demeurant à AIGUES-MORTES

- Monsieur LANCIAL LAURENT

TECHNICIEN PRINCIPAL, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES, CHUSCLAN. demeurant à TAVEL

Madame LANVERS Maryline

Referent technique, CAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES DU GARD, NÎMES. demeurant à LA CALMETTE

- Monsieur LAVAL Henri

Employé administratif, LA MERIDIONALE DES BOIS ET MATERIAUX, BEZIERS. demeurant à NIMES

- Madame LE BRETON Catherine

Radioprotectioniste, ORANO DEMANTELEMENT, CHUSCLAN. demeurant a ESTEZARGUES

- Madame LE FICHANT Muriel

Specialiste admin rh, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, ISSY-LES-MOULINEAUX. demeurant à CLARENSAC

- Madame LE MANACH Corinne

Chargee de communication, ORANO PROJETS, BAGNOLS-SUR-CÈZE. demeurant à SABRAN

- Monsieur LHOTE Alain

Responsable ressources humaines, AUCHAN RETAIL LOGISTIQUE, NÎMES. demeurant à NIMES

- Madame LIAUDET-CASOLI Pascale

Estimatrice, ORANO PROJETS, BAGNOLS-SUR-CÉZE. demeurant à LES ANGLES

- Monsieur LLORCA Jean Claude

Electromecanicien, ENDEL, BAGNOLS-SUR-CÈZE. demeurant à BAGNOLS-SUR-CEZE

- Monsieur LOMER Norbert

Opérateur travaux, ASTERALIS, CHASSE-SUR-RHÔNE. demeurant à TAVEL

- Monsieur LOPEZ Philippe

Ouvrier opérateur parachèvement, ATS, ALES, demeurant à ALES

- Madame LORILLERE Sylviane

Conseiller en transition professionnelle, AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES, NÎMES. demeurant à BEAUVOISIN

- Monsieur MAMECHE Maamar

Opérateur, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, ISSY-LES-MOULINEAUX. demeurant à VAUVERT

- Monsieur MARGOTTEAU Pascal

Chef d'équipe maintenance mécanique, ORANO DS- DEMANTELEMENT ET SERVICES, GIF-SUR-YVETTE. demeurant à BAGNOLS-SUR-CEZE

- Monsieur MARTIN Eric

Carrossier, GARAGE CHANCHOU, VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON. demeurant à VILLENEUVE-LES-AVIGNON

- Monsieur MARTINEZ Alain

Opérateur logistique, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE. demeurant à VAUVERT

- Madame MATHIEU CABRERA Isabelle

Comptable, ADESA, LA ROUVIERE. demeurant à MOUSSAC

- Monsieur MAURIN Jérôme

Ingénieur chimiste, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES, CHUSCLAN. demeurant à UZES

- Madame METATIDJ Aida

Ouvrier, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE. demeurant à PARIGNARGUES

- Madame MICOLON DE GUERINES Claire

Employé de banque, LYONNAISE DE BANQUE, LYON. demeurant à ARAMON

- Monsieur MISSILIER Claude

Chef de quai, POMONA, NIMES, demeurant à NIMES

- Madame MOLL CARPANEDO Christine

Ingenieur commercial, BULL SAS, LES CLAYES-SOUS-BOIS. demeurant à LES ANGLES

- Monsieur MONTAGUD François

Conducteur nettolement pl, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, LUNEL. demeurant à AIMARGUES

- Monsieur MONTANARO Nicolas

Contremaitre injection, JALLATTE, SAINT-HIPPOLYTE-DU-FORT. demeurant à SAINT-CHRISTOL-LES-ALES

- Monsieur MONTEILS Michel

Chef d'équipe, SOGEA SUD BATIMENT, NIMES. demeurant à NIMES

- Monsieur MOULINIER Marc

Technitien de production, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, ISSY-LES-MOULINEAUX. demeurant à AIMARGUES

- Monsieur MOUNIER Frédéric

Employé de banque, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON, BELLEGARDE, demeurant à MARGUERITTES

- Monsieur MULLER Jean-Eric

Technicien supérieur, ORANO DEMANTELEMENT, CHUSCLAN, demeurant à BAGNOLS-SUR-CEZE

- Madame NAFRAICHEUR Nathalie

Cadre, KLESIA AGIRC ARRCO, MONTPELLIER. demeurant à BEAUVOISIN

- Monsieur NICOLAS Olivier

Magasinier, JALLATTE, SAINT-HIPPOLYTE-DU-FORT. demeurant à SAINT-CHRISTOL-LES-ALES

- Monsieur NISON Bruno

Planificateur, DALKIA, MONTPELLIER. demeurant à SAINT-GILLES

- Madame NOIRHOMME Christine

Conseillere a l'emploi, POLE EMPLOI, NÎMES. demeurant à ARPAILLARGUES-ET-AUREILLAC

Monsieur NOUIS Thierry

Pilote transformation, SMURFIT KAPPA FRANCE, GALLARGUES-LE-MONTUEUX. demourant à VERGEZE

- Monsieur ODET Jean-Pascal

Agent qualité, O-I FRANCE SAS, VERGÈZE, demeurant à LE CAILAR

- Monsieur PAGES Jean Claude

Opérateur injection, JALLATTE, SAINT-HIPPOLYTE-DU-FORT. demeurant à ALES

- Monsieur PANSANEL Olivier

Technicien sécurité, SYNGENTA PRODUCTION FRANCE SAS, AIGUES VIVES. demeurant à AUBAIS

- Monsieur PARIS Almé

Chauffeur pl, COLAS FRANCE, MARGUERITTES. demeurant à COLLIAS

- Monsieur PAULIN Patrick

Responsable logistique, LAFARGE GRANULATS, CLAMART. demeurant à VILLENEUVE-LES-AVIGNON

- Madame PELLIER Veronique

Comptable mandants, NEXITY LAMY, NIMES, demeurant à BERNIS

- Monsieur PEREZ Thierry

Conducteur poids lourd, ONYX LANGUEDOC ROUSSILLON, AVIGNON, demeurant à VALLIGUIERES

- Monsieur PESENTI Gilles

Agent de maitrise, ORANO DS- DEMANTELEMENT ET SERVICES, GIF-SUR-YVETTE. demeurant à BAGNOLS-SUR-CEZE

- Madame PIERACCI Michèle

Agent technico commercial, SAINT-GOBAIN GLASS SOLUȚIONS SUD-EST, VILLEURBANNE. demeurant à BEAUCAIRE

- Madame PIEUX Eliane

Operatrice de production, MAJ, NÎMES. demeurant à NIMES

- Monsieur PIN Didier

Technicien etudes, CROUZET, ALÈS. demeurant à SAINT-CHRISTOL-LES-ALES

- Madame PLANCHON Françoise

Technicienne, INOVIE LABOSUD, NIMES. demeurant à NIMES

- Monsieur POJER Daniel

Chauffeur pl, EUROVIA LANGUEDOC ROUSSILLON, NÎMES. demeurant à THEZIERS

- Madame PORTIER Sylvie

Assistante de direction, COMITE D ACTIVITES SOCIALES INTER-ENTREPRISES, MONTPELLIER. demeurant à VAUVERT

- Monsieur PREZET Christophe

Technicien, ORANO CHIMIE-ENRICHISSEMENT, PIERRELATTE demeurant à MOUSSAC

- Madame PRUVOT-PALMA Brigitte

Cadre administratif, COMMISSARIAT A L' ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES, CHUSCLAN.
demeurant à PONT-SAINT-ESPRIT

- Monsieur QUENET Jean-Louis

Technicien, ORANO CHIMIE-ENRICHISSEMENT, PIERRELATTE. demeurant à SAINT-NAZAIRE

- Madame RAVET Nathalie

Directeur banque de france, BANQUE DE FRANCE, PARIS. demeurant à NIMES

- Monsieur REBUFFAT Serge

Employè de banque, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN. demeurant à LANGLADE

- Monsieur RIEU Christophe

Operateur, CYCLIFE FRANCE SA, CODOLET. demeurant à ORSAN

- Monsieur RIVIERE Alain

Salarié, CSE ORANO CYCLE MARCOULE, CHUSCLAN. demeurant à PONT-SAINT-ESPRIT

- Monsieur ROCHER Noël

Technicien methodes, ORANO CYCLE, PIERRELATTE. demeurant à CARSAN

- Monsieur RODES Manuel

Technicien principal, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES, CHUSCLAN.

demeurant à BAGNOLS-SUR-CEZE

- Monsieur RODIER Daniel

Chargé de mission, ORANO RECYCLAGE, CHUSCLAN. demeurant à CONNAUX

- Madame ROLLAND Clarisse

Employee conseiller de vente, CORA, ALÈS. demeurant à CENDRAS

- Monsieur ROMAGNANI David

Els, AUCHAN HYPERMARCHE, LE PONTET. demeurant à SAZE

- Monsieur ROSSO Jean-Claude

Ouvrier, ATS, ALES. demeurant à SALINDRES

- Madame ROUECHE Nathalie

Agent fonction support, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, ISSY-LES-MOULINEAUX. demeurant à VERGEZE

Madame ROURE Sonia

Aide soignante, MAISON SECOURS DE BESSEGES, BESSEGES. demeurant à SAINT-AMBROIX

- Monsieur ROUX Bruno

Preparateur commandes, EMINENCE, AIMARGUES. demeurant à AIMARGUES

- Monsieur ROUX Christian

Employé de commerce, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, ALES. demeurant à SAINT-JULIEN-LES-ROSIERS

- Monsieur ROUX Pascal

Employé, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE. demeurant à MILHAUD

- Monsieur ROUX Serge

Superviseur maintenance, ORANO CHIMIE-ENRICHISSEMENT, PIERRELATTE. demeurant à SAINT-PAULET-DE-CAISSON

- Monsieur ROZZONELLI Gerard

Technicien de laboratoire, INOVIE LABOSUD, NIMES. demeurant à NIMES

- Monsieur SAINT DIZIER Serge

Ingénieur, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES, CHUSCLAN. demeurant à LAUDUN-L'ARDOISE

- Monsieur SCANDOLERA Gérard

Technicien, ORANO CHIMIE-ENRICHISSEMENT, PIERRELATTE. demeurant à SAINT-PAULET-DE-CAISSON

- Madame SELLES Françoise

Employé commercial, AUCHAN HYPERMARCHE, AVIGNON. demeurant à LES ANGLES

- Monsieur SENIS Robert

Opérateur parachèvement, ATS, ALES. demeurant à VEZENOBRES

- Monsieur SENSE Francois

Conseiller emploi, POLE EMPLOI, NÎMES. demeurant à REDESSAN

- Monsieur SIBELAIT Christian

Logisticen, MAINCO, BREST. demeurant à SABRAN

- Monsieur SQLEILHAC Patrick

Operateur de production, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE. demeurant à GALLARGUES-LE-MONTUEUX

- Madame SOULIER Christine

Referent technicien accueil, CAISSE PRIMAIRE ASSUR MALADIE, ALÈS. demeurant à SAINT-CHRISTOL-LES-ALES

- Madame SOURDON-NICOLAS Véronique

Assistante technique, ORANO RECYCLAGE, CHUSCLAN. demeurant à LE GARN

- Madame TICHIT Isabelle

Secrétaire assistante, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES, CHUSCLAN.

demeurant à ROQUEMAURE

- Madame TINI BRUNOZZI Viviana

Ouvrier, MERLIN GERIN ALES, ALÉS. demeurant à ALES

- Madame TORREGROSA Marylin

Spécialiste supply chain, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VÉRGEZE. demeurant à VERGEZE

- Monsieur TUQUET Patrick

Cariste, CARREFOUR SUPPLY CHAIN, SAINT-GILLES. demeurant à CABRIERES

Madame VALETTE Agnès

Contrôleur allocataires, CAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES DU GARD, NIMES. demeurant à SAINT-MARTIN-DE-VALGALGUES

- Monsieur VEISSIERE Bruno

Agent d'infrastructure, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, GRANDE MOTTE (LA), demeurant à AIMARGUES

- Madame VELAY Catherine

Ouvrière découpe - conditionnement volailles, DUC, SAINT-BAUZÉLY. demeurant à COMBAS

- Monsieur VERBRUGGHE Didier

Chargé projets, U-LOGISTIQUE, CARQUEFOU. demeurant à LANGLADE

- Madame VERVAEKE Christine

Personnel de service, LYONNAISE DE BANQUE, LYON. demeurant à NIMES

- Madame VIDAL Estelle

Operatrice reconditionnement, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, ISSY-LES-MOULINEAUX. demeurant à AUBAIS

- Madame VIDAL Laurence

Assistante d operations, GRAND DELTA HABITAT, AVIGNON. demeurant à PUJAUT

- Madame WESTERMANN Martine

Secretaire approvisionnement, CORA, ALÈS. demeurant à SERVAS

- Monsieur ZOUIHIG Farid

Mécanicien tourneur, ATELIER MECANIQUE DE PRECISION 30- AMP30, VEZENOBRES. demeurant à SAINT-CHRISTOL-LES-ALES

Article 4 : La médaille d'honneur du travail GRAND OR est décernée à :

- Monsieur ALONSO Jean-Claude

Ouvrier en esat, ARTES - LES OLIVETTES, ALÈS. demeurant à ALES

- Monsieur AMORELLI Salvatore

Cariste, CARREFOUR SUPPLY CHAIN, SAINT-GILLES, demeurant à UZES

- Madame ARNAL Veronique

Technicien chimiste, PCAS, ARAMON demeurant à ARAMON

- Monsieur BAENA Andre

Gestionnaire clientele professionnels, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON, SAINT-AMBROIX. demeurant à ALES

- Monsieur BALAZARD Frederic

Pharmacien, PHARMACIE MARTIN CAILLE, ARLES, demeurant à NIMES

- Madame BARRE Corinne

Operatrice, EMINENCE, AIMARGUES. demeurant à VAUVERT

- Madame BASSOUMI Helene

Employée de banque, CREDIT LYONNAIS, NÎMES. demeurant à NIMES

- Monsieur BAUNARD Denis

Chef d'équipe, ORANO DS- DEMANTELEMENT ET SERVICES, PIERRELATTE. demeurant à GOUDARGUES

- Monsieur BELLATON Eric

Cadre bancaire, LYONNAISE DE BANQUE, LYON, demeurant à SAINT-SIFFRET

- Monsieur BELLOT Olivier

Conseiller retraite, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL LR, NIMES. demeurant à CLARENSAC

- Madame BENEDETTI Martene

Manutentionnaire, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE, demeurant à CODOGNAN

- Monsieur BENOIT Christian

Technicien automatisme, SNR CEVENNES, SAINT-PRIVAT-DES-VIEUX. demeurant à ROUSSON

- Madame BERAUD Michele

Technicien principal, ORANO CHIMIE-ENRICHISSEMENT, PIERRELATTE. demeurant à PONT-SAINT-ESPRIT

- Monsieur BILIA Richard

Conducteur combiné, SMURFIT KAPPA FRANCE, GALLARGUES-LE-MONTUEUX. demeurant à ALLEGRE-LES-FUMADES

- Monsieur BLANCHARD Sylvain

Chauffeur, SUEZ R&V, VILLEURBANNE. demeurant à PARIGNARGUES

- Monsieur BLANC Michel

Chargé d'études travaux, DALKIA, NIMES. demeurant à CLARENSAC

- Monsieur BOLLA Andre

Technicien d'atelier, MERLIN GERIN ALES, ALÈS. demeurant à SALINDRES

- Monsieur BONNET David

Agent de maîtrise traitement de déchets, SUEZ RR IWS MINERALS FRANCE, BELLEGARDE, demeurant à GARONS

- Monsieur BONZI Philippe

Invalidite, SNR CEVENNES, SAINT-PRIVAT-DES-VIEUX. demeurant à ANDUZE

- Monsieur BOUDINAUD Philippe

Radioprotectionniste, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES, CHUSCLAN.
demeurant à LAUDUN-L'ARDOISE

- Monsieur BOUDON Richard

Opérateur, SIRAP FRANCE, REMOULINS. demeurant à CONNAUX

- Madame BOUISSON Brigitte

Salarié, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE DE VAUCLUSE, AVIGNON. demeurant à MONTFAUCON

- Madame BOUSQUET Nadine

Technicienne de prestations, CAISSE PRIMAIRE ASSUR MALADIE, NÎMES, demeurant à ORSAN

- Madame BOUVIER Frederique

Comptable, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE DE VAUCLUSE, AVIGNON, demeurant à LES ANGLES

- Madame BRAKONIECKI Sylvie

Conseillère developpement relation client, GMF ASSURANCES, BAGNOLS-SUR-CÈZE, demeurant à TRESQUES

- Madame BRIEULLE Pascale

Ingénieur, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES, CHUSCLAN, demeurant à LES ANGLES

- Madame CABIROL Florence

Gestionnaire de clientele, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON, MARSILLARGUES.

demeurant à GALLARGUES-LE-MONTUEUX

- Monsieur CALBO Joel

Employe de banque, CAISSE EPARGNÉ PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER, demeurant à CLARENSAC

- Monsieur CANAUT Pascal

Technicien service client, CREDIT LYONNAIS, MONTPELLIER. demeurant à AUBAIS

- Monsieur CARTOUX Stéphane

Manager de proximité, GMF ASSURANCES, AVIGNON. demeurant à ROCHEFORT-DU-GARD

- Monsieur CAVAILLES Michel

Directeur de port, PORT CAMARGUE REGIE AUTO PORT PLAISANCE, LE GRAU-DU-ROI. demeurant à CAVEIRAC

- Monsieur CAVALIE Jean Claude

Chef de projet, ENGIE ENERGIE SERVICES, SAINT DENIS. demeurant à NIMES

- Monsieur CHABANON Jean-Claude

Cadre commercial, MERSEN FRANCE SB SAS, SAINT-BONNET-DE-MURE. demeurant à BAGNOLS-SUR-CEZE

- Monsieur CHAREYRE Patrick

Decontamineur, ONET TECHNOLOGIES ND, BAGNOLS-SUR-CÈZE. demeurant à SAINT-GENIES-DE-COMOLAS

- Monsieur CHAUVET Philippe

Responsable logistique, GUINTOLI, SAINT-ETIENNE-DU-GRES. demeurant à VALLABREGUES

- Madame CHAZOT Sabine

Salariee, SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT, NÎMES. demeurant à NIMES

- Monsieur CHOLLET Lionel

Chef d équipe démantèlement, ENDEL, BAGNOLS-SUR-CÉZE. demeurant à LAUDUN-L'ARDOISE

- Madame CHOUTEAU Isabelle

Opératrice de saísie, TREFILACTION SA, GARONS. demeurant à AIMARGUES

- Monsieur CONESA Lionel

Cariste stock, ROYAL CANIN SAS, AIMARGUES. demeurant à AIMARGUES

- Monsieur CORTES Philippe

Coordinateur travaux, EIFFAGE CONSTRUCTION LANGUEDOC ROUSSILLON, CASTELNAU-LE-LEZ, demeurant à SOMMIERES

- Monsieur COURTEAU Daniel

Ingénieur etudes fonctionnel, MUTUELLE NAT HOSPIT PROF SANTE SOCIAL, AMILLY, demeurant à CLARENSAC

- Monsieur DAHINDEN Fabien

Opérateur rx, CYCLIFE FRANCE SA, CODOLET, demeurant à SABRAN

- Madame DAMBROSIO Pascale

Operatrice confection, EMINENCE, AIMARGUES. demeurant à BROUZET-LES-QUISSAC

- Madame DANTILLE Isabelle

Secrétaire, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES, PARIS. demeurant à BAGNOLS-SUR-CEZE

- Madame DARBON Pascale

Conseiller accueil, LYONNAISE DE BANQUE, LYON, demeurant à DEAUX

- Monsieur DELCAUSSE Claude

Employé caisse d epargne, CAISSE ÉPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON, NÎMES. demeurant à NIMES

- Monsieur DELESTRE Guy

Ingénieur, COMMIŠSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES, CHUSCLAN. demeurant à VALLABREGUES

- Madame DELORD Evelyne

Pharmacien directrice du cfa, ASSOC PROFESSION FORMA PREPAR PHARMACIE, TOULON. demeurant à NIMES

- Monsieur DELRUE Christian

Contrôleur qualité, CARREFOUR SUPPLY CHAIN, SAINT-GILLES. demeurant à CRESPIAN

- Monsieur DESHERAULT-LAZERAS Laurent

Gestionnaire courrier-support ged, KLESIA AGIRC ARRCO, MONTPELLIER. demeurant à VILLEVIEILLE

- Madame DIBOUNE Malika

Assistante paie, CORA, ALÈS. demeurant à SALINDRES

- Monsieur DUHEM Jean-plerre

Technicien sup, ORANO DEMANTELEMENT, CHUSCLAN. demeurant à SAINT-LAURENT-DES-ARBRES

- Madame DUPONT Christine

Employee de banque, BANQUE DE FRANCE, PARIS. demeurant à CAVEIRAC

- Madame ESSIS Genevieve

Commercial sédentaire, CGE DISTRIBUTION, MONTROUGE, demeurant à MEYRANNES

- Monsieur FAGES Daniel

Agent de maitrise, MERLIN GERIN ALES, ALÈS. demeurant à SAINT-HILAIRE-DE-BRETHMAS

- Monsieur FICHOT Pascal

Conseiller emploi, POLE EMPLOI, BALMA. demeurant à VESTRIC-ET-CANDIAC

- Madame FONTUGNES Annie

Assistante administrative, JALLATTE, SAINT-HIPPOLYTE-DU-FORT. demeurant à MASSILLARGUES-ATTUECH

- Monsieur GAMBETTA Nicolas

Directeur des ventes, SERGE FERRARI SAS, SAINT JEAN DE SOUDAIN. demeurant à SARDAN

- Monsieur GEISS Philippe

Agent cpam du gard, CAISSE PRIMAIRE ASSUR MALADIE, NÎMES. demeurant à LANGLADE

- Monsieur GEOFFRE Jean

Ingénieur, EGIS, GUYANCOURT. demeurant à SAINT-LAURENT-D'AIGOUZE

- Monsieur GREFFEUILLE Jean-Pierre

Cadre support gdt, THALES DMS FRANCE SAS, ÉLANCOURT. demeurant à NIMES

- Madame GROSJEAN Armelle

Adjoint relations clients entreprises, SOCIETE GENERALE, PARIS. demeurant à MUS

- Monsieur GUENOT Richard

Conseiller en radioprotection, ORANO DS- DEMANTELEMENT ET SERVICES, BOLLÈNE. demeurant à CHUSCLAN

- Monsieur GUIGUET Dominique

Resp fabrication panneaux, DREYER, VEDÈNE. demeurant à VALLABREGUES

- Monsieur GUIGUET Georges

Technicien de laboratoire expert, CIMENTS CALCIA, BEAUCAIRE. demeurant à BEAUCAIRE

- Monsieur GUYOT Daniel

Responsable technique d'exploitation, ARCELORMITTAL MEDITERRANEE, FOS SUR MER. demeurant à MONTFAUCON

- Monsieur HASSINI Rachid

Magasinier, PONTICELLI FRERES, ÉMERAINVILLE. demeurant à ALES

- Monsieur HUGUENOT Pascal

Banquier patrimonial, SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT, MARSEILLE 6. demeurant à CODOGNAN

- Madame JABOVISTE Christine

Manager de service, AXA FRANCE IARD, NANTERRE. demeurant à UCHAUD

- Monsieur LACROUTE Lionel

Responsable d'unité operationnelle, DALKIA, NIMES. demeurant à MARGUERITTES

- Monsieur LARNAC Nicolas

Agent de service, MAJ, NÎMES. demeurant à MONTPEZAT

- Monsieur LATIERE Daniel

Agent d'entretien, LOGIS CEVENOLS - OPH ALES AGGLOMERATION, ALÈS. demeurant à LA CALMETTE

- Monsieur LOMER Norbert

Opérateur travaux, ASTERALIS, CHASSE-SUR-RHÔNE. demeurant à TAVEL

- Monsieur MAGLIANO Franck

Technicien nucléaire, ORANO RECYCLAGE, CHUSCLAN. demeurant à PUJAUT

- Madame MALICET Françoise

Assistante commerciale, ALLIANZ I.A.R.D., MONTPELLIER. demeurant à MUS

- Monsieur MARTINEZ André

Agent de maitrise, ORANO CHIMIE-ENRICHISSEMENT, PIERRELATTE. demeurant à CONNAUX

- Madame MARTINEZ Catherine

Comptable, PLANETE GOURMETS, TARASCON. demeurant à GARONS

- Madame MASSENA Dominique

Conseillère service client, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN, demeurant à MONTAREN-ET-SAINT-MEDIERS

- Madame MAUQUIER Catherine

Agent de maitrise production, AXENS, SALINDRES. demeurant à ROUSSON

- Monsieur MERCIER Raymond

Gestionnaire financier, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES, CHUSCLAN.

demeurant à SAINT-MICHEL-D'EUZET

- Madame MERLIN Martine

Gestionnaire de paie, GRAND DELTA HABITAT, AVIGNON. demeurant à VILLENEUVE-LES-AVIGNON

- Monsieur MEYRUEIX Philippe

Manutentionaire, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE. demeurant à NIMES

- Madame MILESI Marie Jose

Agent cpam, CAISSE PRIMAIRE ASSUR MALADIE, ALÈS. demeurant à ALES

- Madame MILLE ANNIE

CHARGEE DE PROJET MARKETING, AXA FRANCE IARD, NÎMES. demeurant à BEAUVOISIN

- Monsieur MOISY Philippe

Chercheur Ingénieur, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES, CHUSCLAN.
demeurant à NIMES

- Monsieur MONTEDORO Salvator

Technicien, ORANO CHIMIE-ENRICHISSEMENT, PIERRELATTE. demeurant à PONT-SAINT-ESPRIT

- Madame NtCOULEAU Christine

Technicienne, CAISSE PRIMAIRE ASSUR MALADIE, NÎMES. demeurant à BOUILLARGUES

- Madame NIODO Christine

Operatrice confection, EMINENCE, AIMARGUES. demeurant à QUISSAC

- Monsieur OMS Bruno

Acheteur, PCAS, ARAMON, demeurant à ARAMON

- Madame PALISSE Myriam

Controleur de gestion, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES, PARIS.

demeurant à MONTFAUCON

- Monsieur PALPACUER Robert

Technicien, ORANO RECYCLAGE, CHUSCLAN. demeurant à PONT-SAINT-ESPRIT

- Monsieur PANDRAUD Jean-Luc

Ingenieur, ORANO CHIMIE-ENRICHISSEMENT, CHÂTILLON. demeurant à CAVILLARGUES

- Monsieur PEDROSA Victor

Ingénieur informaticien, NSC GLOBAL, PARIS. demeurant à PUJAUT

- Monsieur PESCE Jean-Luc

Employé de banque, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN. demeurant à SANILHAC-SAGRIES

- Monsieur PETITJEAN Nicolas

Directeur de projets, B.R.L. INGENIERIE, NÎMES. demeurant à NIMES

- Monsieur PHILIP Thierry

Ingénieur, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES, CHUSCLAN. demeurant à GAUJAC

Monsieur POISSENOT Jean-Marie

Chargé de projets, SYNGENTA PRODUCTION FRANCE SAS, AIGUES VIVES, demeurant à FONS

- Monsieur PONCEPT Philippe

Magasinier, SYNGENTA AGRO SAS, AIGUES-VIVES. demeurant à SAINT-LAURENT-D'AIGOUZE

- Monsieur POUDEVIGNE Denis

Conseiller metier fruits et legumes, CARREFOUR PROXIMITE FRANCE, VALENCE. demeurant à GAJAN

- Madame POUPA Christine

Directrice domaine travaux, AESIO MUTUELLE, PARIS. demeurant à CLARENSAC

- Monsieur QUINQUILLA Regis

Employé de banque, BANQUE DE FRANCE, PARIS. demeurant à LANGLADE

- Madame QUISSAC Claude

Cadre, CAISSE PRIMAIRE ASSUR MALADIE, NÎMES. demeurant à CAVEIRAC

- Madame RABIER Josette

Operatrice confection, EMINENCE, AIMARGUES. demeurant à LIQUC

- Madame RASCLARD Jany

Employee de banque, BANQUE DE FRANCE, AVIGNON, demeurant à PUJAUT

- Monsieur REIMBOLD Patrice

Responsable de chantier, ONET TECHNOLOGIES ND, BAGNOLS-SUR-CÈZE. demeurant à ORSAN

- Madame REYNET Nadine

Chef de groupe, SOC FIDUCIAIRE NATIO EXPERTISE COMPTABLE, COURBEVOIE. demeurant à MILHAUD

- Monsieur RIBARD Philippe

Responsable qualité, LAFARGE GRANULATS, BELLEGARDE. demeurant à CAVEIRAC

- Monsieur RIVIERE Alain

Salarié, CSE ORANO CYCLE MARCOULE, CHUSCLAN. demeurant à PONT-SAINT-ESPRIT

- Madame ROUSSEL Marylise

Operatrice, EMINENCE, AIMARGUES. demeurant à AIMARGUES

- Monsieur ROUX Christian

Employé de commerce, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, ALES. demeurant à SAINT-JULIEN-LES-ROSIERS

- Monsieur ROUX Serge

Superviseur maintenance, ORANO CHIMIE-ENRICHISSEMENT, PIERRELATTE. demeurant à SAINT-PAULET-DE-CAISSON

- Monsieur ROZZONELLI Gerard

Technicien de laboratoire, INOVIE LABOSUD, NIMES. demeurant à NIMES

- Madame RUCHE Claudie

Operatrice, EMINENCE, AIMARGUES. demeurant à FONTANES

- Monsieur SAGE Jean-Marie

Technicien supérieur, ORANO DEMANTELEMENT, CHÂTILLON. demeurant à BAGNOLS-SUR-CEZE

- Monsieur SARAN Norbert

Pilote transformation, SMURFIT KAPPA FRANCE, GALLARGUES-LE-MONTUEUX. demeurant à GALLARGUES-LE-MONTUEUX

- Madame SARLIN Nathalie

Operatrice confection, EMINENCE, AIMARGUES, demeurant à QUISSAC

- Madame SELLES Françoise

Employé commercial, AUCHAN HYPERMARCHE, AVIGNON. demeurant à LES ANGLES

- Monsieur SENIS Robert

Opérateur parachèvement, ATS, ALES. demeurant à VEZENOBRES

- Monsieur SOBOUL Gilles

Conseiller bancaire, LYONNAISE DE BANQUE, VALENCE. demeurant à ALES

- Monsieur TEISSONNIERE Jean Denis

Responsable centre prototypes, CROUZET, ALÈS. demeurant à ALES

- Monsieur TEISSONNIERE Jean-Michel

Agent de fabrication, SNR CEVENNES, SAINT-PRIVAT-DES-VIEUX. demeurant à NAVACELLES

- Madame TESTE Véronique

Conseiller emploi, POLE EMPLOI, ALÈS. demeurant à SAINT-CHRISTOL-LES-ALES

- Madame TICHIT Isabelle

Secrétaire assistante, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES, CHUSCLAN, demeurant à ROQUEMAURE

- Monsieur TYTGAT Michel

Directeur industriel, SOCIETE DE CONSTRUCTIONS MECANIQUES ET ELECTRIQUES DE LA CROIX D'ARGENT, SAINT-MATHIEU-DE-TREVIERS. demeurant à CARNAS

Madame VALETTE Agnès

Contrôleur allocataires, CAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES DU GARD, NIMES. demeurant à SAINT-MARTIN-DE-VALGALGUES

- Monsieur VIDAL Thierry

Specialiste logistique, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE. demeurant à AUBAIS

- Monsieur VIGNAL Jean Noël

Agent technique maintenance, CIMENTS CALCIA, BEAUCAIRE, demeurant à MEYNES

- Madame WESTERMANN Martine

Secretaire approvisionnement, CORA, ALÈS. demeurant à SERVAS

Article 5 : Monsieur le secrétaire général et Madame la directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Nîmes le, 17 juin 2022

Pour la préfète,

La directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités.

Veronidue SIMONIN

Recours contre le présent arrêté peut être formé devant le tribunal administratif de Nîmes dans le délai de deux mois à compter de sa notification.

Direction Départementale de la Protection des Populations du Gard

30-2022-06-13-00007

Arrêté portant agrément temporaire et délivrant autorisation à l'abattoir de Monsieur Lionel CLAPPIER à déroger à l'obligation d'étourdissement des animaux



Arrêté n°

Arrêté portant agrément temporaire et délivrant autorisation à l'abattoir de Monsieur Lionel CLAPPIER à déroger à l'obligation d'étourdissement des animaux

La préfète du Gard Officier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite,

VU le règlement (CE) n°178/2002 du Parlement européen et du Conseil du 28/01/2002 établissant les principes généraux et les prescriptions de la législation alimentaire, instituant l'autorité européenne de sécurité des aliments et fixant les procédures relatives à la sécurité des denrées alimentaires ;

VU le règlement (CE) n°852/2004 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 relatif à l'hygiène des denrées alimentaires ;

VU le règlement (CE) n°853/2004 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 fixant les règles spécifiques d'hygiène applicables aux denrées alimentaires d'origine animale ;

VU le règlement (CE) n°1069/2009 établissant des règles sanitaires applicables aux sous-produits animaux et produits dérivés non destinés à la consommation humaine ;

VU le règlement (CE) n°1099/2009 du Conseil du 24 septembre 2009 sur la protection des animaux au moment de leur mise à mort ;

VU le règlement (UE) 2017/625 du Parlement européen et du Conseil du 15 mars 2017 concernant les contrôles officiels et les autres activités officielles servant à assurer le respect de la législation alimentaire et de la législation relative aux aliments pour animaux ainsi que des règles relatives à la santé et au bien-être des animaux, à la santé des végétaux et aux produits phytopharmaceutiques, modifiant les règlements du Parlement européen et du Conseil (CE) n° 999/2001, (CE) n° 396/2005, (CE) n° 1069/2009, (CE) n° 1107/2009, (UE) n° 1151/2012, (UE) n° 652/2014, (UE) 2016/429 et (UE) 2016/2031, les règlements du Conseil (CE) n° 1/2005 et (CE) n° 1099/2009 ainsi que les directives du Conseil 98/58/CE, 1999/74/CE, 2007/43/CE, 2008/119/CE et 2008/120/CE, et abrogeant les règlements du Parlement européen et du Conseil (CE) n° 854/2004 et (CE) n° 882/2004, les directives du Conseil 89/608/CEE, 89/662/CEE, 90/425/CEE, 91/496/CEE, 96/23/CE, 96/93/CE et 97/78/CE ainsi que la décision 92/438/CEE du Conseil (règlement sur les contrôles officiels);

VU le Code Rural et de la Pêche Maritime et notamment les articles L. 233-2, R. 214-63 à R. 214-81 et R. 231-4 à R. 231-13 ;

VU l'arrêté du 28 décembre 2011 fixant les conditions d'autorisation des établissements d'abattage à déroger à l'obligation d'étourdissement des animaux ;

VU l'arrêté du 18 décembre 2009 relatif aux règles sanitaires applicables aux produits d'origine animale et aux denrées alimentaires en contenant ;

VU la demande d'agrément temporaire et de dérogation à l'obligation d'étourdissement des animaux présentée le 8 avril 2022 par Monsieur Lionel CLAPPIER ;

Considérant que l'ensemble des pièces mentionnées à l'appendice 1 de l'annexe V de l'arrêté du 18 décembre 2009 susvisé ont été présentées par le demandeur afin d'obtenir l'agrément sanitaire temporaire ;

Considérant que l'ensemble des pièces mentionnées à l'article 1 de l'arrêté du 28 décembre 2011 susvisé ont été présentées par le demandeur afin d'obtenir l'autorisation de déroger à l'obligation d'étourdissement des animaux ;

Sur proposition du directeur départemental de la protection des populations,

Arrête:

Article 1: L'abattoir temporaire Lionel CLAPPIER sis Jeu de mail – Chemin de la Guillaumette – 30600 VESTRIC ET CANDIAC est agréé sous le numéro FR 30 347 090 ISV.

Article 2 : Cet agrément est valable pour la durée de fonctionnement de cet abattoir durant la fête de l'Aïd el-Kebir 2022, pour une durée de 3 jours à compter du premier jour officiel de l'Aïd el-Kebir.

Article 3: L'autorisation de déroger à la pratique de l'étourdissement est accordée à l'abattoir temporaire Lionel CLAPPIER sis Jeu de mail – Chemin de la Guillaumette – 30600 VESTRIC ET CANDIAC conformément à l'article R.214-70 du code rural et de la pêche maritime.

Article 4: L'autorisation de déroger à la pratique de l'étourdissement est valable pour la durée du fonctionnement de cet abattoir durant la fête de l'Aïd el-Kebir 2022, pour une durée de 3 jours à compter du premier jour officiel de l'Aïd el-Kebir.

Article 5: En cas de manquement aux conditions d'attribution ou de fonctionnement ainsi qu'en cas d'abattage en dehors des jours précités aux articles 2 et 4 du présent arrêté et en l'absence des services d'inspection vétérinaires, l'agrément et l'autorisation d'abattage rituel seront immédiatement suspendus.

Article 6: Le présent arrêté est susceptible de recours auprès du tribunal administratif, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification pour le bénéficiaire, et dans un délai de 2 mois à compter de sa publication pour les tiers.

Article 7: Le secrétaire général de la préfecture, les sous-préfets, le directeur départemental de la protection des populations, le directeur départemental de la sécurité publique, le général commandant du groupement de gendarmerie du Gard, les maires du département sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

A Nîmes, le 13 JUIN 2022

PRIC LOISEAU

a préfète, a préfète Le secrétaire général

Direction départementale des Finances Publiques du Gard

30-2022-06-21-00001

Arrêté modifiant l'arrêté n°2022-21-01-SCFI-003 du 21/01/2022 portant composition de la commission départementale des valeurs locatives (CDVL) du Gard



Direction départementale des finances publiques du Gard

Arrêté

modifiant l'arrêté n°2022-21-01-SCFI-003 du 21/01/2022 portant composition de la commission départementale des valeurs locatives (CDVL) du Gard

La Préfète du Gard, Officier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le code général des impôts ;

Vu l'article 1650 B du code général des impôts ;

Vu l'article 371 ter L de l'annexe II au code général des impôts ;

Vu la délibération n° 13 du 23/07/2021 du conseil départemental du Gard portant désignation des représentants du conseil départemental auprès de la commission départementale des valeurs locatives du département du Gard et de leurs suppléants ;

Vu l'arrêté n°2022-21-01-SCFI-001 du 21/01/2022 portant désignation d'office des représentants des maires et des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre appelés à siéger au sein de la commission départementale des valeurs locatives (CDVL) du Gard ainsi que leurs suppléants ;

Vu l'arrêté n°2022-21-01-SCFI-002 du 21/01/2022 portant désignation des représentants des contribuables au sein de la commission départementale des valeurs locatives du département du Gard ainsi que de leurs suppléants, après consultation de la chambre de commerce et d'industrie du Gard en date des 24/12/2021 et 12/01/2022, de la chambre de métiers et de l'artisanat du Gard en date du 15/12/2021, des organisations d'employeurs au niveau interprofessionnel les plus représentatives et des organisations représentatives des professions libérales du département du Gard en date du 15/10/2021 et du 22/12/2021 (CAPEB30), du 12/10/2021 (CPME30), des 7 et 11/10/2021 (UPE30), du 28/09/2021 (Ordre des géomètres-experts du Gard), du 30/09/2021 (Chambre des Notaires du Gard), du 04/11/2021 et 09/12/2021 (UNAPL);

Vu l'arrêté du 14 juin 2022, publié au RAA du Gard n°30-2022-048 en date du 17 juin 2022 avec la référence 30-2022-06-14-00013, portant désignation des représentants des contribuables au sein de la commission départementale des valeurs locatives des locaux professionnels du département du Gard ainsi que de leurs suppléants, après consultation de la chambre de commerce et d'industrie du Gard en date du 15/03/2022 ;

Considérant qu'il est procédé à une nouvelle désignation lorsqu'un membre de la commission départementale des valeurs locatives des locaux professionnels démissionne, perd la qualité au titre de laquelle il a été désigné ou est hors d'état d'exercer ses fonctions, conformément à l'article 371 ter L de l'annexe II au code général des impôts ;

Considérant que le nombre de sièges à pourvoir pour les représentants du conseil départemental au sein de la commission départementale des valeurs locatives des locaux professionnels du département du Gard s'élève à 2 ;

Considérant que le nombre de sièges à pourvoir pour les représentants des maires est de 4 ;

Considérant que le nombre de sièges à pourvoir pour les représentants des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre est de 4 ;

Considérant que le nombre de sièges à pourvoir pour les représentants des contribuables s'élève à 9 ;

Considérant qu'il y a lieu de fixer la liste des membres de la commission départementale des valeurs locatives des locaux professionnels du département du Gard dans les conditions prévues aux articles 371 ter I à 371 ter L de l'annexe II au code général des impôts ;

Arrête:

<u>Article 1</u> : l'arrêté n°2022-21-01-SCFI-003 du 21/01/2022 portant composition de la commission départementale des valeurs locatives (CDVL) du Gard est modifié comme suit, en son article 1er :

- Mme LE CARDINAL AUBEL Karine, commissaire titulaire représentant des contribuables, est désignée en remplacement de Mme RUEGGER Colette ;
- M. MADRANGE Jean-Claude, commissaire suppléant représentant des contribuables, est désigné en remplacement de M. BUTEL Eric.

<u>Article 2</u> : la commission départementale des valeurs locatives des locaux professionnels du département du Gard en formation plénière est composée comme suit :

AU TITRE DES REPRESENTANTS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL:

Titulaires	Suppléants
GIANNACCINI Maryse	DELORD Martin
RIBOT Philippe	GRAS Frédéric

AU TITRE DES REPRESENTANTS DES MAIRES:

Titulaires	Suppléants	
LEON Joffrey	DUMAS Patrick	
DURAND COUTELLE Jean-François	GAILLARD Maurice	
PERRET Jean-Michel	ARNAL Sylvie	
VALADIER Eddy	REY Jacky	

AU TITRE DES REPRESENTANTS DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPERATION INTERCOMMUNALE A FISCALITE PROPRE :

Titulaires	Suppléants
BEAUME Fréderic	GADILLE Gilles
BAYART Sébastien	BERTHOMIEU Philippe
MARTINEZ Juan	CRESPON LHERISSON Monique
MAGNE Martine	PEPIN Jacques

AU TITRE DES REPRESENTANTS DES CONTRIBUABLES:

Titulaires	Suppléants
LE CARDINAL AUBEL Karine MADRANGE Jean-claude	
BOULET Amandine	GARCIA Vincent
DELPRAT Nicolas	GAUTHEREAU François
GALLO David PERRET Xavier	
HARDY Christophe AFFORTIT Eric	
PASTORET Gérard BONNET Christophe	
MAIO Alain GARCIA Jean-yves	
GAUDIBERT Jacques LAUMESFELT Gilles	
PIETRI Laure	LESENNE Alex

<u>Article 3</u> : le Secrétaire général et le Directeur départemental des finances publiques du Gard sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté.

Article 4 : le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Gard.

Nîmes le 21 juin 2022

La Préfète,

Marie-Françoise LECAILLON

Direction départementale des Finances Publiques du Gard

30-2022-06-22-00002

Délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire





DECISION DE DELEGATION DE SIGNATURE EN MATIERE D'ORDONNANCEMENT SECONDAIRE

L'administrateur des Finances publiques,

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements, modifié par le décret n°2010-146 du 16 février 2010 et par le décret n°210-687 du 24 juin 2010 ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du 17 février 2021 nommant Mme Marie-Françoise LECAILLON Préfète du Gard ;

Vu la décision du directeur général des finances publiques du 9 juillet 2020 affectant M. Thierry ACHARD, administrateur des finances publiques, à la direction départementale des finances publiques du Gard à compter du 1er août 2020;

Vu l'arrêté préfectoral n° 30-2021-03-08-031 du 08/03/2021 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à M. Thierry ACHARD, administrateur des finances publiques ;

Vu l'article 3 de l'arrêté précité autorisant M. Thierry ACHARD à déléguer sa signature aux agents placés sous son autorité :

Décide :

Article 1: conformément à l'article 44 du décret n°2004-374 modifié du 29 avril 2004, la délégation de signature conférée à M. Thierry ACHARD par arrêté préfectoral du Gard n° 30-2021-03-08-031 en date du 08/03/2021 est déléguée à :

M. Maxime VILLAR, administrateur des finances publiques adjoint, responsable du pôle pilotage des ressources;

ou Mme Candice SEGUIN, inspectrice principale des finances publiques, responsable de la division budget, immobilier et logistique;

ou Mme Véronique BOUZERAN, inspectrice des finances publiques, service budget ;

ou Mme Anne SIEUZAC, inspectrice des finances publiques, service immobilier et logistique;

ou M. Pierre-Emmanuel DEROCHE, inspecteur des finances publiques, service immobilier et logistique.

Article 2 : reçoivent délégation de signature sans pouvoir autonome pour les actes de gestion courante des opérations du service immobilier et logistique :

Mme Sylvie JUAN, contrôleuse principale des finances publiques ;

Mme Daisy MARCINIAK, contrôleuse des finances publiques;

Mme Audrey LISSAC, contrôleuse des finances publiques;

M. Julien NICOLETTI, agent des finances publiques.

Article 3 : reçoivent délégation de signature sans pouvoir autonome pour l'engagement des dépenses, des recettes et la constatation du service fait dans chorus formulaire :

Mme Françoise GAGNE, contrôleuse principale des finances publiques ;

Mme Sylvie JUAN, contrôleuse principale des finances publiques.

Article 4: la présente décision annule et remplace la précédente décision en date du 1er septembre 2021.

Article 5 : la présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs du département du Gard.

Fait à Nîmes, le 22 juin 2022

L'administrateur des Finances publiques,

Directeur du pôle ressources et pilotage des grands projets de la direction départementale des finances publiques du Gard,

Thierry ACHARD

Direction Départementale des Tetrritoires et de la Mer du Gard

30-2022-06-21-00002

Arrêté autorisant la réalisation de travaux d'urgence au titre de l'article R.214-44 du code de l'environnement et portant prescription complémentaires au titre de l'article R.214-39 du code de l'environnement concernant la réalisation d'un seuil fusible de soutien à l'alimentation en eau potable du camping "Les Plans", sur la commune de Mialet



Direction départementale des territoires et de la mer

Service Eau et Risques Unité Milieux aquatiques et Ressource en Eau

ARRÊTÉ N°

autorisant la réalisation de travaux d'urgence au titre de l'article R.214-44 du code de l'environnement et portant prescription complémentaires au titre de l'article R.214-39 du code de l'environnement concernant la réalisation d'un seuil fusible de soutien à l'alimentation en eau potable du camping "Les Plans", Commune de Mialet

> La préfète du Gard Officier de la Légion d'honneur, Officier de l'Ordre national du Mérite

VU la directive n° 2000/60/CE du Parlement Européen et du Conseil du 23 octobre 2000, établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau,

Vu le code de l'environnement et notamment l'article R.214-44;

Vu le code civil;

VU Le décret du 17 février 2021 nommant Mme Marie-Françoise LECAILLON, préfète du Gard;

VU l'arrêté préfectoral n° 30-2022-03-28-0003 du 28 mars 2022 portant délégation de signature en matière d'administration générale à monsieur André HORTH, directeur départemental des territoires et de la mer (DDTM) du Gard.

VU la décision n° 30-2022-04-01-00006 du 1er avril 2022 portant subdélégation de signature en matière d'administration générale.

VU la demande présentée par monsieur et madame Fernandez, gérants du camping Les Plans, enregistrée au titre de l'article L. 214-3 du code de l'environnement le 20 juin 2022, sous le n°30-2022-00196 et relative à la mise en place d'un seuil fusible de soutien à l'alimentation en eau potable du camping ;

VU l'arrêté préfectoral n°30-2016-12-13 portant prescriptions spécifiques à déclaration au titre de l'article L. 214-3 du code de l'environnement concernant la réalisation d'un seuil fusible pour la mise en place d'une zone de baignade estivale au droit du camping Les Plans;

VU l'arrêté préfectoral n°30-2009-196-14 portant autorisation d'utiliser de l'eau provenant d'un captage privé dit "PUITS CAMPING LES PLANS" situé sur le territoire de la commune de Mialet pour la consommation humaine ;

VU le rapport de l'hydrogéologue agréé en matière d'hygiène publique du 8 avril 2009;

89, rue Weber – 30907 NIMES CEDEX 2 Tél : 04 66 62 62 00 - Fax : 04 66 23 28 79 - www.gard.gouv.fr Considérant que le camping Les Plans, implanté sur la commune de Mialet, peut accueillir jusqu'à 1500 personnes;

Considérant que, la distribution de l'eau potable aux campeurs depuis le forage dit « P07 » a été autorisée au titre du code de la santé publique, mais que les démarches pour autoriser le forage et le prélèvement n'ont pas été engagées au titre des articles L214-1 à L214-6 du code de l'environnement ;

Considérant que, le système d'assainissement du camping, d'une capacité de traitement réputée supérieure à 200 Equivalent-Habitants (EH), n'a pas fait l'objet d'une déclaration au titre des articles L214-1 à L214-6 du code de l'environnement;

Considérant que l'article 6 de l'arrêté préfectoral n°30-2016-12-12-13 interdit la mise en place du seuil fusible lorsque le seuil le niveau I de restriction des usages lié à la sécheresse est atteint ;

Considérant que, dans son rapport du 8 avril 2009, l'hydrogéologue agréé exprime des inquiétudes sur la faible épaisseur de la tranche d'eau exploitée par le forage servant à l'alimentation en eau potable des campeurs, et sur le risque de dénoyage des pompes associé en période d'étiage;

Considérant que, dans ces conditions, les travaux de réalisation du seuil présentent un caractère d'urgence;

Considérant que, le camping Les Plans doit mettre en conformité son forage, le prélèvement associé dans la nappe alluviale du gardon, et son système d'assainissement au titre des articles L214-1 àL214-6 du code de l'environnement;

Considérant que pour rendre le projet compatible avec les intérêts mentionnés à l'article L. 211-1 du code de l'environnement, il y a lieu de fixer des prescriptions concernant les démarches à entreprendre pour ne plus rendre l'alimentation en eau du camping dépendante du seuil fusible ;

Sur proposition de M. le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Gard;

ARRÊTE

TITRE I: AUTORISATION DE TRAVAUX

ARTICLE 1: Objet

En application des articles R214-39 et R.214-44 du code de l'environnement, et sous réserve des prescriptions énoncées aux articles suivants, le camping Les Plans, représenté par M et mme Fernandez, sis 2917 route de Saint-Jean-du-Gard, 30 140 Mialer, ci-après dénommé le bénéficiaire, est autorisé à réaliser les travaux présentant un caractère d'urgence concernant:

la réalisation d'un seuil fusible de soutien à l'alimentation en eau potable du camping "Les Plans", sur la commune de Mialet.

Les rubriques au titre de l'article R.214-1 du code de l'environnement concernées par cette opération sont les suivantes :

89, rue Weber - 30907 NIMES CEDEX 2

Tél: 04 66 62 62 00 - Fax: 04 66 23 28 79 - www.gard.gouv.fr

Rubrique	Intitulé	Régime	Arrêté de prescriptions générales correspondant
3.1.5.0	Installations, ouvrages, travaux ou activités étant de nature à détruire les frayères, les zones de croissance ou les zones d'alimentation de la faune piscicole, des crustacés et des batraciens : 1°) Destruction de plus de 200 m2 de frayères (A), 2°) Dans les autres cas (D)	Déclaration	Arrêté du 30 septembre 2014

TITRE II: PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

ARTICLE 2: Prescriptions relatives aux ouvrages

La réalisation et le dimensionnement des ouvrages sont en tous points conformes à la demande déposée et respectent les prescriptions spécifiques de l'arrêté préfectoral n°30-2016-12-12-13 du 12 décembre 2016.

ARTICLE 3: Caractéristiques principales des ouvrages

Les travaux consistent à établir un seuil fusible constitué de matériaux alluvionnaires de dimensions suivantes :

largeur en crête : 3 m

largeur en base : 6 mlongueur : 12 m

• hauteur maximale par rapport au fond de lit: 1, 7 m

longueur du déversoir en rive droite : 2 m

ARTICLE 4: Respect du débit réservé

Pour rappel, conformément à l'article L.214-18 du code de l'environnement, l'ouvrage à construire dans le lit d'un cours d'eau comporte des dispositifs maintenant dans ce lit un débit minimal garantissant en permanence la vie, la circulation et la reproduction des espèces vivant dans les eaux au moment de l'installation de l'ouvrage, et en tout temps.

Avant le début des travaux, le bénéficiaire s'assure que le débit du Gardon de Mialet autorise la réalisation de l'ouvrage en respectant le maintien du débit réservé. Pour ce faire, le bénéficiaire surveille les débits en temps réel du Gardon de Mialet au niveau de la station hydrométrique de Mialet située en amont du camping (données disponibles sur le site internet HydroReel).

En tout temps, c'est à dire pendant la durée des travaux, pendant toute la durée de remplissage de la retenue, et pendant toute la durée d'exploitation du seuil, le bénéficiaire est tenu de maintenir dans le lit du Gardon, à l'aval immédiat du seuil, un débit fixé à 0, 26 m³/s.

ARTICLE 5: Mesures d'évitement et de réduction des impacts en phase chantier

Le bénéficiaire s'assure de l'entretien des engins de chantier afin d'éviter toutes pollutions. Le bénéficiaire s'assure, en vérifiant visuellement tout au long du chantier, que les travaux de mise en place des culées, n'engendrent aucune perturbation (MES, laitances de béton) en aval dans le lit du cours d'eau.

89, rue Weber – 30907 NIMES CEDEX 2 Tél : 04 66 62 62 00 - Fax : 04 66 23 28 79 - www.gard.gouv.fr

ARTICLE 6: Mesures conservatoires

Le bénéficiaire est tenu d'avertir les services exerçant la police de l'eau (SER-DDTM et OFB) du début et de la fin des travaux et ce, au moins 72 heures à l'avance. Il les informe également de tout incident ou sujétion particulière modifiant la demande initiale.

Les agents exerçant la police de l'eau ainsi que les agents habilités pour constater les infractions en matière de police de l'eau et milieux aquatiques ont en permanence libre accès au chantier.

En cas de pollution accidentelle des eaux :

En cas de pollution accidentelle, le bénéficiaire prend toutes les mesures permettant de faire cesser la pollution et informe les services de secours et les services de police de l'eau dans les meilleurs délais. Le bénéficiaire prend à sa charge un suivi complémentaire (analyses qualitatives de l'eau).

En cas de risque de crue :

Les installations de services du chantier (stockage des engins en dehors des heures de travaux) sont placées hors zone inondable.

Le bénéficiaire s'assure des conditions météorologiques avant et pendant la phase chantier en consultant le service d'alerte météorologique de Météo France, et procèdent à la mise en sécurité du chantier en cas de risque de crue (service Vigicrue) : mise hors de champ d'inondation du matériel de chantier, et évacuation du personnel de chantier.

ARTICLE 7 : Mise en conformité du forage, de son prélèvement et du système d'assainissement du camping

Afin de permettre le suivi de la ressource sur l'ensemble des ouvrages de prélèvement, le bénéficiaire :

- met en place un dispositif de comptage en continu des débits et volumes prélevés. Le dispositif de comptage fait l'objet d'un entretien régulier et d'un contrôle au moins tous les 7 ans. Une trace de ce contrôle est conservée par le bénéficiaire sur une période de 10 ans et peut être demandée par le service en charge de la police de l'eau. En cas d'anomalie le dispositif de comptage est remplacé afin de disposer en tout temps d'une information fiable;
- consigne sur un registre, ou un cahier, ou tout autre moyen informatique, les éléments de suivi des installations de prélèvement :
 - les volumes prélevés à minima par mois, la fréquence de la relève est renforcée en période de sécheresse selon la périodicité imposée par l'arrêté sécheresse en vigueur (suivi hebdomadaire, ou par quinzaine...);
 - l'usage et les conditions d'utilisation ;
 - les changements constatés dans le régime des eaux ;
 - les incidents survenus dans l'exploitation de l'installation ou le comptage des prélèvements et notamment les arrêts de pompage ;
- fait parvenir le relevé des volumes mensuels prélevés dans le milieu naturel chaque année avant le 31 décembre au service en charge de la police de l'eau.

Le bénéficiaire est tenu de déposer au guichet unique de l'eau du Gard, avant le 31 mars 2023, un dossier de déclaration au titre des articles L214-1 à L214-6 du code de l'environnement, complet et régulier, comportant :

- la régularisation du système d'assainissement. Outre les pièces mentionnées à l'article R214-32 du même code, le dossier devra comprendre les éléments de diagnostics du système d'assainissement existant, et le programme de travaux correctifs associés avec les échéances précises de réalisation;
- une étude de faisabilité du raccordement du camping au réseau public de distribution d'eau potable accompagné du comblement du forage ; en cas d'impossibilité ou de coûts excessifs, le dossier de déclaration sus mentionné comporte un volet consacré à la régularisation du forage et

89, rue Weber – 30907 NIMES CEDEX 2

Tél : 04 66 62 62 00 - Fax : 04 66 23 28 79 - www.gard.gouv.fr

de son prélèvement dans les alluvions du Gardon. Il appartient au pétitionnaire de mettre en œuvre les aménagements techniques (approfondissement, déplacement du forage...) permettant l'indépendance de l'alimentation en eau potable du camping vis-à-vis de l'édification du seuil fusible.

En tout état de cause, l'alimentation en eau potable du camping ne saurait constituer un motif légitime de dérogation définitive à l'interdiction de l'édification du seuil en période de sécheresse.

Le bénéficiaire réalise ensuite les travaux de mise en conformité, suivant l'échéancier validé par le service police de l'éau par l'instruction du dossier susvisé.

ARTICLE 8 : Accord des propriétaires

Le bénéficiaire transmet au service en charge de la police de l'eau l'accord de la berge située en rive droite du projet, et ce dans un délai d'un mois à compter de la signature du présent arrêté.

ARTICLE 9 : Compte rendu après la réalisation des travaux

Dans un délai d'un mois à l'issue des travaux, le bénéficiaire doit fournir un compte rendu de la réalisation des travaux accompagnés de photographies, ainsi que les plans de récolement le cas échéant.

TITRE III: PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES

ARTICLE 10 : Durée de l'autorisation

Les installations, ouvrages, travaux, et activités doivent être réalisés dans un délai de 6 mois à compter de la notification du présent arrêté.

ARTICLE 11: Modifications de prescriptions

Si le bénéficiaire veut obtenir la modification de certaines des prescriptions spécifiques applicables à l'installation, il en fait la demande au préfet, qui statue alors par arrêté.

ARTICLE 12: Conformité au dossier et modifications

Les installations, objet du présent arrêté sont situées, installées et exploitées conformément aux plans et contenu du dossier de demande de déclaration non contraires aux dispositions du présent arrêté.

Toute modification apportée aux ouvrages, installations, à leur mode d'utilisation, à la réalisation des travaux ou à l'aménagement en résultant, à l'exercice des activités ou à leur voisinage et entraînant un changement notable des éléments du dossier de déclaration initiale doit être porté, avant sa réalisation à la connaissance du préfet qui peut exiger une nouvelle déclaration. Lorsque le bénéfice de l'autorisation est transmis à une personne différente de celle notée sur le présent arrêté, le nouveau bénéficiaire en informe le Service Eau et Risques de la DDTM du Gard dans un délai de 3 mois.

ARTICLE 13: Autres réglementations

Le présent arrêté ne dispense en aucun cas le bénéficiaire de faire les déclarations ou d'obtenir les autorisations requises par d'autres réglementations.

89, rue Weber – 30907 NIMES CEDEX 2

Tél: 04 66 62 62 00 - Fax: 04 66 23 28 79 - www.gard.gouv.fr

ARTICLE 14 : Voies et délais de recours

Le présent arrêté est susceptible de recours devant le tribunal administratif territorialement compétent, conformément à l'article R514-3-1 du Code de l'environnement dans les conditions suivantes :

1° Par les pétitionnaires ou exploitants, dans un délai de deux mois à compter du jour où la décision leur a été notifiée ;

2° Par les tiers intéressés en raison des inconvénients ou des dangers pour les intérêts mentionnés à l'article 211-1 du code de l'environnement dans un délai de quatre mois à compter de l'affichage en mairie dans les conditions prévues à l'article R214-37 du code de l'environnement ou la publication de la décision sur le site internet de la préfecture dans les conditions définies au même article.

Le délai court à compter de la dernière formalité accomplie. Si l'affichage constitue cette dernière formalité, le délai court à compter du premier jour d'affichage de la décision.

Les tiers peuvent également déposer une réclamation après la mise en service, aux seules fins de contester l'insuffisance ou l'inadaptation des prescriptions de l'arrêté : le préfet dispose de 2 mois pour y répondre. En cas de rejet implicite ou explicite, les intéressés disposent d'un délai de 2 mois pour se pourvoir contre cette décision.

Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 15: Publication et information des tiers

Une copie du présent arrêté sera transmise à la commune de Mialet, pour affichage pendant une durée minimale d'un mois, ainsi qu'à Alès Agglomération.

Ces informations seront mises à disposition du public sur le site Internet de la préfecture du Gard pendant une durée d'au moins 6 mois.

ARTICLE 16: Droits des tiers

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

ARTICLE 17: Exécution

Le secrétaire général de la préfecture du Gard, le maire de la commune de Mialet, le directeur départemental des territoires et de la mer du Gard, le commandant du Groupement de gendarmerie du Gard, le délégué départemental de l'Agence Régionale de Santé, le chef du service départemental de l'Office Français de la Biodiversité du Gard, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Gard, et dont une copie sera tenue à la disposition du public dans la mairie de Mialet.

Nîmes, le 21 JUN 2022

La préfète,

Pour la préfète et par délégation le chef du service eau et risques

Vincent COURTRAY

89, rue Weber - 30907 NIMES CEDEX 2

Tél: 04 66 62 62 00 - Fax: 04 66 23 28 79 - www.gard.gouv.fr

Prefecture du Gard

30-2022-06-15-00007

AP modifiant l'AP n° 30-2022-06-09-00002 du 07-06-2022 instituant les commmissions de contrôle des opérations de vote pour les élections législatives des 12 et 19-06-2022



Direction de la Citoyenneté et de la Légalité et de la Coordination Service des Elections, de la Réglementation Générale et de l'Environnement

Arrêté n° en date du 15 juin 2022 modifiant l'arrêté n° 30-2022-06-09-00002 du 7 juin 2022 instituant les commissions de contrôle des opérations de vote de Nîmes et d'Alès pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale des 12 et 19 juin 2022 dans le Gard

> La préfète du Gard Officier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le Code électoral et notamment les articles L. 85-1 et R. 93-1 à R. 93-3,

Vu le décret n° 2022-648 du 25 avril 2022 portant convocation des électeurs pour l'élection des députés à l'Assemblée Nationale,

Vu la circulaire NOR : INTA2213779 du Ministre de l'intérieur du 12 mai 2022 relative à l'organisation des élections législatives des 12 et 19 juin 2022 ;

Vu l'arrêté n° 30-2022-06-09-00002 du 7 juin 2022 instituant les commissions de contrôle des opérations de vote de Nîmes et d'Alès pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale des 12 et 19 juin 2022 dans le Gard ;

Considérant l'erreur matérielle figurant dans la composition de la commission de contrôle des opérations de vote d'Alès pour le 1^{er} tour, concernant un membre, à l'article 2 de l'arrêté sus-visé et la nécessité de la rectifier;

sur proposition du Secrétaire Général de la Préfecture.

Arrête:

Article 1: l'article 2 de l'arrêté 30-2022-06-09-00002 du 7 juin 2022 sus-visé est modifié comme suit : concernant la commission de contrôle des opérations de vote pour le 1^{er} tour des élections législatives, dans la commune d'Alès, au niveau de ses membres :

« Mme Isabelle LEBEAU, secrétaire générale de la sous-préfecture d'Alès » est remplacée par

« Mme Florence PAUL, Cheffe de bureau à la sous-préfecture d'Alès », conformément à la désignation effectuée par la Préfète du Gard.

Le reste sans changement

Hôtel de la Préfecture 10 avenue Feuchères – 30045 NIMES CEDEX 9 Tél : 04 66 36 43 90

Fax: 04 66 36 00 87 - www.gard.gouv.fr

1/2

Article 2: le Secrétaire Général de la Préfecture du Gard, le Sous-préfet d'Alès, le Maire d'Alès sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture, notifié au Premier Président de la Cour d'Appel de Nîmes, et aux membres de la commission.

Nîmes, le 15 juin 2022

La préfète, Pour la préfète, Le secrétaire général

Frédéric LOISEAU

Prefecture du Gard

30-2022-06-24-00001

Arrêté donnant délégation de signature à M.
Olivier HARGUINDEGUY, directeur
interdépartemental de la police aux frontières de
Montpellier pour les sanctions administratives
des fonctionnaires du Gard

Direction de la citoyenneté et de la légalité et de la coordination Service de la coordination des politiques publiques et de l'appui trerritorial

Arrêté

donnant délégation de signature à M. Olivier HARGUINDEGUY, directeur interdépartemental de la police aux frontières de Montpellier pour les sanctions administratives des fonctionnaires du Gard

> La préfète du Gard Officier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de la sécurité intérieure ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le décret n° 95-1197 du 6 novembre 1995 portant déconcentration en matière de gestion des personnels de la police Nationale ;

Vu le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 modifié relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2008-158 du 22 février 2008 relatif à la suppléance des Préfets de région et à la délégation de signature des Préfets et des Hauts Commissaires de la République en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie ;

Vu le décret n° 2009-176 du 16 février 2009 modifiant le décret n° 64-805 du 29 juillet 1964 fixant les dispositions réglementaires applicables aux Préfets et le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 portant charte de la déconcentration ;

Vu le décret du 17 février 2021 nommant **Mme Marie-Françoise LECAILLON,** préfète du Gard ;

Vu l'arrêté du ministre de l'intérieur du 24 février 2022 nommant M. Olivier HARGUINDEGUY, commissaire divisionnaire, directeur interdépartemental de la police aux frontières de Montpellier;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture du Gard ;

Arrête:

<u>Article 1</u>: Délégation de signature est donnée à **M. Olivier HARGUINDEGUY**, directeur interdépartemental de la police aux frontières de Montpellier, pour prendre et signer les décisions :

• prononçant les sanctions de l'avertissement et du blâme à l'encontre des fonctionnaires de la police nationale appartenant au corps d'encadrement et d'application, placés sous son autorité.

<u>Article 2</u>: Toutes dispositions antérieures relatives à une délégation de signature sont abrogées.

Article 3 : Le présent arrêté prend effet dès sa publication.

<u>Article 4</u>: Le secrétaire général de la préfecture du Gard et le directeur départemental de la police aux frontières de Montpellier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Nîmes, le 24 juin 2022

La préfète,

signé

Marie-Françoise LECAILLON

Prefecture du Gard

30-2022-06-23-00003

Arrêté n° BFLI-2022-174-001 du 23 juin 2022 portant règlement d'office du budget primitif 2022 de la commune de Sardan



Direction de la Citoyenneté, de la Légalité et de la Coordination Service des Collectivités, des Finances et de l'Intercommunalité Bureau des Finances Locales et de l'Intercommunalité

Arrêté n° BFLI-2022-174-001

Portant règlement d'office du budget primitif 2022 de la commune de Sardan

La préfète du Gard

Officier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.), notamment ses articles L.1612-2, L.1612-7 et L.1612-8 ;

Vu le code des juridictions financières ;

Vu le décret 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu les lois et règlements relatifs aux budgets et à la comptabilité des communes et de leurs établissements publics communaux et intercommunaux ;

Vu la délibération n° 2022-16 du 05 avril 2022 par laquelle le conseil municipal de la commune de Sardan a rejeté le projet de budget principal pour l'exercice 2022;

Vu la délibération n° 2022-18 du 05 avril 2022 par laquelle le conseil municipal de la commune de Sardan a rejeté le projet de budget annexe assainissement pour l'exercice 2022;

Vu la saisine de la présidente de la chambre régionale des comptes d'Occitanie par la préfète en date du 23 mai 2022, en application de l'article L.1612-2 du CGCT;

Vu le principe d'unité budgétaire, et la saisine conjointe de la chambre au titre du budget primitif et annexe assainissement ;

Vu l'avis CB n°2022-30-015 rendu par la chambre régionale des comptes d'Occitanie (C.R.C.), lors de sa séance du 14 juin 2022 et reçu le 20 juin 2022 ;

Considérant qu'il appartient à la préfète du Gard de régler et de rendre exécutoire le budget primitif 2022 de la commune de Sardan pour le budget principal et son budget annexe;

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture du Gard;

Hôtel de la Préfecture – 10 avenue Feuchères – 30 045 NÎMES CEDEX 9 Tél :04 66 36 43 90 – Fax : 04.66.36.00.87 – <u>www.gard.gouv.fr</u>

Arrête:

Article 1:

Le budget primitif 2022 de la commune de Sardan - budget principal et budget annexe assainissement - est réglé et rendu exécutoire sur la base des propositions de la chambre régionale des comptes (C.R.C) formulées dans son avis CB n°2022-30-015, conformément aux états annexés au présent arrêté.

Article 2:

Le budget principal est arrêté de la manière suivante : La section de fonctionnement s'équilibre à 294 705,24 € en recettes et en dépenses. La section d'investissement s'équilibre à 32 397,70 € en recettes et en dépenses.

Article 3:

Le budget annexe assainissement est arrêté de la manière suivante : La section de fonctionnement s'équilibre à 122 363,47 € en recettes et en dépenses. La section d'investissement s'équilibre à 46 382,00 € en recettes et en dépenses.

Article 4:

Le présent arrêté sera notifié pour exécution à :

- Madame le maire de Sardan;
- Monsieur le comptable de la commune.

Article 5:

Messieurs le secrétaire général de la préfecture et le directeur départemental des finances publiques ainsi que Madame le maire de Sardan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Gard.

Nîmes, le 2 3 JUIN 2022

La préfète,

Marie-Françoise LECAILLON

copies à :

- Mme la présidente de la CRC Occitanie
- M. le DDFiP

Délais et voies de recours :

Le présent arrêté peut être déféré au tribunal administratif de Nîmes, pour excès de pouvoir, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, par toute personne ayant intérêt pour agir. Au préalable, la voie du recours gracieux auprès de la préfète du Gard est possible dans le même délai et reporte le délai du contentieux.

Annexe 1 : budget principal de la commune de Sardan Proposition détaillée au chapitre

Section de fonctionnement

Chap.	Fonctionnement	Proposition CRC, budget 2022 (en €)
011	Charges à caractère général	80 400,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	125 905,24
014	Atténuation de produits	2 000,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 656)	85 400,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0,00
Total	les dépenses de gestion courante	293 705,24
67	Charges exceptionnelles	1 000,00
Total	les dépenses réelles de fonctionnement	294 705,24
Total	les dépenses d'ordre de fonctionnement	0,00
D002	Résultat reporté ou anticipé	0,00
Total	les dépenses de fonctionnement cumulées	294 705,24
013	Atténuations de charges	23 000
70	Produits des services, du domaine et ventes	600
73	Impôts et taxes	109 300
74	Dotations et participations	51 500
75	Autres produits de gestion courante	0
Total o	les recettes de gestion courante	184 400
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises sur provisions semi-budgétaires	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		184 400
042	Opérations ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total	les recettes d'ordre de fonctionnement	0,00
R002	Résultat reporté ou anticipé	110 305,24
Total o	les recettes de fonctionnement cumulées	294 705,24

Section d'investissement

Chap.	Investissement	Proposition CRC, budget 2022 (en €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 888,40
21	Immobilisations corporelles	24 657,60
Total c	les dépenses d'équipement	30 546,00
Total c	les dépenses financières	0,00
Total o	les dépenses réelles d'investissement	30 546,00
Total o	les dépenses d'ordre de fonctionnement	0,00
D001 Résultat reporté ou anticipé		1 851,70
Total c	les dépenses d'investissement cumulées	32 397,70
Total c	les recettes d'équipement	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	30 546,00
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	1 851,70
Total c	les recettes financières	32 397,70
Total o	les recettes réelles d'investissement	32 397,70
Total c	les recettes d'ordre d'investissement	0,00
R001	Résultat reporté ou anticipé	0,00
Total c	les recettes de fonctionnement cumulées	32 397,70

CB n° 2022-30-015

Annexe 2 : budget annexe « assainissement » de la commune de Sardan Proposition détaillée au chapitre

Section de fonctionnement

Chap.	Fonctionnement	Proposition CRC, budget 2022 (en €
011	Charges à caractère général	67 007,75
014	Atténuation de produits	3 700,00
Total	les dépenses de gestion courante	70 707,75
66	Charges financières	6 000,00
67	Charges exceptionnelles	15 000,00
Total o	les dépenses réelles de fonctionnement	91 707,75
023	Virement à la section d'investissement	26 273,72
042	Opérations ordre transfert entre sections	4 382,00
Total o	les dépenses d'ordre de fonctionnement	30 655,72
D002	Résultat reporté ou anticipé	0,00
Total	les dépenses de fonctionnement cumulées	122 363,47
70	Vente produits fabriqués, prestations	38 000
Total	les recettes de gestion courante	38 000
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises sur provisions semi-budgétaires	0,00
Total	les recettes réelles de fonctionnement	38 000
042	Opérations ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total o	les recettes d'ordre de fonctionnement	0,00
R002	Résultat reporté ou anticipé	84 363,47
Total o	les recettes de fonctionnement cumulées	122 363,47

Section d'investissement

Chap.	Investissement	Proposition CRC, budget 2022 (en €)
21 lı	mmobilisations corporelles	34 382, 00
Total de	es dépenses d'équipement	34 382,00
16 E	Emprunt et dette assimilée	12 000, 00
Total de	es dépenses financières	12 000,00
Total de	es dépenses réelles d'investissement	46 382,00
Total de	es dépenses d'ordre de fonctionnement	0,00
D001 F	Résultat reporté ou anticipé	0,00
Total de	es dépenses d'investissement cumulées	46 382,00
Total de	es recettes d'équipement	0,00
Total de	es recettes financières	0,00
Total de	es recettes réelles d'investissement	0,00
021 V	/irement de la section d'exploitation	26 273,72
040	Opération ordre transfert entre sections	4 382, 00
Total de	es recettes d'ordre d'investissement	30 655,72
R001 F	Résultat reporté ou anticipé	15 726,28
Total de	es recettes de fonctionnement cumulées	46 382,00

CB n° 2022-30-015

Prefecture du Gard

30-2022-06-08-00003

ARRÊTÉ n°2022-06-094 du 8 juin 2022 portant mesures temporaires de police de la navigation sur le Rhône Spectacle Pyrotechnique Communes de Beaucaire/Tarascon



ARRÊTÉ n°2022-06-094 du 8 juin 2022

portant mesures temporaires de police de la navigation sur le Rhône Spectacle Pyrotechnique – Communes de Beaucaire/Tarascon

La préfète du Gard

Officier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code des transports, notamment l'article R4241-38;

Vu la loi 2012-77 du 24 janvier 2012 relative à Voies Navigables de France ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret 2012-1556 du 28 décembre 2012 déterminant la liste des mesures temporaires d'interruption ou de modification des conditions de la navigation pouvant être prises par le gestionnaire de la voie d'eau ;

Vu le décret du 17 février 2021 nommant Mme Marie-Françoise LECAILLON, préfète du Gard :

Vu l'arrêté inter-préfectoral en vigueur portant règlement particulier de police de la navigation intérieure sur l'itinéraire Rhône et Saône à Grand Gabarit en vigueur ;

Vu l'arrêté du 28 juin 2013 portant règlement général de police de la navigation intérieure;

Vu l'arrêté n°2022.01.03.00002 du 3 janvier 2022 donnant délégation de signature à M Frédéric LOISEAU, secrétaire général de la préfecture du Gard ;

Vu la demande en date du 20 février 2022 par laquelle la mairie de Tarascon sollicite l'autorisation d'organiser un spectacle pyrotechnique, sur l'île de la Barthelasse, en bordure du Rhône au PK 267.000 le 27 juin 2022 à 22 heures 45 sur la commune de Beaucaire;

Vu l'avis favorable de la Préfecture des Bouches du Rhône en date du 25 mars 2022;

Vu l'avis favorable de la Direction Départementale du Territoire et de la Mer des Bouches du Rhône en date du 25 mars 2022 ;

Vu l'avis favorable du Commandant de la Brigade Fluviale Nautique de Port Saint Louis du Rhône en date du 27 mars 2022 ;

Vu l'avis favorable du Directeur Départemental de la Sécurité Publique des Bouches du Rhône en date du 15 avril 2022 ;

Vu l'avis favorable du Service Départemental d'Incendie et de Secours des Bouches-du-Rhône en date du 15 avril 2022 ;

Vu l'avis favorable de Voies Navigables de France approuvé par la Compagnie Nationale du Rhône concessionnaire du 16 mai 2022 ;

Vu l'avis favorable du Maire de Beaucaire en date du 24 mai 2022 :

Considérant la nécessité de réglementer la navigation et le stationnement des bateaux dans la zone de sécurité du feu d'artifice ;

Sur proposition de Monsieur Frédéric LOISEAU, sous-préfet, secrétaire général de la préfecture du Gard ;

*Tout recours contre le présent arrêté peut être formé, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, devant le tribunal administratif de Nîmes ou par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

ARRÊTE

Article 1:

La manifestation se déroulera sur le canal de fuite du Rhône, point kilométrique 267.000 entre 22h45 et 23h00 le 27 juin 2022.

Article 2:

La navigation de tous les bateaux sera interrompue du point kilométrique 266,500 (canal de fuite de l'écluse de Beaucaire) au point kilométrique 267,000 (canal de fuite de l'écluse de Beaucaire), le 27 juin 2022 de 22h30 à 23h30.

Cette mesure temporaire sur la navigation, préparée par la CNR, sera validée puis diffusée par Voies Navigables de France au moyen d'un avis à batellerie auquel sera joint le présent arrêté réglant l'événement.

Par mesure de sécurité, l'organisation maintiendra pendant toute la durée de la manifestation une veille VHF (canal 10) et entrera en liaison VHF, canal 10, avec tout bateau souhaitant, à tort, croiser le périmètre de l'événement, ceci pour lui rappeler l'interdiction d'y naviguer.

La présente manifestation nautique se déroulera sous l'entière responsabilité de l'organisation de l'événement.

En cas d'annulation à cette date, le spectacle pyrotechnique est reporté au 14 juillet 2022 dans les mêmes conditions.

Article 3:

Les mesures définies dans les deux premiers articles du présent arrêté ne s'appliquent pas aux bateaux participant à la manifestation, aux bateaux des forces de l'ordre et des secours, du gestionnaire (VNF), du concessionnaire (CNR) et des organisateurs de la manifestation.

Article 4:

Le pétitionnaire devra se conformer aux instructions données par VNF ou CNR.

Même en l'absence de prescriptions réglementaires spéciales, les conducteurs doivent prendre toutes les mesures de précaution que commandent le devoir général de vigilance et les règles de la pratique courante en vue d'éviter :

- de causer des dommages aux rives, aux ouvrages et installations de toute nature se trouvant dans la voie navigable ou à ses abords,
- de mettre en danger la vie des personnes.

La présente autorisation ne dispense pas l'organisateur, d'obtenir ou acquitter à ce titre :

- l'autorisation d'occuper le domaine public fluvial concédé à la CNR
- d'éventuelles autres autorisations administratives ou domaniales près des personnes publiques compétentes
- les éventuelles taxes ou redevances dues près des services compétents

L'autorisation préfectorale sera suspendue d'office ou annulée :

- dès l'atteinte des débits de Restriction de Navigation en Période de Crues (RNPC) sur le bas Rhône,
- en cas de force majeure, par simple décision du gestionnaire, du concessionnaire de la voie d'eau ou de la préfecture,

• par simple décision de l'organisateur qui en préviendra alors immédiatement, le gestionnaire, le concessionnaire, la préfecture et tous participants potentiels.

Article 5:

Le pétitionnaire devra prendre toutes les mesures de précaution que recommande le devoir général de vigilance et les règles de la pratique professionnelle courante afin de s'assurer de la sécurité des personnes et des biens de la mise en place des installations jusqu'à la fin du spectacle.

Le pétitionnaire devra s'assurer de l'absence de paquebots à passagers à l'appontement situé en rive gauche dans la zone de sécurité.

L'organisateur devra veiller à la mise en place d'un bateau de sécurité sur le site.

Article 6:

Le pétitionnaire devra se tenir informé des conditions météorologiques et hydrauliques en se connectant à <u>www.vigicrues.ecologie.gouv.fr</u> et <u>www.inforhone.fr</u> auprès des mairies qui, en cas d'annonce de crue et après mise en alerte par les services de la préfecture, assurent la transmission du message à la population et prennent les mesures de protection immédiates. Il existe un risque de montée rapide des eaux sur les secteurs à proximité du fleuve et à l'aval des barrages et ce même hors période de crue. De plus, le plan d'eau peut subir des variations de niveau lors d'opération d'exploitation des ouvrages de la CNR et de leurs conséquences en cas de disjonction de l'usine hydroélectrique.

Le pétitionnaire devra se conformer aux prescriptions diffusées par avis à la batellerie, en particulier pour connaître les conditions de navigation. Il pourra prendre connaissance des avis à la batellerie sur le site www.vnf.fr ou contacter les subdivisions de Voies navigables de France.

Article 7:

Il appartient au pétitionnaire de prendre la décision d'annuler, de retarder ou d'interrompre le spectacle si les conditions dans lesquelles il se déroule ne lui paraissent pas présenter toutes les garanties de sécurité souhaitables et notamment, si certains moyens prévus pour assurer la sécurité du public ne sont pas opérationnels ou si les conditions météorologiques ou hydrauliques sont ou deviennent défavorables.

Article 8:

En cas de force majeure, VNF ou CNR pourront demander l'annulation ou l'interruption du spectacle.

L'autorisation sera suspendue :

- dès lors que les Restrictions de Navigation en Période de Crues (RNPC) sont atteintes sur le secteur où se déroule la manifestation
- par simple décision du gestionnaire ou du concessionnaire de la voie d'eau en cas de force majeure.

Le pétitionnaire devra consulter le site internet de la CNR pour se tenir informé de la mise en place ou non des RNPC à l'adresse suivante : https://www.inforhone.fr/inforhone/FR/Commun/index.aspx.

Article 9:

Dès la fin du spectacle pyrotechnique, la voie d'eau sera libérée de tout obstacle. Les différentes installations techniques devront être enlevées et le chenal libéré dès la fin de la manifestation.

En fin d'activité, les lieux devront être laissés en bon état de propreté.

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés et le permissionnaire sera tenue à réparer à bref délai les dégradations de toute nature qui pourraient être causées aux ouvrages du Rhône et qui seraient directement ou indirectement la conséquence de la manifestation nautique.

Article 10:

L'information des usagers de la voie d'eau de cette mesure se fera par l'intermédiaire de Voies Navigables de France au titre des avis à la batellerie.

Article 11:

Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture du Gard, Monsieur le Maire de la commune de Tarascon, Monsieur le Maire de la commune de Beaucaire, M. le Directeur Départemental de la Sécurité Publique des Bouches du Rhône sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Gard et dont une ampliation sera adressée à chacun.

Un exemplaire sera adressé à :

- M. le Chef de la subdivision Grand Delta de Voies Navigables de France
- M. le Pétitionnaire

Fait à Nîmes, le 8 juin 2022

A

Le secrétaire général

a Préfète.

Frédéric LOISEAU

Prefecture du Gard

30-2022-06-23-00001

Arrêté portant attribution d'une lettre de félicitations pour acte de courage et de dévouement



Cabinet de la Préfète Bureau de la Représentation de l'Etat

Arrêté N°

portant attribution d'une lettre de félicitations pour acte de courage et de dévouement

La préfète du Gard Officier de la légion d'Honneur, Officier de l'ordre national du Mérite.

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement ;

Vu le rapport en date du 06/07/2021 du commissaire de police de la circonscription de sécurité publique d'Alès, duquel il ressort que le 06/07/2021, les gardiens de la paix Delphine CHOQUET, Romaric MENDEZ, Jérôme CODEMO et le policier adjoint Morgane ZULBERTY ont fait preuve de courage en sauvant une personne qui menaçait de se jeter dans le Gardon depuis le pont de Rochebelle à Alès, afin d'attenter à ses jours ;

Sur proposition de Monsieur le secrétaire général de la préfecture du Gard, sous-préfet de l'arrondissement de Nîmes;

Arrête:

Article 1 : une lettre de félicitations pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

- Delphine CHOQUET, gardien de la paix
- Jérôme CODEMO, gardien de la paix
- Romaric MENDEZ, gardien de la paix
- Morgane ZULBERTY, policier adjoint

<u>Article 2:</u> Monsieur le secrétaire général, sous-préfet de l'arrondissement de Nîmes est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Gard.

Nîmes, le 23 JUIN 2022

La préfète,

Marie-Françoise LECAILLON

Prefecture du Gard

30-2022-06-23-00002

Arrêté portant attribution d'une lettre de félicitations pour acte de courage et de dévouement



Cabinet de la Préfète Bureau de la Représentation de l'Etat

Arrêté N°

portant attribution d'une lettre de félicitations pour acte de courage et de dévouement

> La préfète du Gard Officier de la légion d'Honneur, Officier de l'ordre national du Mérite,

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement ;

Vu le rapport en date du 02/12/2021 du commissaire général, directeur départemental de la sécurité publique du Gard, duquel il ressort que le 01/10/2021, le gardien de la paix Cédric TEISSIER a fait preuve de courage en sauvant une personne qui menaçait de se jeter du pont de Brignon, afin d'attenter à ses jours ;

Sur proposition de Monsieur le secrétaire général de la préfecture du Gard, sous-préfet de l'arrondissement de Nîmes;

Arrête:

Article 1 : une lettre de félicitations pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

- Cédric TEISSIER, gardien de la paix.

Article 2: Monsieur le secrétaire général, sous-préfet de l'arrondissement de Nîmes est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Gard.

Nîmes, le 23 JUIN 2022

La préfète.

Marie-Françoise LECAILLON

Prefecture du Gard

30-2022-06-22-00001

Arrêté portant autorisation d'occupation temporaire - réalisation de différentes études de conception et la réalisation des travaux d'aménagements hydrauliques de la Vallongue sur la commune de Bernis



Direction de la citoyenneté, de la légalité et de la coordination Service des élections, de la réglementation générale et de l'environnement

Bureau de la réglementation générale et de l'environnement

Nîmes, le 22 juin 2022

Réalisation de différentes études de conception et la réalisation des travaux d'aménagements hydrauliques de la Vallongue sur la commune de Bernis

Arrêté n°30-2022-06-Portant autorisation d'occupation temporaire

La préfète du Gard Officier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite.

Vu la loi du 29 décembre 1892 modifiée, sur les dommages causés à la propriété privée par l'exécution des travaux publics ;

Vu la loi n°43-374 du 06 juillet 1943 relative à l'exécution des travaux géodisiques et cadastraux et à la conservation des signaux, bornes et repères ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu le code de justice administratif;

Vu le code pénal;

Vu la demande présentée le 19 mai 2022 par la communauté d'agglomération de Nîmesmétropole sollicitant l'autorisation de pénétrer sur les propriétés privées des propriétaires de parcelles incluses dans le périmètre du projet d'aménagement d'un barrage sur la commune de Bernis afin de réaliser un état des lieux géotechnique ou toutes autres études rendus nécessaire par les besoins du projet « d'aménagement hydrauliques de la Vallongue » sur la commune de Bernis;

Vu le plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Bernis :

Vu le plan parcellaire annexé au présent arrêté;

Vu l'état parcellaire annexé au présent arrêté;

Considérant la nécessité d'occuper temporairement ces propriétés privées pour y effectuer les opérations précitées :

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture du Gard ;

ARRÊTE

Article 1 : Dans le cadre de l'étude de faisabilité d'un bassin écrêteur « barrage type poids » situé en amont de la commune de Bernis, les agents de la communauté d'agglomération de Nîmes-métropole ainsi que ses prestataires et leurs préposés, sont autorisés, sous réserve du droit tiers, à pénétrer et à occuper temporairement les parcelles mentionnées sur l'état et le plan parcellaires figurant en annexe au présent arrêté, implantées sur le territoire de la commune de Bernis.

L'occupation temporaire de ces terrains permettra de réaliser un état des lieux géotechnique avec investigations géophysiques et géotechniques (sondages) nécessaires au projet.

La durée de l'autorisation d'occuper temporairement les parcelles privées susmentionnées est de six mois à compter de la publication du présent arrêté.

<u>Article 2</u>: Chacun des agents de la communauté d'agglomération de Nîmes-métropole, ainsi que ses prestataires et leurs préposés sera en possession d'une copie du présent arrêté, qu'il sera tenu de présenter à toute réquisition.

Les personnes visées à l'article 1^{er} ne pourront pénétrer dans les propriétés qu'après accomplissement des formalités prescrites par les articles 1, 4, 5 et 7 de la loi du 29 décembre 1892 modifiée.

Article 3: Les propriétaires ne peuvent, sous peine de sanction pénale, apporter de trouble quelconque à l'exécution des travaux.

Article 4: Les indemnités qui pourraient être dues pour dommages causés aux propriétaires, exploitants ou locataires, seront à la charge de la communauté d'agglomération de Nîmes-métropole. A défaut d'accord amiable, elles seront réglées par le tribunal administratif de Nîmes.

Article 5: La présente autorisation sera périmée de plein droit si elle n'est pas suivie d'exécution dans les 6 mois suivant sa date de notification au bénéficiaire.

Article 6: Le présent arrêté sera rendu public par affichage en mairie de Bernis pour une durée d'un mois. Le maire notifiera également copie du présent arrêté et annexe aux propriétaires des terrains, ainsi qu'aux personnes en ayant la garde juridique, lorsque les propriétaires ne sont pas domiciliés sur la commune.

Le present arrêté sera conservé à la mairie de Bernis, afin de pouvoir y être consulté par quiconque en présenterait la demande.

Il sera publié au recueil des actes administratifs de la prefecture du Gard.

Article 7:

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification aux propriétaires intéressés, soit d'un recours gracieux auprès de la préfète du Gard, soit d'un recours hiérarchique auprès du ministre de l'intérieur.

Il peut également faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Nîmes, soit :

- directement, en l'absence de recours préalable, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ;
- à l'issue d'un recours préalable, dans le délai de deux mois à compter de la date de sa notification de la réponse obtenue de l'administration, ou au terme d'un silence gardé par celle-ci pendant deux mois à compter de la réception de la demande.

Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Article 8:

Le secrétaire général de la préfecture du Gard, le président de la communauté d'agglomération de Nîmes-métropole, le directeur départemental des territoires et de la Mer, le maire de la commune de Bernis, le général commandant le groupement de gendarmerie départementale du Gard sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

La préfète,

Pour la préfète, Le secrétaire générai

Frédéric LOISEAU

taire géhéral

vu pour être annexe à mon arrêté de ce jour

Nimes, le ... 2.2

État et Plan parcellaire

<u>Localisation</u>: Commune de Bernis (GARD)

CANI

Terrains à occuper :

- Plan parcellaire désignant par teinte les terrains concernés ci-après. Parcelles concernées : ZL0057, ZL0050, ZL0080, ZL0047, ZP0074 ET ZP0075

Commune	Référence cadastrale	Adresse	Surface m ²	Propriétaire principal
BERNIS	ZL0047	VALLONGUE, BERNIS	1350	MARIGNAN ANDRE
BERNIS	ZL0050	VALLONGUE, BERNIS	9785	DIJOL CLAUDETTE RENEE
BERNIS	ZL0057	VALLONGUE, BERNIS	20501	BOS ALAIN FRANCOIS
BERNIS	ZL0080	VALLONGUE, BERNIS	1688	BOUSCAREN PAUL
BERNIS	ZP0074	SERRE DU MOULIN A VENT, BERNIS	1971	MAUGER JUDITH
BERNIS	ZP0075	SERRE DU MOULIN A VENT, BERNIS	1523	LIEURE MARC ADOLPHE

Plans:

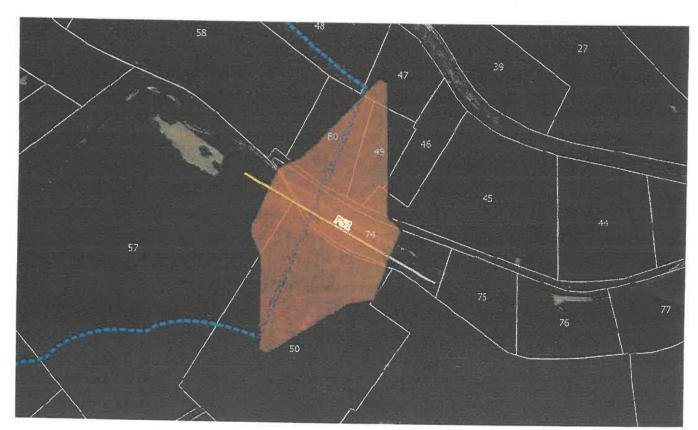


Figure 25 : Implantation prévisionnelle du profil sismique

Sous Préfecture d'Alès

30-2022-06-15-00004

arrêté n°22-06-15 signé portant création d'une chambre funéraire



Sous-préfecture d'Alès Bureau de la réglementation funéraire et des associations Service départemental du funéraire

Arrêté n°22-06-15

Portant autorisation de création d'une chambre funéraire sur la commune de Quissac par la SCI MCG FUNERAIRE

LA PRÉFÈTE DU GARD

officier de la Légion d'honneur, officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles R.2223-74 et suivants relatifs à la création et à l'extension d'une chambre funéraire, ainsi que les articles D.2223-80 et suivants concernant les prescriptions techniques applicables aux chambres funéraires;

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles R.1335-1 à R.1335-14;

Vu l'arrêté préfectoral n° 30-2022-01-11-00001 du 11 janvier 2021 donnant délégation de signature à monsieur Jean RAMPON, sous-préfet d'Alès ;

Vu le dossier présenté par monsieur Mathieu GUIRAUD, gérant de la SCI MCG FUNERAIRE, sise à Quissac (30260), 460 rue des Grisets, en vue d'obtenir l'autorisation de créer une chambre funéraire sur la commune de Quissac (30260), sur la parcelle cadastrée section AW n° 382, située au chemin Haut du cimetière, La Belligue ;

Vu la délibération du conseil municipal de la commune de Quissac du 7 avril 2022 émettant un avis favorable à la création de cette chambre funéraire ;

Vu les avis au public publiés dans deux journaux locaux ;

- MIDI LIBRE en date du 03/04/2022,
- CEVENNES MAGAZINE en date du 02/04/2022

Vu l'avis du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques dans sa séance du 14 juin 2022.

Sur proposition du sous-préfet d'Alès;

1/2

3 boulevard Louis Blanc - CS 20905 - 30107 ALES cedex - Tél.: 04 66 56 39 39 - www.gard.gouv.fr

ARRÊTE

ARTICLE 1:

Monsieur Mathieu GUIRAUD, gérant de la SCI MCG FUNERAIRE, sise à Quissac (30260), 460 rue des Grisets, est autorisé à créer une chambre funéraire sur le territoire de la commune de Quissac, sur la parcelle cadastrée n° 382 section AW, située au chemin Haut du cimetière, La Belligue, selon les indications fournies au dossier de demande de création reçu le 10 mars 2022.

ARTICLE 2:

La chambre funéraire, dans sa réalisation, devra répondre aux prescriptions techniques définies aux articles D.2223-80 et suivants du code général des collectivités territoriales.

ARTICLE 3:

L'ouverture de l'établissement sera subordonnée à une vérification de la conformité aux prescriptions énoncées par le code général des collectivités territoriales, par un bureau de contrôle agréé et à l'obtention d'une habilitation funéraire délivrée par le représentant de l'État.

ARTICLE 4:

Le sous-préfet d'Alès et le maire de Quissac, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Gard (RAA) et dont une copie sera remise au gérant monsieur Mathieu GUIRAUD de la SCI MCG FUNERAIRE.

Alès, le 15 juin 2022

Le sous-préfet,

Jean RAMPON

 N° d'inscription au RAA :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif auprès de l'autorité qui l'a délivrée ou auprès du tribunal administratif de Nîmes, dans un délai de deux mois à compter de sa notification pour l'intéressé et de sa publication au RAA pour les tiers.

2/2

3 boulevard Louis Blanc - CS 20905 - 30107 ALES cedex - Tél. : 04 66 56 39 39 - www.gard.gouv.fr

Sous Préfecture d'Alès

30-2022-06-15-00005

Arrêté n°22-06-17 du 15-06-22 signé portant retrait habilitation



Sous-préfecture d'Alès Bureau de la réglementation funéraire et des associations Service départemental du funéraire

Arrêté nº 20-06-17

Portant retrait d'habilitation à une entreprise funéraire pour cessation d'activités

La préfète du Gard Officier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT), notamment les articles :

- L.2223-19 relatif à la mission de service public des pompes funèbres ;
- L.2223-23 relatif aux conditions d'habilitation pour exercer cette mission ;
- L.2323-25 relatif à la suspension ou au retrait de l'habilitation funéraire ;
- L.2223-35 relatif aux sanctions pénales;

Vu l'arrêté préfectoral n° 30-2022-01-11-00001 du 11 janvier 2022 donnant délégation de signature à M. Jean RAMPON, sous-préfet de l'arrondissement d'Alès ;

Vu l'arrêté préfectoral du 9 août 2016, portant habilitation dans le domaine funéraire pour une durée de 6 ans sous le n° 16-30-458, à la Société « Pompes Funèbres VITAE » sise à Alès (30), pour son établissement situé 18 Grand Rue Jean Moulin ;

Considérant que, suite à la vérification des données de l'entreprise sur infogreffe, il ressort que la société sus-nommée, immatriculée au registre du commerce sous le numéro 819 986 472, co-gérée par messieurs Fassim DEKAR et Laïd ALILI, a cessé toute activité de pompes funèbres suite à sa radiation le 23 août 2021;

Considérant que les activités, au titre desquelles l'habilitation en question a été délivrée, ne sont plus exercées par la Société « Pompes Funèbres VITAE », l'habilitation funéraire actuellement en cours doit être retirée ;

Sur proposition du sous-préfet d'Alès;

ARRÊTE:

Article 1er:

L'habilitation funéraire délivrée le 9 août 2016 sous le n° 16-30-0458, pour une durée de 6 ans, soit jusqu'au 9 août 2022, à la Société « Pompes Funèbres VITAE » sise à Alès (30), pour son établissement situé 18 Grand Rue Jean Moulin, dirigés par Messieurs Fassim DEKKAR et Laïd ALILI, est <u>retirée</u>.

CS 20905-3, boulevard Louis Blanc-30107 ALES CEDEX - TELEPHONE: 04-66-56-39-39 - TELECOPIE: 04.66.86.20.26, SITE INTERNET: http://www.gard.gouv.fr - e mail: prenom.nom@gard.gouv.fr

Article 2:

Cet établissement n'est plus autorisé à exercer les activités funéraires suivantes :

- transport de corps avant et après mise en bière ;
- organisation des obsèques ;
- fourniture des housses, des cercueils et de leurs accessoires intérieurs et extérieurs ainsi que des urnes cinéraires .

à compter de la date de notification de l'arrêté aux dirigeants de la société, et ce, sur l'ensemble du territoire national.

Article 3:

Le fait de diriger en droit ou en fait un établissement funéraire sans habilitation est puni d'une amende de 75 000 €. Les personnes physiques, coupables de cette infraction, encourent également les peines complémentaires prévues par le code pénal (interdiction des droits civiques, civils et de famille, interdiction d'exercer l'activité funéraire pour une durée de cinq ans au plus, affichage ou diffusion de la décision prononcée).

Article 4:

Le sous-préfet d'Alès est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés et inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture du Gard (RAA).

Alès, le 15 juin 2022

Le sous-préfet,

Jean RAMPON

nº d'insertion au RAA:

Voies et délais de recours :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif auprès de l'autorité qui l'a délivrée ou auprès du tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa notification pour l'intéressé et de sa publication pour les tiers.

CS 20905—3, boulevard Louis Blanc-30107 ALES CEDEX – TELEPHONE: 04-66-56-39-39 – TELECOPIE: 04.66.86.20.26, SITE INTERNET: http://www.gard.gouv.fr - e mail: prenom.nom@gard.gouv.fr

Sous Préfecture d'Alès

30-2022-06-15-00006

arrêté n°22-06-18 du 15-06-22 signé portant retrait habilitation



Sous-préfecture d'Alès Bureau de la réglementation funéraire et des associations Service départemental du funéraire

Arrêté nº 20-06-18

Portant retrait d'habilitation à une entreprise funéraire pour cessation d'activités

La préfète du Gard Officier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT), notamment les articles :

- L.2223-19 relatif à la mission de service public des pompes funèbres ;
- L.2223-23 relatif aux conditions d'habilitation pour exercer cette mission ;
- L.2323-25 relatif à la suspension ou au retrait de l'habilitation funéraire ;
- L.2223-35 relatif aux sanctions pénales;

Vu l'arrêté préfectoral n° 30-2022-01-11-00001 du 11 janvier 2022 donnant délégation de signature à M. Jean RAMPON, sous-préfet de l'arrondissement d'Alès ;

Vu l'arrêté préfectoral du 22 août 2016, portant habilitation dans le domaine funéraire pour une durée de 6 ans sous le n° 16-30-0058, à la Sarl « MILETTO M.M.P. & Fils » sise à Nîmes (30), pour son établissement situé 144 route d'Avignon ;

Considérant que, suite à la vérification des données de l'entreprise sur infogreffe, il ressort que la société sus-nommée, immatriculée au registre du commerce sous le numéro 488 000 893, gérée par madame Marie MILETTO, a cessé toute activité de pompes funèbres suite à sa radiation le 2 septembre 2020 ;

Considérant que les activités au titre desquelles l'habilitation en question a été délivrée, ne sont plus exercées par la Sarl « MILETTO M.M.P. & Fils » l'habilitation funéraire actuellement en cours doit être retirée ;

Sur proposition du sous-préfet d'Alès;

ARRÊTE:

Article 1er:

L'habilitation funéraire délivrée le 22 août 2016 sous le n° 16-30-0058, pour une durée de 6 ans, soit jusqu'au 22 août 2022, à la Sarl « MILETTO M.M.P. & Fils » sise à Nîmes (30), pour son établissement situé 144 route d'Avignon, dirigée par Madame Marie MILETTO, est <u>retirée</u>.

CS 20905–3, boulevard Louis Blanc-30107 ALES CEDEX – TELEPHONE : 04-66-56-39-39 – TELECOPIE : 04.66.86.20.26.

SITE INTERNET : http://www.gard.gouv.fr - e mail : prenom.nom@gard.gouv.fr

Article 2:

Cet établissement n'est plus autorisé à exercer les activités funéraires suivantes :

- organisation des obsèques,
- * fourniture des housses, des cercueils et de leurs accessoires intérieurs et extérieurs ainsi que des urnes cinéraires,
- * fourniture de personnel, objets et prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations

à compter de la date de notification de l'arrêté au dirigeant de la société, et ce, sur l'ensemble du territoire national.

Article 3:

Le fait de diriger en droit ou en fait un établissement funéraire sans habilitation est puni d'une amende de 75 000 €. Les personnes physiques, coupables de cette infraction, encourent également les peines complémentaires prévues par le code pénal (interdiction des droits civiques, civils et de famille, interdiction d'exercer l'activité funéraire pour une durée de cinq ans au plus, affichage ou diffusion de la décision prononcée).

Article 4:

Le sous-préfet d'Alès est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressée et inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture du Gard (RAA).

Alès, le 15 juin 2022

Le sous-préfet,

lean RAMPON

n° d'insertion au RAA :

Voies et délais de recours :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif auprès de l'autorité qui l'a délivrée ou auprès du tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa notification pour l'intéressé et de sa publication pour les tiers.

CS 20905–3, boulevard Louis Blanc-30107 ALES CEDEX – TELEPHONE: 04-66-56-39-39 – TELECOPIE: 04.66.86.20.26.

SITE INTERNET: http://www.gard.gouv.fr - e mail: prenom.nom@gard.gouv.fr